

Congo: selon l'ONU, l'ex-premier ministre aurait été assassiné!

Lumumba s'est enfui, dit Elisabethville; il est arrivé au Kivu, annonce Belgrade

Ottawa: le député Howard est expulsé!

OTTAWA. — Le député social démocrate Frank Howard a été expulsé des Communes pour le reste de la séance hier. Quelques minutes plus tôt, le président des Communes, M. Roland Michener, avait signalé à la Chambre l'indiscipline de M. Howard. Il lui avait reproché d'avoir eu des propos non parlementaires.

Au nom du gouvernement, M. Churchill, ministre des anciens combattants, a demandé la suspension du député Howard pour le reste de la séance de la journée. Mise aux voix, cette demande a été approuvée par un vote de 149 contre 7. Les libéraux ont voté en faveur de la suspension.

M. Howard n'était pas à la Chambre au moment du vote. C'est la première fois depuis le violent débat sur le pipeline, en 1956, qu'un député est suspendu. Lors de ce débat, le ministre des finances, M. Fleming, qui faisait partie de l'opposition, avait été suspendu. Cela s'était produit le 25 mai 1956. M. Fleming avait été suspendu pour le reste de la séance, soit pour une période d'une heure et demie.

Age de 35 ans et député de Skeena, circonscription de la Colombie britannique, M. Howard a employé les mots "ignobles" et "sournois" en parlant du premier ministre Diefenbaker et du ministre Churchill.

Il participait alors à un débat sur un projet de loi qui vise à modifier les pensions des anciens combattants handicapés.

Il a refusé de retirer les mots "ignobles" et "sournois". Rien ne laissait prévoir un tel dénouement bien que le gouvernement ait été pris à partie, à la période des questions, pour la distribution à la presse de renseignements sur la loi des pensions aux anciens combattants alors que les députés n'avaient point encore le texte du projet de loi. La mauvaise humeur de l'opposition était évidente depuis le début. M. John Diefenbaker avait expliqué qu'il n'avait, en main, qu'une centaine de copies préliminaires, non officielles, du bill des pensions. Les députés officiels étaient attendus dans la matinée, il suggéra que l'on distribue les copies disponibles pour commencer l'étude du projet de loi. On accepta sans accepter, c'est-à-dire en maugréant, M. Diefenbaker offrit de procéder à l'étude d'autres items de l'agenda, si tout le monde n'était pas d'accord. Toute cette tempête, dit-il, n'est soulevée par l'opposition que parce que celle-ci veut retarder l'adoption des hausses de pensions prévues pour les anciens combattants.

M. Frank Howard fut immédiatement sur pied; il déclara que les propos qu'il venait d'entendre étaient "sournois et ignobles". Le président Michener invoqua le règlement. Ce sont là des expressions, dit-il, que le Parlement ne tolère pas. Au milieu d'un chahut indescriptible, M. Howard lança qu'il retirait ses paroles si le premier ministre retirait d'abord ses insinuations.

Chaque chose en son temps, répliqua le président. D'abord, le premier point d'ordre. Le député de Skeena doit retirer ses propos offensants pour un collègue. M. Howard se buta, déclarant qu'il ne céderait que si le premier ministre s'excusait d'abord. Dans ce cas, dit le président, le vous somme encore une fois de retirer vos paroles. Même réponse de la part de M. Howard. Je n'ai plus d'autre recours que de vous "nommer", dit M. Michener. Il reste à la Chambre à décider de la sanction qui vous sera appliquée.

Le ministre des anciens combattants, M. Churchill, appuyé par le ministre des postes, M. Hamilton, proposa l'expulsion de M. Howard et sa suspension pour une journée. Le PSD réclama un vote nominal, jugeant que M. Howard avait été lésé. Conservateurs

Voir en page 2 — Ottawa

BELGRADE. — Le quotidien "Borba", organe officiel du gouvernement yougoslave, a annoncé hier soir sur la foi des dépêches en provenance du Congo que l'ancien premier ministre Patrice Lumumba avait atteint la ville de Bukavu, capitale du Kivu, après avoir réussi à s'échapper, apparemment jeudi matin, de sa prison dans la Katanga.

Si cette information se révèle fondée, cela signifie que Lumumba est parmi les siens: le Kivu est en effet contrôlé par un gouvernement dissident, dirigé par A. Kashamura, collaborateur et ami de Lumumba et qui fut son ministre de l'information. Dans ces conditions, il serait fort possible, croient les observateurs, que Lumumba gagne rapidement Stanleyville et y proclame un gouvernement dissident qui aurait sous son autorité les provinces Orientales, du Kivu et une partie du Kasai. La situation deviendrait explosive et le risque d'une guerre civile serait plus grand que jamais.

Evadé ou assassiné?

ELISABETHVILLE. — Le gouvernement katangais a annoncé hier qu'il avait déclenché une gigantesque chasse à l'homme dans le but de recapturer Patrice Lumumba, l'ancien premier ministre qui se serait échappé jeudi de sa prison. Les cercles de l'ONU à Elisabethville comme à Léopoldville manifestent un certain scepticisme devant cette nouvelle et se demandent si Lumumba n'est pas mort: la nouvelle de l'évasion ne serait qu'une tentative, alors, de justifier l'assassinat de l'ancien premier ministre dont on dirait qu'il a été abattu en refusant de se rendre.

Néanmoins, les autorités du Katanga prennent des mesures qui indiquent la réalité de l'évasion. Elles ont annoncé qu'un de leurs avions avait repéré une voiture abandonnée dans une région qui laisse entendre que Lumumba tente de rejoindre ses partisans qui contrôlent plus d'un tiers du Congo. Le gouvernement katangais a ajouté qu'une chasse à l'homme a été déclenchée sur terre et dans les airs.

Déposé au début de septembre dernier, Lumumba fut arrêté en novembre et après avoir été détenu dans la province de Léopoldville, conduit au Katanga le mois dernier.

Scepticisme de l'ONU

Mais bien que toutes les mesures prises par le gouvernement d'Elisabethville (on a offert l'équivalent de \$6,000, à quiconque fournirait des renseignements permettant de recapturer Lumumba) donnent l'impression d'une évasion effective et non d'une comédie, les milieux des Nations Unies et certains diplomates africains manifestent un grand scepticisme sur la réalité de la nouvelle évasion de l'ancien premier ministre congolais. Ces milieux croient que le gouvernement katangais veut par là préparer les esprits à l'annonce de la mort de Lumumba. De haut fonctionnaires des Nations Unies à Léopoldville de même que des porte-parole du gouvernement congolais croient que Lumumba a été tué. En tout cas, la nouvelle de sa prétendue évasion n'a suscité à "Léopoldville" la fièvre qu'il avait en-



Patrice Lumumba photographié en novembre dernier à Léopoldville, un soir où s'échappant de son domicile où il était en résidence surveillée, il avait parcouru les cafés de la ville indigène en annonçant son prochain retour au pouvoir.

APRES L'ATTAQUE CONTRE L'AVION SOVIETIQUE

Paris exprime ses regrets à Moscou et fait enquête

PARIS. — Le gouvernement français a exprimé hier au gouvernement de l'Union soviétique ses excuses et ses vifs regrets de l'incident survenu jeudi au-dessus de la Méditerranée et au cours duquel des chasseurs français ont tiré des salves d'avertissement en direction de l'avion qui conduisait le président soviétique Léonide Brejnev vers le Maroc. Le chargé d'affaires de France à Moscou s'est rendu auprès du vice-ministre des affaires étrangères, M. A. Sobolev, pour y remettre la note française d'excuses et de regrets.

D'autre part, le gouvernement français a promis qu'une enquête complète serait ouverte sur les causes et les circonstances de ce grave incident international. L'enquête a commencé hier. Le ministre des affaires étrangères a déclaré que c'était là un "incident extrêmement regrettable" et que si l'enquête démontre qu'il y a eu négligence, les coupables seront punis.

Colère en URSS, émoi dans le monde

L'incident, survenu jeudi après-midi, a provoqué une tempête en Union soviétique, un vif émoi dans le reste du monde et a suscité les protestations de certains pays africains, Maroc et Guinée en tête. Les Russes ont accusé les autorités françaises d'Alger de "banditisme international", au Maroc, de hauts fonctionnaires ont affirmé que l'intervention des avions français aurait pu déclencher une troisième guerre mondiale.

Selon les correspondants étrangers à Moscou, la population serait fortement indignée par cette affaire.

Déclaration d'Alger

Alger, de hauts fonctionnaires français ont publié un communiqué dans lequel ils font retomber la responsabilité de l'incident sur le pilote de l'avion soviétique qui n'aurait pas suivi sa route et aurait deviné sensiblement jusqu'à se trouver dans l'espace aérien français. Les Russes démentent cette assertion et affirment que l'avion suivait l'itinéraire prévu qui avait d'ailleurs été communiqué aux autorités françaises au nord d'Alger et qu'il a été intercepté au moment où il volait beaucoup plus loin au sud, donc beaucoup plus près de la côte algérienne. Le pilote de l'a-

Version du haut commandement

Pour sa part, le haut commandement militaire en Algérie a déclaré que le pilote soviétique avait pris contact par radio avec la tour de contrôle de l'aéroport d'Alger alors qu'il aurait dû se trouver au nord de Bône, à l'extrémité orientale de l'Algérie. Six minutes plus tard, dit le haut commandement, le poste-radar d'Alger a constaté que l'appareil soviétique ne suivait nullement l'itinéraire qu'il avait annoncé.

Le communiqué ajoute que l'avion russe était largement en-deça de la zone française de responsabilité et ne cessait d'y pénétrer plus profondément. A un certain moment, l'avion n'était plus qu'à 60 milles au nord d'Alger au lieu du minimum prévu de 87 milles. C'est alors que des chasseurs français repèrent l'ordre d'intercepter l'avion et de le forcer à sortir de la zone française.

Le commandement du haut commandement dit également que les salves d'avertissement ont été tirées de telle façon qu'elles ne pouvaient causer aucun dommage appréciable à l'appareil, et qu'elles l'ont été seulement après que le pilote soviétique eut ignoré les appels répétés des chasseurs français de leur répondre par radio.

L'avion soviétique s'est finalement éloigné, comme on sait, et a atterri sans encombre à Rabat où M. Brejnev a refusé de parler de l'incident.

Voir en page 2 — Paris

Après la mise en faillite Le Bouclier Canadien: Roger Jodoin réclame la somme de \$609,000

Par Fernand Bourret

La maison de courtage "Roger Jodoin Inc." ("The Hudson Bay General Insurance Co. Ltd." et "L'Iroquois compagnie d'assurances") trois compagnies qui sont sous la présidence de M. Roger Jodoin vont inscrire une réclamation totale de \$609,902.25 au passif de la faillite de la compagnie d'assurances "Le Bouclier Canadien", également connu sous le nom anglais de "Canadian Shield General Insurance".

On sait qu'une requête en liquidation a été déposée hier à "The Mercantile and General Insurance Co. of Canada" pour une réclamation de quelque \$40,000.

"Le Bouclier Canadien" alléguait qu'il a été mis en mauvaise posture financière par "Roger Jodoin Inc." et les compagnies dont il est le président, "The Hudson Bay" et "L'Iroquois".

Or, d'après M. Roger Jodoin qui a transmis certaines informations au Devoir et d'après des documents photostats et assermentés, qu'il a produits, il appert que les entreprises de M. Jodoin ne sont nullement responsables de la faillite du "Bouclier Canadien", mais au contraire, que "Roger Jodoin Inc.", "The Hudson Bay General Insurance" et "L'Iroquois assurances générales" ont au contraire soutenu le "Bouclier Canadien" et empêché qu'il ne soit mis en faillite plus tôt. D'après M. Jodoin, loin d'être le débiteur du "Bouclier Canadien", ses entreprises sont le principal créancier dans la faillite.

Des documents

Entre autres, M. Jodoin nous a transmis un photostat d'une lettre signée par M. Corse-Scott, président de "Canadian Shield", en date du 25 août 1960. Cette lettre se lit comme suit:

"La présente autorise 'Roger Jodoin Inc.' à payer à 'The Hudson Bay General Insurance Co. Ltd.' la somme de cent mille dollars (\$100,000) qui seront par la suite utilisés pour payer les réclamations provenant des affaires assumées par 'The Hudson Bay', le 1er avril 1960".

Le texte de cette lettre, explique M. Jodoin, indique clairement que "The Canadian Shield" était débiteur à "Roger Jodoin Inc." pour une somme d'au moins \$100,000, contrairement aux déclarations faites à l'effet que "Roger Jodoin Inc." était débiteur pour plus de \$200,000.

M. Jodoin explique ensuite qu'il a en effet cessé de payer les primes dues à la "Canadian Shield" parce que les directeurs de la compagnie étaient incapables de garantir le paiement des réclamations des polices d'assurances vendues par "Roger Jodoin Inc."

L'affaire fut alors portée à la connaissance du surintendant des assurances, M. Georges Lafrance qui demanda de temporiser, de patienter et de trouver une formule pour ne pas mettre en faillite "Canadian Shield" à cause de la mauvaise publicité faite aux compagnies d'assurances mises en faillite l'an dernier.

La "Canadian Shield" aurait dû être mise en faillite dès la présentation de son "Brown Book", il s'agit d'un

Voir en page 2: Le Bouclier

Pour que l'éducation progresse dans le Québec Gérin-Lajoie: "Il faudra consentir de lourds sacrifices même sous forme de TAXES"

QUEBEC (DNC). — Les citoyens de la province de Québec doivent être prêts à faire tous les sacrifices qui s'imposent pour que l'éducation devienne florissante chez nous.

Voilà la déclaration très lourde de sens, et courageuse, que j'ai faite hier le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, aux membres de la Conférence canadienne sur l'éducation.

Le ministre accueillait, entre autres personnes, le président de ce gouvernement, le très réputé Dr Wilder Penfield; M. Omer-Jules Desautels, surintendant de l'Instruction publique; Mgr. Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval; et M. Roland Viennet, président de l'ACEPE.

M. Gérin-Lajoie a exprimé l'avis que les parents doivent se résigner à faire des sacrifices financiers dans le meilleur intérêt de l'éducation de leurs enfants.

Le ministre a réaffirmé que l'éducation doit demeurer une chose "fondamentalement provinciale". Nous devons tous nous mettre d'accord sur le fait que l'éducation est une responsabilité qui relève exclusivement des provinces, a dit le ministre à ce sujet. Dans le cas du Québec, sa responsabilité dans ce domaine doit être "pleine et entière".

"Cela ne doit pas pour autant être un moyen d'élever une muraille de Chine derrière laquelle, nous, Canadiens français du Québec, serions retranchés. Comme représentants de la culture française sur cette terre d'Amérique, notre petit peuple a le devoir de développer son héritage et, qui plus est, d'en dispenser les avantages à tout le continent américain, voire à l'univers tout entier car, la culture ne doit pas connaître de frontières et tous les hommes sont appelés à y participer. C'est pourquoi, dit le ministre, non seulement le Québec doit demeurer à l'avant-garde de ce mouvement universel en faveur de l'éducation, en mobilisant toutes ses énergies, toutes ses ressources pour assurer son développement."

A ce moment, M. Gérin-Lajoie a insisté sur les sacrifices que devront consentir les Québécois, sous forme de taxes, de même que les sociétés philanthropiques et charitables.

Un rapport sera prêt au cours de la semaine prochaine.

René Lévesque au pont Viau

QUEBEC (DNC). — Le ministre des travaux publics, M. René Lévesque, se rendra visiter le pont Viau, aujourd'hui, pont qui serait devenu, selon certains experts, une sécurité douteuse.

Il s'entretenra aussi avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Voilà ce qu'il a déclaré hier

matin aux courriéristes parlementaires.

M. Lévesque a dit qu'il était en pourparlers avec la cité de Montréal depuis un certain temps. On étudie deux possibilités: soit que la province prenne entièrement à sa charge le pont Viau, car il s'agit évidemment d'une route provinciale, a dit le ministre, soit que la province aide la cité de Montréal à faire au pont les réparations qui s'imposent.

Aucune décision n'a encore été prise.

Nous ne savons pas, a dit M. Lévesque, que la chose était aussi urgente que cela.

Les mesures nécessaires seront prises, bien qu'aucune somme d'argent n'ait été prévue à cette fin dans le budget. La province fera son devoir.

Un rapport sera prêt au cours de la semaine prochaine.

DANS LE PROCHAIN BUDGET

Montréal: ni hausse ni diminution des taxes

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier que l'administration municipale ne prévoit aucune augmentation ou diminution de taxes dans le prochain budget qui doit être déposé le 15 mars prochain.

M. Saulnier a dit, en réponse aux questions des journalistes, que l'administration étudie depuis quelque temps le prochain budget mais qu'il lui est encore impossible de dire ce qu'elle entend faire avec les sommes qui seront remboursées par le gouvernement provincial relativement à la construction du boulevard Métropolitain.

On se rappelle que la semaine dernière à Québec, alors que le premier ministre, M. Jean Lesage, annonçait que le gouvernement soumettrait bientôt un bill pour prendre à sa charge le boulevard, M. Saulnier avait déclaré que l'administration étudierait comment elle pourrait utiliser le remboursement.

La quote-part de Montréal à la construction du boulevard pour l'année financière qui se termine à été de \$4,112,754. Comme le gouvernement provincial laissera à la charge des municipalités les voies locales du boulevard on ne sait pas encore exactement quel sera le montant du remboursement.

PREMIER-MONTREAL

Le chrétien en démocratie

Par Gérard Filion

(Voir en page 4)

OPIREX
"le baume des yeux" OP 1

LE DEVOIR, MONTRÉAL, SAMEDI, 11 FÉVRIER 1961

Le chrétien en démocratie (1)

Les amateurs de sensation seront déçus: les abbés Dion et O'Neill les laisseront sur leur appétit.

"Le chrétien en démocratie" est ce qu'il y a de plus pondéré dans les idées et dans le ton. A peine ici et là quelque allusion au contexte québécois. Pour le reste, c'est un traité de civisme rédigé en une langue claire, dépouillée de tout apprêt.

Ceux qui s'attendaient à des audaces de doctrine et de langage connaissent mal les auteurs. Ils en ont gardé l'image de deux prêtres frondeurs, auteurs de la fameuse étude qui avait fait tant de bruit au lendemain des élections générales de 1956. Ils oublient que le dernier ouvrage des deux abbés québécois, *Le chrétien et les élections*, était d'une remarquable mesure. C'est le moment de la publication, à la veille des élections du 22 juin, qui donna à la brochure, à tort d'ailleurs, l'allure d'un pamphlet politique.

Le chrétien en démocratie est la suite naturelle du *Chrétien et les élections*. Les auteurs ramassent en dix-sept chapitres des idées essentielles sur la démocratie, ses fondements, ses exigences, des devoirs qu'elle impose et les droits qu'elle confère. Rien de très nouveau certes, mais quelques chapitres qui feront réfléchir.

La plupart des gens de notre génération ont reçu une éducation insuffisante, pour ne pas dire fautive, sur le régime politique dans lequel nous vivons. Les thèses de l'abbé Lortie, qui faisaient autorité à l'époque de nos années de collège, laissent transparaître un brin de mépris pour la démocratie et faisaient ressortir les bienfaits d'un régime autoritaire. L'abbé Lortie reflétait d'ailleurs un courant de pensée très fort chez les catholiques du dix-neuvième siècle et très puissant à venir jusqu'à la dernière guerre, dans le milieu canadien-français.

Le chapitre qui porte sur "une légitime, saine laïcité de l'Etat" aurait attiré aux auteurs une censure sévère, s'il eût été écrit au début du siècle. Cela se comprend. La distinction entre laïcité et laïcisme n'était pas encore éclaircie; à plus forte raison le rôle du laïc était à peine entrevu par les plus clairvoyants de nos chefs religieux. Réclamer une "légitime et saine laïcité de l'Etat" au début du siècle, c'aurait été se ranger du côté du petit père Combes, et d'une façon générale des persécuteurs de l'Eglise.

Le même chapitre expose avec beaucoup de mesure des idées simples sur la tolérance, le cléricalisme des laïques et des clercs, l'antichristianisme, la distinction entre le temporel et le spirituel, l'autonomie légitime des deux pouvoirs. Dans une province où certains laïques s'abritent volontiers derrière des soutanes pour défendre des intérêts pas toujours respectables, qu'il soit permis de dire que l'Eglise essaie de se dégager de leur emprise, il est bon que l'on clarifie les idées sur des sujets d'une quotidienneté actuelle.

Le chapitre sur "l'autorité et le bien commun" n'est pas moins important.

Comme catholiques, nous vivons dans une société fortement hiérarchisée; l'autorité doctrinale et disciplinaire s'exerce

de haut en bas. L'Eglise a bien ménagé des recours à tout catholique, laïque ou clerc, qui se croit victime d'un abus de pouvoir, mais elle reste quand même une société fort étrangère aux principes et aux méthodes qui s'appliquent au gouvernement temporel des hommes.

Aussi les catholiques sont-ils enclins à transporter dans la vie civile leur comportement de soumission à l'Eglise. Ils vénèrent l'autorité et celui qui en est investi, comme si celui-ci tenait un mandat direct du Saint-Esprit.

En régime démocratique, l'autorité vient de Dieu certes, mais après un assez long détour. Ce sont les citoyens investis des attributs de la liberté qui élisent des représentants, lesquels à leur tour désignent ceux qui exerceront l'autorité. Cette désignation est limitée, conditionnelle. Elle peut être retirée n'importe quand. La précarité du pouvoir en régime démocratique est telle qu'on se demande si ce n'est pas la loi plutôt que ceux qui l'appliquent, qui constitue le principe même de l'autorité. Il est en tout cas notoire que les personnes en autorité sont soumises comme les simples citoyens aux prescriptions de la loi. C'est donc qu'elles admettent un pouvoir supérieur au leur. L'autorité cesse, dans de telles circonstances, d'être un privilège pour devenir une fonction stricte, un devoir exigeant.

La concupiscence du pouvoir est un vice qui n'est pas souvent dénoncé dans notre milieu. L'arbitraire, le règne des privilèges, la mise en veilleuse des libertés fondamentales de l'homme, ont pu fleurir sans soulever de véhémentes protestations. Le respect de l'autorité est plus souvent rappelé que ne sont dénoncés les abus de l'autorité. Le refus de plier devant le pouvoir de l'argent ou de la politique est un acte de courage et de vertu qu'un plus grand nombre de catholiques devraient apprendre à pratiquer. L'obéissance chrétienne est digne; elle se situe à l'opposé de la veulerie.

Les auteurs traitent avec pertinence de la distinction entre le légalisme et la justice. Ils s'élèvent à juste titre contre une notion toute positive du droit. Il est bon que ces choses-là soient rappelées. Quand naît un conflit, beaucoup de gens se rangent spontanément du côté de la légalité, sans chercher à voir où se situe exactement la justice. Il est bien évident que dans une société organisée, la loi impose une indiscutable discipline, mais le souci de faire coïncider la loi et le droit devrait être constant chez les catholiques.

Le chrétien en démocratie arrive au bon moment. Nous sommes à quelques années de toute contestation électorale. Personne ne pourra prétendre que la brochure servira un parti au détriment d'un autre. Chacun la lira en toute quiétude d'esprit.

L'ouvrage comble une lacune de notre éducation. Il est à mettre entre les mains des étudiants en philosophie des écoles secondaires et des collèges classiques. En un langage simple, il expose l'essentiel de tout ce qu'un citoyen éclairé doit savoir sur la démocratie.

Gérard FILION

(1) Aux Editions de l'Homme, 160 pages, \$1.

Blocs-Notes

Washington revise toute sa politique étrangère

L'un des aspects les plus frappants de l'activité trépidante du nouveau gouvernement américain, c'est la révision, profonde et complète, qu'il a entreprise de l'orientation de la politique étrangère. Tous les grands dossiers sont rouverts (relations avec l'URSS, désarmement, Alliance Atlantique, Congo, Laos, Amérique latine) et les ambassadeurs rappelés en consultations, affluent à Washington. Une triple inspiration guide cette "réévaluation" faite à l'échelle mondiale: retrouver la direction et la confiance des alliés occidentaux et reprendre l'initiative dans les rapports avec l'Est, renforcer le dispositif de défense tout en recherchant la détente (pouvoir se montrer d'autant plus libéral qu'on sera plus puissant), lancer une offensive décisive en direction de la masse des pays neutres d'Afrique et d'Asie pour y devancer l'Union soviétique ou du moins pour empêcher qu'elle transforme la neutralité des jeunes Etats en bienveillance à son endroit.

Déjà, cette nouvelle orientation se fait sentir au Laos où partiellement "lâché" par Washington, le gouvernement Boun Oum (mis en place grâce à l'ancien gouvernement américain) s'est résigné à céder la place à un régime de coalition si un tel cabinet peut se former au cours des prochaines semaines. L'évolution de la politique américaine se manifeste également au sujet

l'iclonisme et le désir de préserver l'avenir de l'OTAN où plusieurs Etats membres (Grèce, Belgique, France, Hollande) ont des intérêts "impériaux", les Etats-Unis n'ont évidemment pas la partie facile: leur marge de manoeuvre est infiniment moins considérable que celle de l'URSS.

Position délicate des E.-U.

Le gouvernement Kennedy voudra aller aussi loin dans le domaine de "l'anticolonialisme" que ce lui sera possible sans faire éclater l'alliance occidentale, courtiser les nationalismes africains même les plus virulents tant que cela n'aboutira pas à cautionner de nouveaux impérialismes. Le jeu est dangereux et la partie ne sera pas facile. Entre le "groupe de Casablanca" et l'OTAN, entre la Ligue arabe et Israël, entre les nationalistes Nordod Sibhoun, Souvanna Phouma et les anticomunistes militants de Saïgon, de Bangkok, de Manille, Washington devra se livrer à de périlleuses acrobaties. Et quoi qu'il fasse, il aura du mal à tourner l'URSS sur sa gau-

Ecarter les volontés de poser en champions de l'an-

Les espérances de la Ligue arabe

"La conférence de Bagdad a ouvert une ère nouvelle dans la lutte arabe et a défini une attitude commune pour le bien de tous les peuples arabes". Par ces paroles optimistes M. Hachem Djawad, ministre des affaires étrangères d'Irak, a clos les travaux du comité ministériel de la Ligue arabe, réuni sur les bords du Tigre.

La Ligue des peuples arabes vient d'avoir seize ans. Depuis seize ans, invariablement, ses dirigeants ont proclamé à la fin de chaque session l'avènement d'une ère nouvelle et le début de l'unité arabe. Jusqu'à la session suivante, qui invariablement avait pour ordre du jour de sauver l'unité arabe menacée et de préparer l'avènement d'une ère nouvelle.

La réunion de Bagdad ne fait pas exception à la règle. Les ministres se sont séparés après avoir adopté une résolution en quinze points. Parmi ces derniers, on retrouve l'engagement solennel de sauver la Palestine, de supporter l'expansion de l'Etat d'Israël et de liquider l'impérialisme français.

Trêve précaire

Sans doute, à l'actif de la conférence qui s'achève, convient-il de noter l'amélioration, du moins apparente, des relations de la République arabe unie avec l'Irak, la Jordanie et la Tunisie respectivement.

Depuis trois ans ces trois derniers pays s'étaient trouvés en conflit avec le régime syro-egyptien, qu'ils accusaient de mentir des troubles sur leur propre territoire. Les griefs nourris par le général Kassem, le Roi Hussein et le président Bourguiba contre le Raïs avaient pratiquement bloqué le fonctionnement de l'organisme panarabe.

Les ministres des affaires étrangères ont notamment décidé d'appliquer la résolution adoptée par le conseil de la Ligue arabe à Châtaura en août 1958, et qui prévoit l'arrêt de toutes les campagnes de presse et de radio menées par un pays arabe contre d'autres.

Les observateurs ne manquent pas de faire remarquer que quelques heures à peine après le vote de la résolution de Châtaura le premier ministre jordanien était victime, avec onze autres personnes, d'un attentat dont l'origine "étrangère" ne semblait guère faire de doute.

che. A la limite, le danger serait de compromettre tout le réseau d'alliances tissé au lendemain de la guerre sans remporter d'avantages appréciables ni durables en Afrique et en Orient.

Déjà, le revirement au sujet du Laos a amené le président des Philippines à envisager le retrait de son pays de l'OTAN SE (Organisation du traité de l'Asie du sud-est) et la création d'une nouvelle alliance strictement asiatique.

En même temps, le nouveau régime américain est amené à reprendre l'offensive en vue de la coexistence pacifique et du désarmement tout en accélérant le renforcement du gigantesque arsenal des Etats-Unis, à ordonner la mise en chantier immédiate de cinq autres sous-marins nucléaires armés de "Polaris" (coût global: \$500 millions), de nouvelles propositions pour les négociations sur le désarmement. La transition ne sera pas aisée, à cause de l'héritage de 15 ans d'anticommunisme stérile, de la situation des E.U. entre le monde afro-asiatique et leurs alliés, des heurts de personnalités au sein même du gouvernement démocrate. La différence de conceptions entre Stevenson et Dean Rusk vient d'éclater trois semaines après l'entrée en fonction du nouveau régime et la collaboration à long terme de ces deux hommes paraît impossible. A moins d'une option résolue avec tous ses risques, la politique étrangère du gouvernement Kennedy risque d'être caractérisée par une incertitude de qui ne vaudrait guère mieux que l'immobilisme.

Il faut donc se réjouir de l'importante initiative que représente cette exposition du "livre médical français". Elle fera, pour ceux qui l'ignoreraient encore, la démonstration du nouvel essor de la recherche médicale en France, de la diversité et de la richesse de l'édition en ce domaine. Elle devrait contribuer à accélérer le retour, timidement amorcé, aux sources françaises. En médecine comme dans les autres domaines de la science, il serait puéril de contester l'importance de l'apport américain et ridicule de l'ignorer, mais il le serait au moins autant, du simple point de vue scientifique, d'ignorer la contribution française.

La "première raison", s'en ajoute pour nous d'autres tout aussi pressantes sous l'angle culturel et sous l'angle national. Plongés dans l'univers anglo-américain, nous en constatons presque malgré nous les progrès et la puissance, nous en subissons de gré ou de force, et profondément, l'influence. Il est essentiel à notre survie, à la qualité de notre apport, d'intensifier nos relations avec la France et, particulièrement dans le domaine des sciences, d'aller le plus possible à son école. L'exposition du livre médical français doit être le point de départ d'une action énergique et suivie en ce domaine.

J.-M. L.

"Bousille" et les Disciples de Massenet en mission culturelle à Vancouver



Ça a la forme d'un fer à cheval, j'veus l'dit ça porte bonheur!

Lettres au "Devoir"

Relations fiscales

Monsieur le directeur,

D'après votre courrieliste parlementaire, M. Lucien Cardin, député de Richelieu aux Communes, au nom de son parti, déclarait ce qui suit: "J'ai toujours été en faveur de la location des domaines fiscaux".

Comment expliquer cette déclaration quand on se souvient que monsieur Chevrier, son collègue et presque son chef, soulignait à la session précédente, qu'il n'y a rien dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui puisse autoriser une telle location, un tel marchandage entre le fédéral et les provinces. Quand le législateur qui a fait cette loi l'a-t-il amendée pour permettre au fédéral de se comporter dans le domaine réservé aux provinces comme en pays conquis et de leur parler en maître?

D'après le Conseil privé, le fédéral n'a pas le droit de se servir des impôts directs pour des fins provinciales. Pourtant, nous constatons que la plus grande partie des revenus de ce gouvernement provient des taxes directes et que, d'autre part, les deux tiers des dépenses d'Ontario se font pour des fins provinciales.

Devant ces faits, il n'y a qu'à conclure que tout le système fédéral n'est qu'un tissu de fausses situations, de promesses mensongères et d'illégalités. On dirait ensuite que nos compatriotes de la majorité respectent plus les lois que nous, il s'agit pourtant bien de la loi fondamentale du pays et il n'est pas possible d'imaginer de violation plus injuste ni plus flagrante.

Il faut regretter amèrement que les collègues de monsieur Cardin aient été des remparts bien fragiles devant ceux qui s'acharnaient à réaliser l'union législative dont on avait voulu nous protéger pour assurer notre survie. Un peuple qui ne peut s'administrer lui-même ne peut pas survivre ni se développer normalement selon ses traditions, sa langue, sa culture ni au point de vue économique.

L'obstacle le plus gênant à ce genre de colonialisme le plus rétrograde, c'était le Conseil privé qui, en maintes occasions, rappelait à l'ordre les disciples d'un Geo. Brown, aux yeux duquel un simulacre de confédération devait constituer un excellent moyen d'assurer la prépondérance de l'élément anglo-protestant et l'asservissement des Canadiens français. Les lords de cette cour de caractère presque international forçaient les centralisateurs à respecter la lettre et l'esprit de notre loi fondamentale. Vous vous souvenez de l'appui que reçut notre pre-

mier ministre, autonomiste, l'hon. L.-A. Taschereau, qui opposait au gouvernement Bennett son "HANDS OFF QUEBEC". La législature sociale que le gouvernement central avait préparée dut être retirée comme contraire à l'A.B.N.

Pour disposer de cet obstacle qui barrait la route à nos ennemis, "Uncle Louis" eut la géniale idée d'abolir tout simplement les appels au Conseil privé, sous le plus cynique des prétextes, celui de rapatrier la Constitution.

Aucun arbitre ne peut maintenant nous défendre contre les assauts qui, depuis bientôt cent ans, sont sans cesse dirigés contre notre autonomie et notre liberté de nous administrer nous-mêmes.

Ne comptons absolument pas, à cette fin, sur cet autre organisme d'Ottawa qui contredit nos juges canadiens-français et réduit notre gouvernement provincial au niveau d'un conseil municipal qui n'a même pas le droit de fermer les établissements commerciaux à certains jours de l'année.

Le chemin est maintenant libre. Tout peut passer maintenant: la sécurité sociale tout entière, le KULTURKAMPF, la Bismarck, qui envahit les universités, les ondes, les arts et bientôt, tout le domaine de l'éducation, sans compter la voirie, les forêts, les mines, la santé, etc., ou la présence du fédéral se fait sentir à chaque jour de plus en plus. Tout est maintenant permis au fédéral, d'après la règle de base que vient d'énoncer M. Cardin: "Le rôle du gouvernement fédéral, c'est d'assurer les services d'u-

lent se signaler au service de l'Eglise et de la Patrie.

Une seconde bénédiction précieuse nous assure du succès, c'est celle du ministre général des franciscains en début du volume: "Puisse l'exemple et la céleste intercession du P. Didace Arcand susciter parmi la jeunesse canadienne d'aujourd'hui de nombreuses vocations sacerdotales et missionnaires".

Le Comité-édition, "Martyr à Chefoo": président, Gilles Beaudoin, du cours 1933-1933; vice-prés., Léon Arcand, s.j., du cours 1923-1931; éditeur, Clément Marchand, du cours 1924-1932; secrétaire, abbé Gabriel Beaudoin, du cours 1931-1939. L'auteur, P. Ferdinand Coiteux, o.f.m.

En la Semaine des vocations, du 3 au 11 février 1961, séminaire des Trois-Rivières.

L'ACTUALITÉ

Sa langue au... joul!

Les dernières "lameinades" remettent d'actualité les questions linguistiques. On parle plus que jamais des difficultés que présente la langue française, sa syntaxe compliquée et la prononciation capricieuse de certains de ses mots. Personnellement, je m'en rends particulièrement compte depuis que mes propres enfants apprennent, chaque jour, à s'exprimer convenablement. Ainsi, l'autre jour, à mon fils qui s'entretenait sur son plat de céréales, je dis: "Maman va te donner un coup de main". Aussitôt il se récria: "François est gentil, pourquoi tu veux le taper?" Pourquoi, en effet, un coup de main serait-il autre chose qu'un coup de la main?

"Regarde, maman, le bel nation!" Et l'enfant ne comprend pas comment il se fait que l'ancien qui se promène

dans le ciel, l'ancien qui était tantôt "un nation" devient tour à tour "bel lavion", "beaucoup d'ovions" ou encore "des zovions". Quand on a trois ans, il y a vraiment la de quoi perdre son latin (pardon, son peu de français!).

Elles sont classiques, les difficultés de notre langue, ses subtilités, ses caprices, devant lesquels ne butent pas seulement les étrangers, hélas! Par exemple, il y a une grosse différence entre un sale gosse et un gosse sale. Le premier est à gifler et le second, à lever! Un pâle voyou est à redouter, un voyou pâle est à plaindre. Il y a encore les salles propres et les mauvaises bonnes dont parle Tretet. Que dire aussi des prononciations compliquées: "jongle" au lieu de jungle, comme cela s'écrit? Et pourquoi ne pas prononcer fusil comme avril?

Rolande A.-LACERTE, Drummondville.

La tendance était réactionnaire en fin de semaine à Wall Street et ici

POTINS FINANCIERS

La dernière séance de la semaine à Wall Street fut plutôt témoin d'un ton défavorable. Sur la Bourse de Londres, le ton était stable, tandis que les Bourses de Montréal et de Toronto se comportèrent décemment faibles.

La démission du président des E.-U. d'acier, les succès des paiements internationaux expliquent la lourdeur de nos mines d'or cette semaine.

La récente politique d'Otawa sur le sujet du pétrole est peu d'influence sur le compartiment des huiles. On doute de la mise en pratique de cette politique. Attendre les objectifs fixés présentera bien des difficultés.

Après avoir connu la veille la séance la plus achalandée depuis le 26 septembre 1955 — la téléscripteur fut même en retard de 10 minutes pendant 2 heures sur une séance de 5h30, alors que 5,590,000 actions furent liquidées. La Bourse de N.-Y. paraissait encore avilie, hier. La moyenne des industriels de DJ baissa même de 5.45 points.

Bell Telephone vient de demander à la Commission de transports la permission d'augmenter de nouvelles actions jusqu'à concurrence de 2,150,000 actions. Nous en reparlerons.

Les actionnaires de Dominion Tar & Chemical ont approuvé hier la hausse du capital-actions de 10,000,000 à 20,000,000 d'actions.

Il a été question, hier, des offres à Howard Smith Paper Mill et à la St. Lawrence Corp. Il a été déclaré par M. W. H. Hall que les 3 entreprises travaillant ensemble peuvent le faire beaucoup plus économiquement que séparément.

General Dynamics Corporation, en relations étroites avec Canadair Limited, a fait parvenir hier à ses actionnaires leur check de dividende de 25 cts l'action. Le programme de transport par réaction en 1960 a été décevant.

1951 serait une meilleure année qu'antérieurement pour Lake Ontario Portland Cement Co.

La C. S. de Rosemere emprunterait son peu.

Le puils serait rendu à une profondeur de 850 pieds sur la propriété de Solbec Copper Mines, une filiale de Hastings Mining and Development Co., contrôlée par le groupe des Sullivan, dirigés par M. Pierre Beau-chemin. L'objectif est de 1,200 pieds, en prévision que les travaux atteignent ce niveau dans quelques mois.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Imperial Investment Corporation affiche un profit net de \$753,307 durant le dernier semestre vs \$610,810 en 1959

Les détenteurs d'actions d'Imperial Investment Corporation Ltd., inscrits dans les livres de la compagnie le 15 courant, participent au dividende de 31 1/2 cts l'action privilégiée, payable le 15 mars, soit au taux de \$1.25 par action. Quant au dividende des 31 mars, soit au taux de \$1.40 par action, il est payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 du même mois. Le président de cette importante compagnie de finance, en relations étroites avec la Laurentide Acceptance Corporation, vient de faire parvenir aux actionnaires un rapport intermédiaire, couvrant les opérations au 21 décembre 1960. On y lit que le profit net pour le dernier semestre de l'an dernier a été de \$753,307, au regard de \$610,810 durant le même semestre en 1959, soit donc l'équivalent, par action, de 31 1/2 cts. Compte tenu des ajustements par suite de l'émission de droits, les recettes équivalent à 50 cts l'action. Durant le semestre terminé le 31 décembre 1960 le revenu gagné a été de \$6,173,473, contre \$4,384,504 durant le même semestre en 1959. Le président de l'entreprise semble optimiste pour cette année, en dépit des conditions défavorables en 1960, alors que les pertes de crédit touchent un sommet, etc. Comme on sait, les dividendes sur les actions des classes "A" et "B" ont été portés de 12 1/2 cts à 15 cts l'action et la distribution au taux de 60 cts l'action par année commencerait le 31 mars.

Les actionnaires de la Banque Toronto-Dominion pourront souscrire à de nouvelles actions sur la base de 1 pour 4

The Toronto-Dominion Bank offre en fin de semaine à ses actionnaires, inscrits le 10 février, le droit de souscrire à 1 action additionnelle de la banque à \$37 chacune, pour chaque 4 actions détenues. M. A. T. Lambert, son président, commentant l'offre de 600,000 actions additionnelles, déclare que cette dernière permettra aux actionnaires de participer aux progrès et aux succès de l'institution, tout en faisant en sorte que le rapport annuel de la banque et le volume d'affaires de la banque atteignent l'équité des actionnaires et le volume d'affaires de la banque. Les nouvelles actions augmentent le capital de \$8,000,000, d'un des totaux de \$81,000,000 et de \$30,000,000 respectivement. L'équité des actionnaires excédera donc les \$111,000,000. C'est la 3ième offre de droits par l'institution précitée au cours des derniers 5 ans. Ces droits expireront le 15 mai 1961. Le prix de souscription sera comptant ou en 10 versements de \$3.70, à partir du 15 mai 1961 et se terminant le 31 mars 1962. Les actions qui n'auront pas été souscrites par les actionnaires en vertu de l'offre précitée seront absorbées par l'association de la banque, E. A. Ames & Co. Ltd. Durant l'exercice clos le 31 octobre 1960, la Banque Toronto-Dominion a vu ses recettes, ses dépôts, ses prêts et son actif atteindre des chiffres record et le profit net équivalait à \$2,77 l'action vs \$2,28 précédemment. Son actif global à \$1,904,000,000 accusa une hausse de \$114,000,000.

En marge de la nomination de M. Marcel Saint-Laurent comme gérant des ventes de Grenier, Ruel & Cie Inc.

M. J.-N. E. Grenier, président de Grenier, Ruel & Cie Inc., courtiers en valeurs de placement, est à la tête de la nomination récente de M. Marcel Saint-Laurent de Lévis comme gérant des ventes de cette maison. Né à Notre-Dame de Lévis en 1918, il a fait ses études à l'Académie commerciale de Québec et à l'École de commerce. Ancien comptable de la Société d'assurance des Caisses populaires et ancien chef du personnel et secrétaire de la Latérite Fortier Ltée de Lévis, M. Saint-Laurent fait bénéficier aujourd'hui sa clientèle des nombreuses connaissances acquises dans les affaires. A l'emploi de la maison Grenier, Ruel & Cie Inc., depuis 1950 comme représentant des comités de Lévis, Beloeil, Montmagny, L'Islet et Kamouraska, il fut nommé directeur de la maison en 1958. M. Saint-Laurent est en 1960 président de la Chambre de commerce de Lévis. Il est de plus membre très actif de nombreuses organisations sociales et des principaux corps publics. Après avoir acquis une précieuse expérience de la vente, il n'y a aucun doute qu'il est en mesure aujourd'hui de faire bénéficier par ses connaissances, l'organisation de vente de la maison et ainsi, celle-ci pourra donner un meilleur service à sa nombreuse clientèle. En marge de ces données, nous tenons à transmettre nos félicitations à M. Marcel Saint-Laurent. Son dynamisme permettra à la maison de valeurs précitées, membres de l'IDAC, de continuer d'aller de l'avant, d'autant plus qu'elle compte à sa tête des dirigeants dont les talents ont été reconnus par leurs confrères qui n'hésitent pas à les élire, à plusieurs reprises, à la tête de l'Association des courtiers de Québec.

Les ventes de Bruck Mills Limited se maintiennent au dire de son président, M. Gerald L. Bruck

"Les ventes de Bruck Mills Limited depuis le début de l'année se maintiennent à peu près au même niveau que celles pour la même période l'an dernier", voilà ce qui ressort des remarques faites par M. Gerald L. Bruck, président de Bruck Mills Limited, devant les actionnaires réunis pour la tenue de l'assemblée annuelle. A son dire, de tels résultats ont été obtenus en dépit d'opérations au ralenti dans l'industrie du textile et du vêtement. La pénurie de commandes à l'avance pour un problème d'inventaires pour les moulins aussi bien que pour les distributeurs. Commentant les activités de la filiale australienne, M. Bruck a déclaré que "les 6 premiers mois de son exercice financier ont laissé voir un bénéfice net de \$300,000 avant les taxes, contre une perte nette au cours de l'exercice précédent, clos le 30 juin 1960. Ce résultat serait dû au contrôle effectif des importations de textiles japonais en Australie, ainsi qu'aux changements effectués dans les barrières tarifaires. Des mesures identiques lui donneraient, évidemment, les mêmes résultats. A l'issue de l'assemblée, les actionnaires ont réélu les mêmes administrateurs, soit M. Gerald Bruck, président, Robert J. Bruck, vice-président, M. L. S. Lee, vice-président, H. Stern, administrateur et secrétaire-trésorier, N. Berkman, Henry G. Birks, L. N. Russell, Morton Darling, René-B. Perrault et l'hon. Gaspard Fauteux, tous administrateurs de cette entreprise affichant un actif de \$10,252,513.00.

Marcel CLEMENT

BOURSE DE TORONTO

				Cgm						
Valuers	Ventes	Hauf	Bas	Fin.	Net	Valuers	Ventes	Hauf	Bas	Fin.
AdBibi	1925	54 1/2	41	41 1/2		Texaco	110	54 1/2	82	82 1/2
Adm	200	20	20	20		Thy	200	20	20	20
Adm	215	215	215	215		Thy	215	215	215	215
Acad Aft	515	520 1/2	225	225 1/2	1 1/2	Thy Dom	215	54 1/2	67 1/2	67 1/2
Acad Aft	415	20	20	20		Thy Elev	215	51 1/2	12	12
Acad Aft	215	215	215	215		Thy Elev	215	51 1/2	12	12
Alia Dist	250	192	190	190		T Fin A	1380	54 1/2	41	41
Alia Dist	250	192	190	190		T Fin A	1380	54 1/2	41	41
Alia Gas	4957	52 1/2	28	28 1/2	1 1/2	T Fin A	1380	54 1/2	41	41
Alia Gas	515	515	156	156		T Fin Sw	320	425	425	419
Alia Gas	515	515	156	156	1 1/2	T Fin Sw	320	425	425	419
Alia Gas	515	515	156	156	1 1/2	Trans M	4750	59 1/2	9 1/2	9 1/2
Alia Gas	515	515	156	156	1 1/2	Trans M	4750	59 1/2	9 1/2	9 1/2
Alia Gas	515	515	156	156	1 1/2	Tw C Gas	4250	56	6	6
Alum	258	53 1/2	33	33 1/2		Un Gas	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Alum	258	53 1/2	33	33 1/2		Un Gas	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Alum	258	53 1/2	33	33 1/2		Un Corp B	200	52 1/2	25 1/2	25 1/2
Alum	258	53 1/2	33	33 1/2		Un Corp B	200	52 1/2	25 1/2	25 1/2
Ang	120	53 1/2	10	10		Un Corp B	200	52 1/2	25 1/2	25 1/2
Ang	120	53 1/2	10	10		Un Corp B	200	52 1/2	25 1/2	25 1/2
Ang	120	53 1/2	10	10		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Ang	120	53 1/2	10	10		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	77 1/2
Asm	215	215	215	215		Un Steel	2155	51 1/2	77 1/2	7

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
 Québec 9 Cleveland 4
 Buffalo 3 Providence 0
 Ligue de l'Est
 Kingston 9 Sudbury 5

AUJOURD'HUI

Canadiens & Rangers (a-midi)
 Boston & Toronto
 Ligue Américaine
 Rochester & Cleveland
 Québec & Hershey
 Buffalo & Springfield
 Ligue de l'Est
 Sudbury & Kingston

DEMAIN

Ligue Nationale
 Canadiens & Chicago
 Toronto & Detroit
 Rangers & Boston
 Ligue Américaine
 Cleveland & Providence
 Hershey & Buffalo
 Québec & Rochester
 Ligue de l'Est
 Saint-Sauveur & Kitchener
 Hull & Hull

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE				
	P	G	P	Pts
Toronto	54	20	15	9
Canadiens	52	29	15	8
Chicago	54	29	15	8
Detroit	54	20	21	13
Rangers	53	17	28	8
Boston	53	11	31	11

LIGUE AMERICAINE				
	P	G	P	Pts
Springfield	53	35	17	2
Cleveland	52	28	24	9
Buffalo	52	26	23	4
Hershey	51	23	24	2
Rochester	50	22	27	2
Québec	51	22	27	2
Providence	53	18	37	0

LIGUE DE L'EST				
	P	G	P	Pts
Hull	50	34	12	4
S. Ste-Marie	53	24	21	8
Kitchener	52	21	25	5
Kingston	52	21	25	5
Sudbury	52	18	27	2
Royal	53	17	31	1

LIGUE METROPOLITAINE				
	P	G	P	Pts
St-Jérôme	34	22	5	1
Lachine	34	22	5	1
National	33	16	13	4
Verdun	33	16	13	4
St-Hubert	33	16	13	4
N.D.G.	34	12	18	4
Rosemont	34	7	18	2
Valleyfield	35	8	23	4

Magnifique succès des Ice Folies

Dix numéros à grand déploiement resplendissant de gaieté, de couleur et de patinage artistique de toute première valeur font du spectacle de 25e anniversaire des "Ice-Folies" une présentation qui plaira à la famille entière et qu'il ne faut pas manquer. Les "Ice-Folies" ont d'ailleurs remporté un magnifique succès, les "Ice-Folies" depuis dimanche dernière puisque plus de 60,000 personnes ont daigné se rendre applaudir cette fameuse troupe de 160 patineurs et patineuses.

Du numéro d'ouverture, "Ensemble d'élégance" à celui de clôture qui met en vedette les "Ice-Folies", groupe de patineuses expertes qui sont toutes fort jolies et tout simplement étonnantes de précision, les "Ice-Folies" offrent un divertissement de choix de plus de deux heures et demie. On prend part entre autres choses à un gai festival suisse; à une expédition mysté-

Le Canadien a maintenant deux gardiens de buts

La grande question dans le camp des Canadiens de Montréal est de savoir qui est leur gardien de buts.

L'ACSM au Centre de Saint-Émile

Roger Milette, président de l'Association des clubs de ski de Montréal, doit faire parvenir une convocation à tous les directeurs des clubs affiliés à l'ACSM, les invitant à la réunion mensuelle de l'organisme. L'assemblée aura lieu, mercredi soir, le 15 février, au centre des loisirs de la paroisse Saint-Émile, rue Davidson. Les directeurs recevront leur invitation au cours de la fin de semaine.

C'est au cours de cette rencontre qu'on mettra une dernière main à l'organisation du concours annuel de l'Association. À cette occasion, les skieurs seront reçus par les membres du club de ski Ste-Adèle et les épreuves annuelles se dérouleront sur les franges du mont Alouette. Le chef de course, Roger L'Ecuyer, sera assisté par les membres du club. Arthur Dubé signera le parcours du skion.

L'ACSM a organisé sa première épreuve de qualification, au mont Prevost, le 29 janvier. La deuxième épreuve est fixée pour dimanche prochain, au même endroit. Les épreuves de qualification sont dirigées par Ronald Prevost et François Bellemare, professionnels de l'Association des Moniteurs du Canada. La réunion de mercredi débutera vers huit heures et les dames sont cordialement invitées.

Est-ce Charlie Hodge, le petit gardien de buts des mineurs, qui est venu remplacer Jacques Plante en novembre dernier et a si bien fait que celui qu'il avait remplacé a été lui-même envoyé aux mineurs?

Est-ce Jacques Plante, cinq fois gagnant du trophée Vézina le cerbere qui porte un masque et dont les excursions lointaines des filets en ont fait un des gardiens de buts les plus spectaculaires dans le hockey?

L'instructeur Toe Blake n'a pas encore fait son choix et gardera les deux gardiens de buts dans le camp des Canadiens.

Plante est revenu à son poste jeudi soir et a brillé dans la victoire de 5-1 que les Canadiens ont remportée aux dépens des Bruins de Boston, détenteurs de la dernière place dans le classement de la Ligue nationale.

Pour Plante, c'était sa première joute avec les Canadiens depuis le 24 novembre dernier.

On compte bien encore voir Plante dans les buts des Canadiens cet après-midi, alors que les Montréalais rendront visite aux Rangers de New-York. Ce soir, les détenteurs de la première place, les Maple Leafs de Toronto, recevront la visite des Bruins. Dimanche soir, les six équipes du circuit seront à l'œuvre: New-York à Boston, Toronto à Detroit et Canadiens à Chicago.

Encore souffrant

Plante, qui a admis qu'il était nerveux avant la partie de jeudi soir, a déclaré que son genou gauche le fait souffrir depuis trois ans et qu'il ressent encore des douleurs quand il est forcé d'étendre la jambe.

"Je porte toutefois un support et je me sens mieux," a déclaré Plante.

La défense des Canadiens s'est sensiblement ressentie du retour de Doug Harvey. En fait, elle a si bien fait jeudi soir que

Georges Coallier au collège de l'Assomption

M. Georges Coallier, sauteur de barils, champion du Canada, donnera un spectacle de choix à l'arena du collège de l'Assomption, dimanche soir le 12 février, à l'occasion du festival sportif du collège. On assistera aussi à une joute de hockey entre l'équipe senior du mont St-Louis et celle du collège de l'Assomption.

Dans l'après-midi, au cours de la joute entre le jeune du collège et celui des loisirs St-Constant, le corps de clairons de l'école secondaire St-Gabriel de Ste-Thérèse-de-Blainville donnera une démonstration grandiose. On s'attend, cette année, à un festival sans précédent.

Aucune poursuite

STACKHOLM — Un officiel du hockey suédois a révélé qu'aucune poursuite judiciaire ne sera intentée contre Darryl Sly, des Smoke Eaters de Trail. Sly est accusé de s'être attaqué à un joueur suédois, lors de la joute hors concours de lundi entre les Canadiens et l'équipe nationale de la Suède. Les Smoke Eaters l'ont emporté 4-1. L'incident a causé une vive indignation chez les chroniqueurs sportifs et les amateurs de hockey de la Suède.

Un examen médical a toutefois révélé que le joueur en question n'a subi aucune blessure sérieuse. Harman Carlsson, membre du bureau de direction de la Fédération de hockey de Suède, a déclaré que dans les circonstances, il revient à la direction du club Trail de prendre des mesures disciplinaires contre ses joueurs.

Frank Robinson est emprisonné

CINCINNATI — Le joueur de premier-but et de champ extérieur, Frank Robinson, des Reds de Cincinnati, a été arrêté hier matin à Cincinnati et il a passé plusieurs heures dans les cellules avant de pouvoir payer son cautionnement.

Il comparaitra en cour aujourd'hui et devra répondre aux accusations d'avoir troublé la paix et d'avoir été trouvé en possession d'un arme à feu. L'officier de police Howard Simpson a expliqué qu'il avait effectué l'arrestation de Robinson et de l'un de ses amis sur une plainte de William Webb vers 2 h 30 a.m., dans un restaurant. Le gérant de l'établissement s'était plaint d'avoir été battu par les deux hommes.

L'agent de police a ajouté qu'un revolver chargé avait été trouvé dans une poche de veston du joueur de baseball.

Brown vs Charnley

LONDRES — Joe Brown, de Bâton Rouge, Louisiane, a signé hier un contrat pour la défense de son championnat poids léger mondial contre Dave Charnley, de Grande-Bretagne, à Londres, le 18 avril.

Charnley s'attaquera ainsi au champion pour la deuxième fois. Lors du premier match entre les deux hommes, à Houston, Texas, le 2 décembre 1959, Charnley avait subi une sérieuse coupure à l'œil et il avait dû abandonner les hostilités au cinquième round. Ses seconds avaient soutenu qu'il avait subi une telle blessure en encaissant un coup de tête de son adversaire.

Brown détient son championnat depuis le 24 août 1956. Il a 36 ans. Charnley est beaucoup plus jeune, âgé de 25 ans et il est classé au deuxième rang chez les plus sérieux aspirants poids légers par la revue de boxe Ring. Charnley détient aussi les championnats poids légers d'Europe et de l'Empire britannique.

Le promoteur Jack Solomons a révélé que la rencontre sera présentée au Earl's Court d'une capacité de 18,000 sièges.

Centre d'apprentissage

Samedi le 11 février à 8 h 30 p.m., grande soirée dansante organisée par les anciens du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Montréal, à l'auditorium 5205 rue Parthéna.

Invitation spéciale à tous les anciens. Il y aura orchestre renommé et artiste invité connu.

A noter, qu'à la même adresse, tous les jeudis à 7 h 15 p.m., il y a badminton, ping-pong, ballon volant etc., pour tous les gens de la construction. Invitation mixte.

Plante n'a été mis à l'épreuve que 20 fois.

Harvey, qui joue en dépit d'une tumeur à une cheville, a joué un rôle de premier plan dans la victoire des Canadiens. Sans lui, la défense du Tricolore avait été extrêmement poreuse en ces dernières parties. Doug a participé à un but en aidant à faire du retour de Plante un succès.

Pour les Canadiens, la victoire de jeudi soir n'était que leur deuxième dans leurs huit dernières joutes. Il est à remarquer que Harvey était à son poste pour ces deux victoires et qu'il était absent des six autres parties.

Joute importante

Cette joute de cet après-midi est d'extrême importance pour les Canadiens. Ils sont à trois points des Maple Leafs, mais ont deux joutes de plus qu'eux à jouer.

Les Black Hawks sont en troisième place, à neuf points des Canadiens, mais leur avance sur les Red Wings de Detroit n'est que de quatre points. Les Rangers, virtuellement exclus des éliminatoires, sont en cinquième place, à 11 points des Red Wings et neuf points en avant des Bruins, qui ferment la marche.

Entente mutuelle enfin conclue

Il est rassurant d'entendre dire que la Ligue américaine de football et la Ligue canadienne de football ont conclu une entente mutuelle pour éviter la subordination des joueurs. Voilà qui est jol pour les neuf grandes équipes canadiennes, mais qu'est-ce à dire du circuit en cela méprisé qu'est l'Ontario Rugby Football Union?

Pendant des années, la Ligue canadienne de football a ignoré l'ORFU et, l'an dernier, lorsque la LCF commença d'opérer, le circuit ontarien reçut une autre taloche. La Ligue américaine sauta la frontière et vint rejeter les services de 10 joueurs de l'ORFU.

"On ne nous a pas donné un élan pour ces joueurs", a déclaré le président Gordon Gilbridge, de London.

"J'en ai soufflé mot à deux reprises au commissaire Joe Fosco, de la LAF; tout ce qu'il m'a répondu, c'est qu'il allait voir à cette affaire et qu'il me tiendrait au courant; je n'ai pas encore eu de ses nouvelles."

Sudbury	5
Kingslon	0

SOMMAIRE	
1-Sudbury, Burton	4:08
2-Sudbury, Burton	4:12
3-Sudbury, Burton	4:16
4-Sudbury, Burton	4:20
5-Sudbury, Burton	4:24
6-Sudbury, Burton	4:28
7-Sudbury, Burton	4:32
8-Sudbury, Burton	4:36
9-Sudbury, Burton	4:40
10-Sudbury, Burton	4:44

Buffalo	3
Providence	0

SOMMAIRE	
1-Buffalo, Cullen	9:52
2-Buffalo, Cullen	9:56
3-Buffalo, Cullen	10:00
4-Buffalo, Cullen	10:04
5-Buffalo, Cullen	10:08
6-Buffalo, Cullen	10:12
7-Buffalo, Cullen	10:16
8-Buffalo, Cullen	10:20
9-Buffalo, Cullen	10:24
10-Buffalo, Cullen	10:28

Buffalo	3
Providence	0

Les skieurs désireux de connaître le ski de randonnée, sont invités à se joindre à un tour partant de l'hôtel Sun Valley (4 milles au nord de Sainte-Adèle), le dimanche 19 février 1961. Le départ est fixé de 9 à 11 heures du matin, et les participants reviendront au même point plus tard dans l'après-midi.

La section de Montréal du Alpine Club of Canada, qui organise ce tour avec le concours du Canadian Ski Patrol System et du M.O.C., espère convaincre les gens sceptiques du fait que ce sport regagne peu à peu la popularité qu'il connaissait autrefois dans les Laurentides. Un nombre grandissant de skieurs de toutes classes trouvent que ce sport leur procure beaucoup de satisfaction et le pratiquent régulièrement. Des skis légers et des bottines spéciales ne seront pas nécessaires pour ce tour, car la distance à couvrir n'est pas grande (6 1/2 milles), mais les enthousiastes trouveront que la satisfaction retirée par l'usage d'un équipement spécial vaut largement la dépense supplémentaire. Il y a maintenant plusieurs endroits en ville, où l'on peut se procurer ce matériel à un coût très raisonnable. Le jour fixé, des skieurs des clubs mentionnés patrouilleront la piste, et des membres du Canadian Ski Patrol seront sur place au cas où leur aide serait nécessaire.

M. F. Urquhart, un vétéran du ski de randonnée, accorde aussi son appui à cette entreprise.



Cleuda Murray et André Bertrand, les capitaines respectifs des clubs de journalistes et des artistes qui s'affronteront dans une joute amicale au Forum dimanche, le 19 février, ont visité la troupe des Fellics afin d'apprendre l'art du bien patiner. On les voit ici en présence des jumelles Mariene et Margaret Heldrum, deux étoiles de cette fameuse troupe.

Les compteurs

	B	A	Pts
Geoffrion, Can.	31	36	67
Mahovich, Toronto	42	22	64
Moore, Canadiens	32	29	61
Beliveau, Canadiens	21	39	60
Kelly, Toronto	16	40	56
Ullman, Detroit	18	37	55
Bathgate, Rangers	22	32	54
Hows, Detroit	16	35	51
Delvecchio, Detroit	23	25	48
Richard, Canadiens	18	29	47
Hull, Chicago	24	19	43
Heberton, Rangers	20	23	43
Mikita, Chicago	17	26	43
Olmstead, Toronto	15	28	43
Hay, Chicago	6	37	43
Nevin, Toronto	12	28	40
Balfour, Chicago	17	22	39
Henry, Rangers	19	18	37
Keon, Toronto	15	20	35
Hicke, Canadiens	14	21	35
Toppazzini, Boston	12	23	35
Bonin, Canadiens	10	25	35
Sullivan, Rangers	8	27	35
Armstrong, Toronto	14	19	33
McKenney, Boston	20	12	32
Wharrem, Chicago	9	23	32
Murphy, Chicago	15	16	31
Horvath, Boston	15	15	30
Eurns, Boston	10	20	30
Harris, Toronto	7	23	30
Prentice, Rangers	15	14	29
Rucy, Boston	12	17	29
Cullen, Rangers	10	19	27
Ingarfield, Rangers	10	18	28
Nesterenko, Chicago	15	12	27
McDonald, Chicago	13	14	27
Harvey, Canadiens	3	24	27
Goggin, Detroit	3	24	27
Mohs, Boston	11	15	26
Gendron, Canadiens	8	18	26
Stanley, Toronto	5	21	26
Glover, Detroit	17	8	25
MacDonald, Detroit	14	10	25
Litzenberger, Chicago	9	16	25
Pulford, Toronto	8	17	25
Geddy, Rangers	6	19	25
Johnson, Detroit	12	12	24
Oliver, Boston	11	13	24
Barkstrom, Can.	10	14	24
Talbot, Canadiens	4	20	24
Duff, Toronto	13	10	23
Melnik, Detroit	9	14	23
Sloan, Chicago	7	16	23
Shack, Toronto	14	8	22
Pilote, Chicago	5	16	21

La BBC n'a pas eu le meilleur sur lui

LONDRES — Une grande vedette du soccer a su tenir tête aux autorités de la British Broadcasting et a refusé, à la dernière minute, de participer à l'émission tant soit peu indiscret "This is your life".

Le réalisateur de l'émission avait fait venir des États-Unis deux cousins de Danny Blanchflower afin de l'aider à raconter les principaux épisodes de sa vie.

Le capitaine des Hotspurs de Tottenham ignorait tout à fait ce qui allait se passer. On l'avait invité aux studios sous prétexte de lui faire enregistrer une conférence sur le soccer. Son épouse et ses parents, qui savaient tout de l'affaire, s'étaient rendus à l'insu de Blanchflower dans un autre studio du réseau de télévision britannique.

Samson Andrews, le maître de cérémonie, se préparait à lui apprendre la nouvelle. Quelques secondes seulement avant l'émission, Blanchflower se leva précipitamment de son fauteuil et quitta le studio.

"Ma vie privée m'appartient et je n'ai aucune raison de donner pour moi-même, c'est une question de principe".

La BBC, à cause de circonstances impérieuses, remplaça "This is your life" par un court métrage.

Cleveland	4
Québec	0

SOMMAIRE	
1-Cleveland, Attwell	9:03
2-Cleveland, Attwell	9:07
3-Cleveland, Attwell	9:11
4-Cleveland, Attwell	9:15
5-Cleveland, Attwell	9:19
6-Cleveland, Attwell	9:23
7-Cleveland, Attwell	9:27
8-Cleveland, Attwell	9:31
9-Cleveland, Attwell	9:35
10-Cleveland, Attwell	9:39

Cleveland	4
Québec	0

Les quatre links principaux de Pinehurst entourent le Club-house aux quatre points cardinaux. Les villageois n'ont pas tort quand ils affublent Pinehurst du nom de Golf-town. Un autre nom pour Pinehurst qu'on lui donne ici, c'est la "Capitale d'hiver du Golf".

Le parcours No. 2, théâtre de plusieurs tournois majeurs dont le Nord-Sud et l'amateur, est inclus dans la plupart des listes des dix plus intéressants parcours aux États-Unis.

Il mesure environ 7,000 verges, pour les championnats. En temps ordinaire, on avance les fertiles de départ, alors, il devient jouable. Autrement, il serait peut-être un peu ardu pour le commun des golfeurs.

Le numéro 1 et le numéro 3 offrent de légères difficultés mais ils sont abordables. Le No. 4 ne mesure que 6,100 verges. Il est le choix des commençants et des journalistes qui ne sont pas des Jacques Brette.

Aucune affiche n'indique l'emplacement de Pinehurst. Il faut le trouver un peu comme nous l'avons fait, par instinct. On traverse une forêt touffue de pins à longues feuilles luisantes, une espèce admirable que l'on ne voit qu'ici.

Puis, au bout d'un sentier on débouche tout à coup au centre d'un immense terrain de stationnement. J'ai remarqué des plaques de permis-automobiles d'au moins une quinzaine d'États ainsi que du Québec et de l'Ontario. Pinehurst est située à environ 1,000 milles de Montréal. La température de janvier oscille entre 45 et 55 degrés.

Pour jouer au golf à Pinehurst, il faut payer un "green fee" de \$4.00 seulement. Le caddy (un Noir très compétent) vous vient à \$20. C'est tout ce qu'il y a à déboursier, si l'on oublie les balles que vous

Le centre de golf de Pinehurst, en Caroline, est la Mecque des golfeurs

(Voici le dernier d'une série d'articles de Maurice Desjardins, journaliste montrealais, présentement en tournée dans le sud des États-Unis).

Southern Pines, Caroline du Nord — Si le Parcours montalais, la Mecque des parieurs, le centre de golf de Pinehurst, est incontestablement la Mecque des golfeurs. Cela saute aux yeux de quiconque à la bonheur de parcourir en janvier un des quatre magnifiques parcours de 18 trous qui encadrent le club du Pinehurst Country Club à six milles de ce village.

Un golfeur qui "descend" en Floride n'est pas digne de ce nom s'il ne pousse pas une pointe du côté de Pinehurst. Un léger détour qui en vaut la peine.

Les quatre links principaux de Pinehurst entourent le Club-house aux quatre points cardinaux. Les villageois n'ont pas tort quand ils affublent Pinehurst du nom de Golf-town. Un autre nom pour Pinehurst qu'on lui donne ici, c'est la "Capitale d'hiver du Golf".

Le parcours No. 2, théâtre de plusieurs tournois majeurs dont le Nord-Sud et l'amateur, est inclus dans la plupart des listes des dix plus intéressants parcours aux États-Unis.

Il mesure environ 7,000 verges, pour les championnats. En temps ordinaire, on avance les fertiles de départ, alors, il devient jouable. Autrement, il serait peut-être un peu ardu pour le commun des golfeurs.

Le numéro 1 et le numéro 3 offrent de légères difficultés mais ils sont abordables. Le No. 4 ne mesure que 6,100 verges. Il est le choix des commençants et des journalistes qui ne sont pas des Jacques Brette.

Aucune affiche n'indique l'emplacement de Pinehurst. Il faut le trouver un peu comme nous l'avons fait, par instinct. On traverse une forêt touffue de pins à longues feuilles luisantes, une espèce admirable que l'on ne voit qu'ici.

Puis, au bout d'un sentier on débouche tout à coup au centre d'un immense terrain de stationnement. J'ai remarqué des plaques de permis-automobiles d'au moins une quinzaine d'États ainsi que du Québec et de l'Ontario. Pinehurst est située à environ 1,000 milles de Montréal. La température de janvier oscille entre 45 et 55 degrés.

Pour jouer au golf à Pinehurst, il faut payer un "green fee" de \$4.00 seulement. Le caddy (un Noir très compétent) vous vient à \$2

L'actualité économique

La Banque du Canada manque-t-elle de confiance en l'avenir?

L'examen des derniers bulletins hebdomadaires publiés par la Banque du Canada nous paraît fournir matière à une double série de remarques: la Banque centrale ne semble pas avoir confiance dans les perspectives immédiates de la conjoncture canadienne; et, d'autre part, elle considère comme à peu près inévitable un nouveau bond de la masse monétaire. Cette seconde "impression", nous allons tenter de le démontrer, procède de la précédente.

Les thèses en présence

Il est à peine besoin de rappeler ici à quelles attaques s'est trouvée en butte, voici quelques semaines, le gouvernement de la Banque du Canada. A vrai dire, la querelle est loin de se trouver épuisée. Elle met aux prises deux tendances qui se veulent irréconciliables. La première, du type "quantitativiste", voit dans l'accroissement de la masse monétaire la cause à peu près inévitable d'une élévation ultérieure des prix (dans la mesure, bien entendu, où la production nationale demeure inchangée). La seconde, laissons à l'arrière-plan l'aspect monétaire de l'inflation, et raisonnons à peu près uniquement — à quelques nuances près, il est vrai — en termes d'offre et de demande globales.

En réalité, ces querelles de théoriciens s'éclairent, dans la mesure où elles s'expriment sous la forme d'objectifs à atteindre.

Le but fondamental des "non-quantitatifs" est le plein emploi (plein emploi des ressources, dont en particulier la main-d'œuvre utilisable). Tout se trouve subordonné à cette fin. L'inflation monétaire, si elle se manifeste, ne revêt qu'une importance secondaire. De l'emploi en augmentation à la demande et au revenu en hausse, le mécanisme joue sans difficulté. Qu'importe si l'équilibre est atteint à un niveau de prix supérieur à ce qu'il était auparavant? Exprimés en termes de pouvoir d'achat réel, les revenus n'ont pas décliné (par travailleur) et, au moins, la production a réussi à sortir de sa torpeur.

Dans une optique de plein emploi, la seule politique monétaire acceptable est celle d'une monnaie aussi abondante que nécessaire. La seule restriction acceptable est donc, pour la Banque du Canada, d'être aussi consciente que possible des besoins exacts de l'économie nationale.

En résumé, le rôle de l'Institut d'émission peut être qualifié, à la fois, d'actif et de passif. Actif, dans la mesure où l'économie attend de lui qu'il injecte dans les circuits réels les doses indispensables de monnaie supplémentaire; passif, dans la mesure où la Banque du Canada "doit accepter", comme une

donnée indépendante de son pouvoir de décision, les impératifs que lui impose la conjoncture.

Est-il bien certain que la thèse "classique" soit rigoureusement à l'opposé de tout ceci? En fait, il semble possible de la résumer en peu de mots: recherche de l'équilibre.

L'équilibre qu'il s'agit d'atteindre est avant tout celui des prix. En ce sens, l'objectif recherché est également celui

un vœu pieux, bien plus qu'une réalité.

La Banque du Canada n'ignore pas, en effet, qu'il lui faudra, tôt ou tard, lâcher la bride et laisser la masse monétaire se gonfler. Il est donc pensable que certaines des manœuvres tentées par elle pour aboutir soit au plafonnement de la monnaie, soit à sa déflation, ne soient que combat d'arrière-garde. En d'autres termes, sachant qu'avant peu, de temps, les

comptes-dépôts créés dans les banques à charte, à la fin de 1960, à la suite d'importantes avances consenties aux provinces (Québec en particulier). Les émissions lancées par la province de Québec serviront à rembourser ces avances.

Dans les deux cas précédents, la Banque du Canada — répétons-le — n'a pas d'influence directe. Mais si, par ailleurs, il faut constater que les banques à charte en sont réduites à diminuer sensiblement, depuis un mois, leurs "prêts généraux", c'est bien parce que, dans ce

cas, la Banque du Canada ne tient pas à reconstituer les encaisses bancaires. Cette troisième manifestation d'un dégonflement de la masse monétaire — s'ajoutant aux deux précédentes — nous semble démontrer quelle est, à Ottawa, l'attitude de la Banque centrale: laisser le volume de la monnaie redescendre, en prévision du futur bond à venir.

Il s'agit là d'une chose que d'une simple hypothèse. La Banque centrale, cette année comme à l'accoutumée en janvier, restreint son portefeuille-titres pour réduire les disponibilités monétaires du marché.

Nous voici donc, en conclusion, amenés à formuler l'hypothèse qui constitue l'objet de nos remarques. Comme il lui faudra bien avant peu de temps, absorber les obligations que le gouvernement fédéral devra émettre pour couvrir les dépenses nécessaires à une reprise (reconstitution, par exemple, de l'actif comptable de la Caisse d'assurance-chômage), la Banque du Canada accepte, ou provoque une réduction préalable de la masse monétaire.

Il lui sera plus facile, par la suite, de céder aux pressions qui s'exerceront sur elle! Mais ce qui nous semble le plus caractéristique, dans tout ceci, c'est le pessimisme que traduit une telle politique monétaire. La Banque du Canada n'hésiterait pas à "crêper la monnaie" si les perspectives immédiates de la conjoncture paraissent favorables.

Ainsi paraît-on concevoir, à Ottawa, l'avenir immédiat: la monnaie nouvelle à créer sera utilisée à des fins improductives (subventions diverses, par exemple). Pourquoi accélérer le mouvement? Pourquoi le précipiter? Pour ses fins de véritable production, l'économie canadienne se trouve encore suffisamment pourvue en monnaie.

Si telle est bien "l'atmosphère" qui règne dans la capitale fédérale, comment s'en étonner? La conjoncture immédiate — il faut le reconnaître — n'autorise pas un optimisme déraisonnable.

Une partie, avons-nous dit, du recul de la masse monétaire est indépendante des décisions d'Ottawa. La monnaie s'étend, en particulier, accrue par suite des prêts accordés par les banques à charte aux souscripteurs de bons d'épargne (fin de 1960). Il n'est ainsi que l'exemple. Mais chaque année, également, ces avances bancaires "s'effacent" au fur et à mesure des remboursements effectués par les acheteurs de bons. Ce "retrait" n'est pas encore terminé. Cent cinquante millions de dollars, environ devraient se trouver résorbés peu à peu.

De même faut-il s'attendre à une sérieuse diminution, à Ottawa, l'avenir immédiat: la monnaie nouvelle à créer sera utilisée à des fins improductives (subventions diverses, par exemple). Pourquoi accélérer le mouvement? Pourquoi le précipiter? Pour ses fins de véritable production, l'économie canadienne se trouve encore suffisamment pourvue en monnaie.

Si telle est bien "l'atmosphère" qui règne dans la capitale fédérale, comment s'en étonner? La conjoncture immédiate — il faut le reconnaître — n'autorise pas un optimisme déraisonnable.

Enquête réclamée sur les activités du SIM au Canada

OTTAWA — Le procureur de la Fraternité des employés de chemin de fer, du transport et autres travailleurs généraux, Me Maurice Wright, a dit hier devant la Commission fédérale des relations ouvrières que le gouvernement fédéral ou la Commission devrait instituer une enquête sur "les activités du Syndicat international des marins au Canada".

Me Wright a fait cette demande après la déposition du capitaine William Barton, de Burlington, Ont., qui a déclaré devant les commissaires qu'il a été forcé de signer une convention avec le SIM après avoir été victime de menaces et de coups.

Le capitaine Wharton, qui pilote le remorqueur océanique Melanie Fair a dit qu'il a capitulé devant le SIM, à Norfolk, en Virginie, il y a deux ans, parce qu'il avait peur de perdre son travail.

Le Syndicat international des marins n'avait pas jugé bon de se faire représenter devant la Commission qui étudiait la demande en certification de la Fraternité pour représenter les marins du Melanie Fair.

Le capitaine Wharton a déclaré qu'il avait remporté un succès en faisant signer au pétrolier African Queen jusqu'à Anvers, Belgique, où ce dernier devait être démolé.

Tout le long de la voie maritime, a-t-il dit, les membres du SIM ont piqué le Melanie Fair jusqu'à Norfolk.

A cet endroit, le capitaine Wharton fut avisé qu'un équipage du SIM n'aurait le Melanie Fair à quitter ce port. "Au cours de la nuit du 3 août dernier, a dit le capitaine Wharton, je retournai à mon remorqueur quand je fus assailli et laissé inconscient sur le quai. Le jour suivant, je signais une convention avec le SIM et je parvins à quitter Norfolk."

D'autre part, à Montréal, le SIM a chargé un comité de cinq membres de juger Michael Sheehan, un officier du syndicat qu'on accuse d'avoir fait un syndicat par des déclarations fausses et malicieuses.

Sheehan, aurait-il, déclaré aux dirigeants du Congrès du travail du Canada qu'il lui serait possible de fournir des preuves sur les actes de violence auxquels se seraient livrés des membres du SIM. On sait que le SIM a été expulsé l'année dernière du CTC.

Un porte-parole du Syndicat international des marins a déclaré que chacun des membres de l'organisation s'engage, sous serment, à ne pas se livrer à des actes qui pourraient causer préjudice à son syndicat.

M. P. d'Allemagne, chevalier de la légion d'honneur

Au cours d'une réception intime à la résidence particulière de M. Raymond Boyer de Ste-Suzanne, consul général de France à Montréal, M. Pierre D'Allemagne a reçu les insignes de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, des mains de S. Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France.

L'ambassadeur, dans une brève allocution, a rappelé la carrière professionnelle du nouveau chevalier des travaux et des mérites, qui a été l'attention de nombreux milieux industriels nord-américains. Il a également salué l'activité de M. D'Allemagne à la tête de l'association des anciens combattants français de Montréal, pendant plusieurs années.

M. 519 974

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin et de la rue Patricia, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-six, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 56) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur sud-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le nu-



Vente par le Sheriff

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 519 973.

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied dans sa ligne sud-est, composé:

a) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-sept, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 57) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent onze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot 49-57 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-56, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-58.

b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-huit, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 58) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent onze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot 49-58 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-59, 10 et 11.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur nord-est est mitoyen, et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le numéro 1504460.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour du mois de MARS 1961, à DIX heures du matin.

L'ambassadeur, dans une brève allocution, a rappelé la carrière professionnelle du nouveau chevalier des travaux et des mérites, qui a été l'attention de nombreux milieux industriels nord-américains. Il a également salué l'activité de M. D'Allemagne à la tête de l'association des anciens combattants français de Montréal, pendant plusieurs années.

M. 519 974

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin et de la rue Patricia, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-six, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 56) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur sud-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le nu-



Vente par le Sheriff

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 519 973.

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied dans sa ligne sud-est, composé:

a) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-sept, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 57) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent onze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot 49-57 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-56, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-58.

b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-huit, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 58) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent onze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot 49-58 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-59, 10 et 11.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur nord-est est mitoyen, et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le numéro 1504460.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour du mois de MARS 1961, à DIX heures du matin.

L'ambassadeur, dans une brève allocution, a rappelé la carrière professionnelle du nouveau chevalier des travaux et des mérites, qui a été l'attention de nombreux milieux industriels nord-américains. Il a également salué l'activité de M. D'Allemagne à la tête de l'association des anciens combattants français de Montréal, pendant plusieurs années.

M. 519 974

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin et de la rue Patricia, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

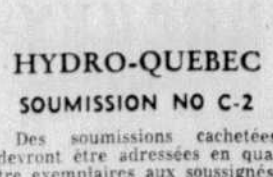
b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-six, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 56) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur sud-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le nu-

M. 519 974



Vente par le Sheriff

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 519 973.

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied dans sa ligne sud-est, composé:

a) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-sept, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 57) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent onze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot 49-57 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-56, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-58.

b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-huit, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 58) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de cent onze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied dans sa ligne nord-est, et cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot 49-58 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-59, 10 et 11.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur nord-est est mitoyen, et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le numéro 1504460.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le TROISIEME jour du mois de MARS 1961, à DIX heures du matin.

L'ambassadeur, dans une brève allocution, a rappelé la carrière professionnelle du nouveau chevalier des travaux et des mérites, qui a été l'attention de nombreux milieux industriels nord-américains. Il a également salué l'activité de M. D'Allemagne à la tête de l'association des anciens combattants français de Montréal, pendant plusieurs années.

M. 519 974

Harry Levitan, demandeur, vs MALCOLM INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement formant l'angle nord-ouest du Boulevard Gouin et de la rue Patricia, en la ville de Montréal-Nord, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

b) De la partie nord-ouest du lot numéro cinquante-six, subdivision officielle du lot originel numéro quarante-neuf (49 Pte N.O. 56) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, mesurant vingt-cinq pieds de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied dans sa ligne sud-est, borné en front par le résidu dudit lot numéro 49-55 réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, en arrière par une ruelle, d'un côté par la partie ci-haut décrite du lot numéro 49-57, et de l'autre côté par la partie ci-dessous décrite du lot numéro 49-56.

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 4665 Boulevard Gouin, est, dont le mur sud-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

A distraire les parties des subdivisions numéros 55, 56, 57 et 58 du lot originel numéro 49 acquises par la ville de Montréal-Nord, le 17 novembre, 1960, par acte enregistré sous le nu-

M. 519 974

Par Jean Mehling

du pouvoir d'achat. Mais évidemment, faute d'une augmentation quasi spontanée de la masse monétaire, le pouvoir d'achat nominal ne s'étend pas à "moins de consommateurs".

C'est sans doute l'aspect le moins satisfaisant de cette politique monétaire, en période de sous-emploi.

Il faut se rappeler, cependant que dans la structure actuelle de notre économie, l'aspect "restrictif" d'une politique quantitative se trouve en fait la politique de redistribution du pouvoir d'achat à laquelle se livrent les pouvoirs publics.

Une explication s'impose, à cet instant du raisonnement. La notion de redistribution de pouvoir d'achat supplémentaire par l'Etat (allocations aux chômeurs, aux vieillards, etc.) ne doit pas donner naissance à une confusion.

L'Etat ne "fabrique" pas d'argent. S'il en distribue, ce ne sera que parce que, au préalable, cet argent aura été créé par le système bancaire (Banque du Canada, banques à charte).

Une fraction de la monnaie redistribuée, antérieurement créée, sera simplement rentrée dans les coffres publics sous forme d'impôts. Ici, le rôle de la Banque du Canada est nul.

Une autre partie, cependant, exigera la collaboration du système bancaire. La forme la plus courante, à notre époque, de cette façon de procéder, est l'achat d'obligations du gouvernement par la Banque du Canada et les banques à charte.

En ce qui concerne la Banque centrale, tout achat, "à l'émission", d'une obligation nouvelle émise par le gouvernement fédéral — par exemple — se traduira par une augmentation des comptes-dépôts de ce gouvernement (soit à la Banque du Canada, soit dans une banque à charte). Du même coup, la masse monétaire se sera accrue.

Dans ces conditions, la recherche de l'équilibre par le maintien d'une masse monétaire inchangée devient, dans une conjoncture de récession,

La leçon des données statistiques

Telle paraît bien la politique actuelle de la Banque centrale. Disons tout d'abord que les accusations portées contre elle, voici quelques semaines, sont survenues à contretemps. Il est inexact d'affirmer que la Banque centrale, au début de la récession, de laisser se développer le volume de la monnaie. Les statistiques, tout au contraire, prouvent que d'août à décembre 1960, la masse monétaire a effectué un bond de près de 600 millions de dollars. Autrement dit, cet accroissement exprime en pourcentage, à dépréciation 4 pour cent durant l'année écoulée.

Depuis un mois cependant le mouvement paraît se renverser (chute de près de 150 millions de dollars). La Banque du Canada, prise de court, aurait-elle décidé de faire machine arrière, de ne plus céder aux théoriciens de la reprise économique, de préférer la thèse de l'équilibre?

Deux remarques s'imposent, à cet instant. D'une part, le recul de la masse monétaire est en partie indépendant de la volonté de la Banque du Canada; d'autre part, dans la mesure où il dépend d'elle, il démontre qu'elle a conscience des périls que l'avenir immédiat lui réserve.

Une partie, avons-n



Quatre des comédiens qui jouent dans "Les Fourberies de Scapin": Micheline Boudet; Michel Aumont (en haut à droite); Georges Descrières (en bas à gauche); et Robert Hirsch.

La Comédie Française donne un spectacle extraordinaire

Par Gilles Hénault

N'y allons pas par quatre chemins: la Comédie Française donne un spectacle extraordinaire.

Dans des décors très neufs et que nous sommes les premiers à voir, puisqu'ils ont été fabriqués avant le départ de la troupe en tournée; dans des costumes d'un goût exquis et souvent d'une grande fantaisie, c'est un Molière éternellement jeune qu'on nous présente.

Finesse, discipline, invention, tout y est. Mais je brûle de dire mon enthousiasme (enthousiasme partagé par tous les spectateurs, je crois) pour la révélation du spectacle: Robert Hirsch dans le rôle de Scapin. A la fois clown, mime, comédien, acrobate, danseur, ce diable d'homme remplit la scène. C'est un crescendo d'un acte à l'autre, dans "Les Fourberies de Scapin". Au premier acte, il va au piano, bien que déjà ses pirouettes, ses attitudes attirent l'attention, provoquent des rires multiples. Au deuxième acte, c'est un débordement de gestes, de tics, de sauts et de bonds, de répliques à l'empressement qui attirent un fortissimo. On croit qu'il a tout trouvé, qu'il est vide, qu'il n'inventera plus rien. Mais au troisième acte, il trouve encore le moyen de nous surprendre en jouant la marionnette dans une réplique qui convient fort à ce genre, au sujet des "coups de bâton". Voilà les Italiens battus sur leur propre terrain, grâce à une espèce de "furia française" dans l'interprétation de la farce.

Si tout le monde en scène adoptait ce rythme, ce serait intenable. Mais l'excellence des autres comédiens apparaît, au contraire, dans la finesse du jeu, dans la nuance. Il va sans dire que ce sont encore les personnages franchement comiques qui triomphent: Jacques Choron en faisant de Sylvestre un imitateur grand d'air; Michel Aumont dont le Geronte est une caricature d'autrui sans surcharges, mais d'autant plus efficace. Une voix éraillée, des tics de figure lui suffisent à tout exprimer.

René Camoin en Argante fait un père berné du plus haut comique et sa force consiste à jouer en contrepoint dans les scènes délirantes où Scapin débriade sa fantaisie.

Zubin Mehta et l'Orchestre symphonique de Montréal

Par Jean Vallerand

Zubin Mehta a démontré lors du concert qu'il dirige mercredi soir dernier au Plateau combien était fondée la confiance qu'on lui a témoignée en le nommant directeur artistique et chef régulier de l'Orchestre symphonique de Montréal. Zubin Mehta a de la grandeur et cette qualité est rare parmi les chefs d'orchestre, qui, de nos jours, ont plus de technique que d'art véritable. De technique, toutefois, Zubin Mehta n'en manque point; forme à la grande école viennoise, il est rigoureusement attentif et précis dans sa direction. Il ignore aucun des secrets de cette alchimie par laquelle une partition se transforme en une exécution concrète. Mais chez lui, l'alchimie est une alchimie de la vie; les œuvres deviennent sous sa direction des êtres vivants.

Il connaît admirablement la belle tradition des pages qu'il a dirigées mercredi soir, le "Don Juan" de Strauss, la "Première symphonie" de Brahms et l'accompagnement du "Quatrième concerto de piano" de Beethoven. Les œu-

vres de Strauss et de Brahms, nous les avons entendues dans leur vérité. Zubin Mehta me semble toutefois aller beaucoup plus profondément dans la musique de Strauss. Dans Brahms, il retrouve le souffle intérieur, la vitalité intime, celle qui est la racine de l'être. Son interprétation de Don Juan est remarquablement en place; tout ce qui est élan passionné dans cette musique, Mehta le traduit, mais il se réinstalle sur le strict plan du métier dans les développements par petits fragments thématiques; on perd un peu de vue alors la continuité de l'œuvre. C'est d'ailleurs une œuvre dont les développements n'ont pas l'inspiration des développements de Brahms; il est en somme assez normal que la technique ici doive triompher.

Le pianiste Eric Heidsieck a joué sans conviction le "Quatrième concerto" de Beethoven. Ce qui de ce concert, restera dans nos mémoires, c'est la grandiose interprétation de la "Symphonie en ré mineur" de Beethoven. Les œu-

Un professeur livre un message à ses anciens élèves: Animés par le goût de la vie de l'esprit, nous avons le droit d'exiger que l'on nous en enseigne le style... (Guy Frégault)

N.D.L.R.: On sait que M. Guy Frégault, aujourd'hui directeur de l'Institut d'histoire de l'université d'Ottawa, fut longtemps directeur de l'Institut d'histoire et professeur à la Faculté des lettres de l'université de Montréal où il a laissé beaucoup d'admirateurs et d'amis. Ces jours derniers, pour marquer la fête de saint François de Sales, patron des gens de lettres, les élèves de la faculté avaient invité M. Frégault à leur adresser la parole. Celui-ci a bien voulu nous autoriser à reproduire ici le texte de sa remarquable conférence de laquelle nous n'avons retranché qu'un court passage qui s'adressait seulement aux personnes venues l'entendre ce soir-là.

C'est un grand honneur que vous me faites. Votre invitation me flatte parce que j'ai la faiblesse d'y voir une certaine marque d'estime et la preuve qu'ils ne sont pas tous rompus, les liens qui nous ont si longtemps rapprochés. Permettez que j'y insiste juste assez pour vous en remercier.

A l'occasion de cette rencontre, la première qu'il m'est donné d'avoir avec vous depuis près de deux ans, j'ai d'abord pensé évoquer des souvenirs. A vrai dire, je ne peux pas y résister tout à fait. Les souvenirs sont doux à l'œil. C'est que, au rebours des faits qui forment la trame serrée de la vie quotidienne, on n'est pas tenu de les accueillir tous et de tout en retenir. Sans trop y prendre garde, on les choisit, on les filtre, on s'attarde avec celui-ci, on tourne le dos à cet autre, on s'en fait un cercle à sa convenance, et c'est ainsi que, petit à petit, l'absence se peuple de compagnons approuvés.

Un garçon de 20 ans apparaît...

En débroussaillant le champ de mes souvenirs, voici que m'est apparu un garçon de vingt ans: ce n'était pas, rassurez-vous, un jeune homme vêtu de noir, bien qu'il me ressemblât comme un frère. Par une après-midi de septembre 1938, il traversait le parc Lafontaine aux grâces enroulées et faciles, pour déboucher en vue de la ridicule et charmante façade de la Bibliothèque municipale, empruntait la rue Sherbrooke, s'engageait ensuite, à main gauche, dans la rue Saint-Denis, plus loin, j'étais en passant un coup d'œil sur les affiches du cinéma, en jetant un autre, plus bref, sur les portes closes de la Bibliothèque Saint-Sulpice et atteignait enfin la vénérable griserie de la vieille Université, pour se glisser dans une petite salle de cours dominée par une impressionnante tribune.

L'aventure commença par une leçon de grammaire grecque, qui m'éfaraucha prodigieusement, suivie par une autre leçon, qui n'était plus de grec et qui, pour la première fois de ma vie, me plongea dans l'eau tiède de l'humour universitaire. Je ne vous raconterai pas par le menu ma première semaine. Au bout de huit jours, ayant fait le tour des cours, je les avais déjà mesurés un à un, à la toise des terribles exigences qui étaient bien de mon âge, — de mon âge sans pitié.

Aujourd'hui, avec le recul si propice à l'histoire et malgré l'assoupissement insidieux des intranquillités — qui est, à l'égard du sournois des arrières, un signe que la vie passe — aujourd'hui encore, je reste persuadé que les cours que je trouvais trop maigres, ils l'étaient effectivement. Quant aux autres, ceux que j'estimais trop lourds, je n'ai pas mis vingt ans à m'apercevoir qu'ils ne l'étaient qu'en raison de ma propre débilité et de mes incroyables ignorances de jeune barbare un peu frotté, si l'on veut, de littérature française, assez fort en thème, mais trop fier des formules toutes faites exhibées dans son musée intime et innocent des nécessaires préoccupations de la recherche personnelle.

A l'époque dont je vous parle, la faculté des lettres n'était pas l'opulente institution qu'elle allait devenir plus tard. Elle n'ambitionnait guère autre chose que de répondre aux besoins de l'enseignement secondaire. Combien ces besoins étaient réels, je m'en rends compte tout de suite, avec un choc dont je pourrais à peine exagérer la secousse, lorsque je vis les résultats de nos premiers devoirs de latin. Ne voilà-t-il pas qu'un couple de mes condisciples, eux-mêmes professeurs de collège, et professeurs consciencieux, puisqu'ils venaient de remettre à l'école, alors qu'ils auraient pu se contenter de fonctionner, avaient fait des fautes à la douzaine, dans les textes qu'ils avaient préparés. Une constatation angoissante, ressemblait à la correction des devoirs de français. J'éprouvais une extrême surprise à voir que des professeurs de belles-lettres et de rhétorique eussent remis des travaux qui étaient en rien supérieurs à ceux que pouvait commettre un petit bachelier de vingt ans.

Le petit rôle nécessaire de la faculté...

Au bout de trois mois, si j'avais perdu quelques illusions — ce n'était pas, hélas! les dernières — j'avais acquis la conviction que, dans le petit monde de notre enseignement, la petite faculté des lettres jouait un petit rôle grandement nécessaire. Je reste toujours convaincu que, bien que ce ne doive pas être le seul objectif de la faculté des lettres, que de combler de son mieux les lacunes que peut présenter la formation des professeurs attachés à l'enseignement secondaire, il y a quand même là une œuvre qui s'impose, assez peu reluisante, sans doute, plutôt ennuyeuse et facile — facile, du moins, en apparence — j'en conviens; mais il s'agit d'un travail de base qui correspond à un besoin fondamental et que, par conséquent, il ne serait pas réaliste de négliger, même dans le grand élan d'une ascension vers des préoccupations beaucoup plus élevées.

La vieille faculté des lettres avait du bon. Je m'en voudrais de donner à croire qu'elle ne fournissait qu'une initiation à l'enseignement des classes de belles-lettres et de rhétorique. Pour ne donner qu'un exemple, je ne crois pas mauvais de rappeler que les études de langue et de littérature grecques y étaient l'objet d'une attention qu'il importait de mesurer moins au nombre d'heures de cours prévues par le programme qu'à la compétence rarement égale chez nous (si elle l'était jamais) du maître à qui l'université confiait ces matières d'une importance alors primordiale.

Aux professeurs réguliers, venaient d'ailleurs s'adjoindre, à l'occasion, des maîtres qui nous entraîneraient à porter au savant les exigences de la Sorbonne et aux recherches hautes du Collège de France. Je n'épouse pas la liste des conférenciers que nous avons alors admirés en mentionnant les noms d'Alfred Ernout, d'Alphonse Dain et de Charles Bruneau (Bruneau, disions-nous, en pensant moins à Frédégonde qu'à l'autre Brunet).

Ce qu'il y avait de moins bon

Inévitablement, la vieille faculté des lettres avait aussi du moins bon. Elle était, comme elle l'est encore et comme elle le sera toujours, le reflet de la société canadienne-française, avec ce qu'elle a de culture et de certitudes, avec ce qu'elle a de carences et d'illusions. Il faudrait évoquer ici les dernières années de la grande dépression. C'était une époque où l'on ne faisait sourire personne, je vous l'assure, en disant que pauvreté n'est pas vice. Ces années noires nous avaient mis le nez dans notre indigence. Il était alors significatif que Victor Barbeau eût pris la Mesure de notre taille. Sans savoir pourquoi, nous constatons, le cœur aussi serré que la ceinture, combien notre taille était petite. Plusieurs d'entre nous enrageaient. Nous étions presque tous prématurément durcis. Et, comme tout se tient dans la vie, nous voyions bien que nos réalisations intellectuelles étaient à la hauteur de nos moyens économiques. C'est encore Victor Barbeau qui déclarait, et le mot était aussi juste que cruel: mesurer notre taille passe encore, mais mesurer notre tête, on ne nous le permettrait pas! A ce moment-là, à la suite d'Oliver Asselin, on disait pas de pendre de nos collègues classiques, et la féroce des jugements que l'on portait sur eux n'était pas toujours injustifiée. Simplement, nos collègues d'avant-guerre étaient à peu près ceux que la collectivité canadienne-française était capable de se donner, ou plutôt de se conserver. De même, notre faculté des lettres d'avant-guerre — comme d'ailleurs, notre faculté de droit et notre faculté des sciences, pour ne pas parler des sciences sociales, — était à peu près celle que la collectivité canadienne-française pouvait s'offrir.

Voilà le cadre dans lequel nous poursuivions nos études. Si nous en sentions l'étroitesse, nous avions soit dit sans pertinence, l'avantage de ne pas nous le figurer plus développé qu'il n'était. Nous n'y avions, je le désire le souligner, aucun mérite. Souvenez-vous qu'à cette époque, l'insaisissable, on ne comptait pas à l'université; on y descendait, en empruntant l'itinéraire que je vous ai tracé tout à l'heure. Notre école de haut savoir ne s'était pas encore hissée jusqu'aux abords d'Outremont, bien qu'elle en eût une furieuse envie, comme l'attestait l'immeuble inachevé de la montagne.

Si, à la collation des grades de 1940, alors que nous allions chercher nos parchemins au cinéma Saint-Denis parce que l'université n'avait pas de salle de promotions, on nous

avait prédit qu'exactement vingt ans plus tard, la faculté des lettres compterait cinquante-deux professeurs, on aurait eu du mal à vaincre notre surprise.

Une lacune: l'organisation des recherches

Ce qui, en conséquence de son développement limité, manquait à notre vieille faculté des lettres, c'était surtout l'organisation des recherches. Non pas que les professeurs d'alors aient négligé les travaux d'érudition et se soient abstenus d'en publier les résultats. Le doyen, Mgr Emile Chartier, avait écrit des livres et il collaborait à des revues ainsi qu'aux Mémoires de la Société Royale; notre éminent professeur d'histoire du Canada, l'abbé Groulx, avait à son crédit une œuvre considérable. Cependant, parce qu'elle était prise dans la situation générale que j'évoquais il y a un instant, la faculté constituait plutôt un organisme d'enseignement qu'un foyer de recherches. Elle ne nous initiait ni à la théorie ni à la pratique du travail scientifique. La méthode du séminaire n'y était pas encore pratiquée: elle ne le sera qu'à compter de 1943. Enfin, nous ne faisons guère de thèses. Si nous voulions en écrire, nous allions les préparer ailleurs. C'est ce que je devais faire.

En 1940, je voyais donc approcher l'heure du départ. La peine que j'en éprouvais en était d'autant plus douce que j'avais quelque motif d'entrevoir un retour éventuel. A l'examen oral de langue et de littérature françaises, mon professeur et futur doyen, sans se scandaliser de ce qu'il avait dit, me porta secours pour me faire préciser l'étymologie du mot "déjà", m'avait fait l'honneur de me confier spontanément qu'il n'eût pas refusé de partager avec moi l'enseignement qu'il assurait à la Faculté. D'autre part, mon professeur d'histoire du Canada avait entamé des démarches pour me procurer les moyens de poursuivre mes études d'histoire et de



recueillir un jour sa succession. Mais Mgr Chartier avait pris les devants; il voulait faire de moi un helléniste comme lui et, dans ce dessein, avait obtenu mon entrée à l'Ecole Normale supérieure de Paris; je me souviendrai toujours de l'émotion avec laquelle je reçus de ses mains, à la fin d'un cours, la copie de deux dépêches, l'une du recteur de l'université de Montréal demandant qu'il m'admette à la rue d'Ulm et l'autre, de Paris, apportant une réponse affirmative.

Printemps 1940: les portes de Paris sont fermées

Mais nous étions au printemps de 1940. Les événements ne fermaient bientôt les portes de Paris. C'est ainsi que je me dirigeai vers Chicago et vers l'histoire. Comme je ne suis pas venu me raconter — vous y prendriez un ennui éternel — je coupe court aux considérations que je pourrais ajouter ici, pour vous livrer simplement les faits. Là, on m'appartient à travailler. On le fit de deux manières: un peu en m'enseignant une méthode et beaucoup en me donnant du travail. N'ayez pas l'illusion qu'on nous assainit d'heures de cours: huit ou neuf par semaine, on nous interdisait d'en suivre davantage. Mais on nous lançait dans le champ des recherches, où il fallait dépouiller les inventaires, aller aux sources, fatiguer les mentes littéraires, des affirmations fondamentales et ouvrages de référence, manier les sources fondamentales et nous tenir au courant des contributions les plus récentes à l'étude des problèmes qui nous étaient proposés. Nous apprenions ainsi la rigueur.

Barres à mis dans la bouche d'un élève français, étudiant l'histoire à l'université de Berlin, cette déclaration enthousiaste: "C'est le plaisir de sortir de soi. On arrive aux points extrêmes, à l'instant où la respiration s'arrête. Ce sont des études patétiques, dures et fortes. Elles me dégoutent des ornements littéraires, des affirmations oratoires et de tous ces matériaux qui pourrissent. Je suis amoureux de la sécheresse." S'il se trouve ici quelques survivants de nos cours de méthodologie, ils savent ce que je pense de ces paroles enferrées; j'y vois l'expression naïve d'une ardeur débridée de néophyte. Mais je comprends le sentiment qui peut en provoquer de semblables.

Se mettre à l'œuvre, procéder à des recherches sérieuses en ce sens qu'elles sont plus que des exercices, exécuter des travaux d'érudition et de critique, en un mot, se dégarer du fin de l'histoire de la paraphrase, voilà la façon la plus active et donc la plus intéressante d'accroître ses connaissances, voilà la manière la plus valable de préciser et d'exprimer sa propre personnalité intellectuelle. On parle souvent d'humanisme. Il semble même parfois, comme disait Moréas à propos d'autre chose, que l'on appuie tellement sur les valeurs humanistes qu'elles finissent bien par céder. Les études auxquelles je viens de faire allusion ont sûrement ceci d'humaniste que, les poursuivant, on se sent devenir plus homme et on le devient en effet.

Lorsqu'en 1943, assis fier de mon élitisme encore toute neuve, j'entrepris mon enseignement régulier à votre faculté des lettres, c'était avec une crainte et un tremblement peut-être trop bien dissimulés. Pourquoi de telles appréhensions? Je me rappelle avoir été moi-même étudiant et avoir vécu des années d'apprentissage marquées d'exigences impitoyables, de hâte et d'attente, de déceptions et de joies. Je ne suis jamais parvenu à l'oublier; je n'y tenais pas, d'ailleurs.

Professeur, je referme mon cahier...

J'avais d'abord dessein, je vous l'ai fait pressentir tout à l'heure, de vous ouvrir mon gros album de souvenirs, ce qui aurait dû vous faire passer sous les yeux des images de ma carrière d'étudiant, puis de professeur. Voici cependant qu'au moment où ma seconde carrière commence, je referme mon cahier. Carrière, dissimulation, prudence, timidité? Simple. Je ne perds pas de vue que ce sont les étudiants qui m'ont invité. C'est à eux, à leur plaisir, que ce discours s'adresse. De revivre mes années d'études me rapproche encore plus d'eux que ne ferait l'évocation de mes années d'enseignement.

Je lisais, l'autre jour, sous la plume d'un directeur de conscience, que la vérité dont il est le plus difficile de convaincre un garçon de seize ans est qu'il est essentiellement pareil aux autres garçons de seize ans. Si l'on m'avait déclaré, il y a vingt ans, que les étudiants de vingt ans se ressemblent tous plus ou moins, qu'ils vivent en 1920, en 1940 ou en 1960, je vous avoue que j'aurais eu peine à le croire. Et pourtant, c'est précisément ce que j'essaie de vous dire. Non pas que je tiens à vous infliger une leçon de modestie; mon propos n'a rien d'aussi outrecuidant. Tout ce que je désire, c'est de remonter dans le poste d'observation que m'a procuré ma condition d'étudiant, vous y rejoindre et me demander avec vous ce qu'on nous pouvons attendre d'une faculté des lettres.

A vingt ans nous pensions à vivre. Si nous ne gagnons pas déjà notre vie, il nous tarde de commencer à la faire. Atten-

(Suite à la page 12)



Un talent solide, par derrière...

Jacques Hurtubise expose au Musée des Beaux-Arts

Par Yves Lasnier

Jusqu'au 19 février, à la galerie Norton du Musée des Beaux-Arts, se tient une exposition de peintures datées 61, de Jacques Hurtubise. Il est étonnant de voir se côtoyer des œuvres issues de préoccupations si opposées. Les grandes toiles à facture libre, automatistes d'allure, toutes en aplat, expriment une démarche primitive, un monde en gestation où les accidents de la matière devraient chanter toute une révolution des formes et de la lumière.

Les grandes toiles en question manquent, à notre avis, d'une nécessité interne, d'une passion qui nous redirait à nouveau l'aventure folle des premières expositions — à scandale — du groupe automatiste, vers 1947-48. Démarches entreprises sous le signe du déblaiement des poncifs et des recettes de tout repos. Nous pourrions mesurer la distance parcourue en quinze ans parce que maintenant plus rien ne nous choque de ce monde pictural d'alors — depuis longtemps assimilé et combien dépassé.

Nous ne dénonçons pas à un jeune peintre comme Hurtubise, par exemple, surtout s'il n'a pas connu de près ces démarches antérieures, la nécessité personnelle de recourir à une expérience qui l'amène à recréer un univers déjà connu. Là où nous sommes plus inquiet, c'est qu'il ne nous sem-

ble pas être fait sous le signe de la rigueur, de l'aventure à outrance. D'autant plus que, comme nous le disions plus haut, les peintures se divisent en deux groupes issus de préoccupations diamétralement opposées. Le second groupe de ces toiles, de dimensions plus modestes, où les touches filiformes, vermiculées, s'entrelacent dans un espace tenu et témoignent d'une recherche beaucoup plus cérébrale; cette recherche, dis-je, présuppose une longue évolution, une maturité dans l'expression picturale à laquelle nous avait habitué un Ulysse Comtois, par exemple.

Je n'ai pas rencontré Jacques Hurtubise à son exposition, peut-être alors m'aurait-il expliqué par quelles démarches et par quelle nécessité propre, en un an, il sautait de l'informel à l'abstrait et cela sans nous montrer le passage de l'un à l'autre. Connaissance de l'abstrait à travers les expositions et les autres peintures? Rien là qui ne serait justifiable; mais alors pourquoi ne pas exposer que les tableaux les plus évolués et en plus grand nombre? Bien que ceux-ci m'apparaissent encore empreints d'une certaine maladresse de coloris et d'une certaine retenue, on voudrait qu'ils clament, cette timidité et le talent que l'on sent poindre, solide, par derrière.

YVES LASNIER

Un moyen simple de s'initier à la peinture: en regarder!

Par Guy Viau

La peinture est l'art le plus simple, le plus direct, le plus concret qui soit. Il existe un moyen remarquablement efficace de s'y initier, c'est d'en regarder. D'en regarder avec ses yeux à soi et d'apporter à cette humble opération une attention soutenue, patiente, amoureuse. J'allais ajouter: sans réfléchir, ce qui, à vrai dire, trahirait ma pensée. En réfléchissant, au contraire, comme le lac réfléchit le paysage, comme le miroir réfléchit votre physionomie et jusqu'à vos sentiments secrets. Je voudrais dire sans raisonner, sans échauffer de théories, sans supputer les intentions de l'artiste, sans chercher à justifier les titres, si savants et si étranges soient-ils.

Encore faut-il regarder de la vraie peinture et donc, si possible, pas seulement des reproductions. Les expositions de peinture, canadienne et étrangère, contemporaine et ancienne, sont si nombreuses, de moins à Montréal, qu'il ne suffit pas d'un après-midi par semaine pour tout voir.

Il serait normal qu'au moment de découvrir la peinture, on se sente mieux accorde aux Impressionnistes, c'est-à-dire à la Cézanne, Renoir, Van Gogh, Monet, Toulouse-Lautrec et même Manet, Degas... qu'aux peintres classiques ou qu'à ceux d'avant-garde. Parce que les Impressionnistes ont une façon de voir qui se rapproche de la nôtre. Parce que les Impressionnistes forment un pont entre l'ancien et le moderne; entre, d'une part, le style oratoire, majestueux, pontifiant des illustrations du dictionnaire, genre "Le Serment des trois Horaces" ou "La Cuisine des Anges" et d'autre part, les recherches métaphysiques, surréalistes et informelles des peintres d'aujourd'hui. Parce qu'enfin, charnière entre deux visions complémentaires mais bien différentes du monde, l'Impressionnisme peut permettre de revenir à l'autre, comme de remonter à l'autre. Mais cet itinéraire, il faut le poursuivre non selon un ordre chronologique, mais selon ses affinités spirituelles. Les classiques vous font bâiller? Patience, vous viendrez à les aimer par le truchement des Primitifs flamands, ou de Daumier, ou de Delacroix, voire même de Goya. Les Abstraites vous assomment, vous irritent ou vous font rigoler, vous finirez par les comprendre grâce à l'art oriental, ou à Georges Braque, ou à Matisse, ou même à Paul

Mehta à Los Angeles

Zubin Mehta, chef régulier de l'Orchestre symphonique de Montréal vient de signer un contrat comme chef invité de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles. Cette nomination n'entravera nullement le travail de Mehta avec notre orchestre: 16 des 24 semaines de la saison montrealaise lui seront confiées.

"Les Choules" au Rideau-Vert

Pendant que les représentations de la comédie d'André Roussin "Les Choules" paraissent... se poursuivent, attirant des foules considérables, le Rideau-Vert, dirigé par Yvette Brind'Amour, prépare son prochain spectacle au théâtre Stella qui débutera mercredi, le 15 février prochain. A l'affiche, "Les Choules" pièce en deux actes de Pierre Barillet et Jean-Pierre Gredy qui sera jouée pour la première fois ici. La distribution réunira Yvette Brind'Amour (Françoise); Jacqueline Plouffe (Corinne); Lise Lasalle (Claudine); Juliette Beliveau (Madame Barillet); Gérard Poirier (Georges); François Cartier (Didier) et Benoît (André Montmorency). La mise en scène sera de François Cartier.

Barillet et Gredy forment un tandem qui a connu un succès triomphal avec "Le Don d'André". L'une des meilleures comédies de ces dernières années, "Les Choules" nous met en présence de trois jeunes sœurs aux prises avec des problèmes d'ordre sentimental. Tantôt gaie, tantôt sérieuse, cette pièce a été l'un des grands succès de la scène parisienne et a consacré définitivement le talent de ses auteurs.

Le public est prié de noter qu'on ne fait jamais relâche au Théâtre Stella. Il y a représentation tous les soirs à 8h.30, sauf le dimanche alors qu'il y a matinée à 2h.30 et soirée à 7h.30 afin d'accommoder les résidents de la banlieue.



Georges Groulx, que l'on verra dans la pièce de Roussin: "Le Mari, la Femme et la Mort", au Théâtre-Club, à compter du 17 février.

Une conférence de Pierre Emmanuel

Le célèbre poète français Pierre Emmanuel donnera à l'Université de Montréal, le 15 février, une conférence sous les auspices de la faculté des lettres de cette institution.

L'homme de lettres a intitulé sa conférence: "Le crépuscule de la poésie: Michaux, Aragon, Supervielle, Jouve, Saint John Perse".

Pierre Emmanuel a joué un rôle actif dans la résistance au cours de la dernière guerre. Écrivain, professeur, journaliste et conférencier, il a pris la parole devant de nombreux auditoires tant en France qu'à l'étranger. Il a enseigné à Harvard et à John Hopkins.

De 1949 à 1959, il a dirigé les services des émissions de la Radiodiffusion française vers l'Amérique du Nord.

Concert de la Société artistique des jeunes

Le prochain concert de la Société artistique des jeunes aura lieu à l'Auditorium des philosophes du collège de Saint-Laurent, aujourd'hui, 11 février à 8h.30. Le "Trio de Bois" composé de MM. Thomas Sullivan, hautbois, John Furlong, clarinette et Jean Préfontaine, basson, interprétera "Allegro et Menuet" du XIIe concert pour Orgue de Handel, "Divertimento Nos. 1, 2, 3, 5", de Mozart, "Trio en Do majeur" de Suck et "Trois Fugues de Bach".

Horaires des cinémas

ALOUETTE: Spartacus — 1.30 - 8.00
BIOU: "Le Serment d'une mère" — 12.30 - 3.28 - 6.26 - 9.34
Printemps à Paris — 1.55 - 5.03 - 8.11
CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE: "Le Septième Sceau", Capitale de l'Art, 12.30 - 3.28 - 6.26 - 9.34
Tous les jours, 6.00 et 8.00
CANADIEN ET PLAZA: Les fiancés de la mort — 1.40 - 5.00 - 8.20 - 11.40
La danseuse du Bon Dieu — 12.00 - 2.30 - 5.40 - 8.00
CAPITOL: Village of the Damned — 10.30 - 1.45 - 3.15 - 5.30 - 7.40 - 9.55
IMPERIAL: Cinéma Holiday — ou l'un ou l'autre, à 8h. 40; le dimanche à 7h. 30 et en matinée les mercredi, samedi et dimanche à 2h. 30
LOEWS: The Grass is Greener — 10.25 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.40
ORPHEUM: Dunja la passionnée — 12.00 - 2.25 - 4.45 - 7.00 - 9.15
PALACE: Go Naked in the World — 10.30 - 12.35 - 2.50 - 5.10 - 7.25 - 9.40
PRINCESS: Come Dance With Me — 12.00 - 2.25 - 4.45 - 7.00 - 9.15
ST-DENIS: Ça m'arrive qu'un jour — 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
Soupe au lait — 1.58 - 5.13 - 8.28

Le Rideau Vert

5 Dernières
CE SOIR, 8 h. 30
DIMANCHE
2 h. 30 et 7 h. 30
Olivette Thibault
André Fouché
LORSQUE
L'ENFANT
PARAIT
Comédie de A. ROUSSIN
Mercredi, 15 février
LES CHOUTES
Comédie de Barillet et Gredy
Mise en scène: François Cartier
avec:
Juliette BELIVEAU
Yvette BRIND'AMOUR
Jacqueline PLOUFFE
Lise LASALLE
Gérard POIRIER
François CARTIER
André MONTMORENCY
AU STELLA
4664 Saint-Denis - Vt. 4-1793

Pirandello et Eschyle au Théâtre du Nouveau Monde

Le Théâtre du Nouveau Monde, n'ayant pu conclure d'entente avec les directeurs du théâtre Orpheum, terminera sa neuvième saison à la Comédie Canadienne. Des le 8 avril prochain, il y présentera CHACUN SA VERITE, de Pirandello, dans l'adaptation française de Benjamin Crémieux. La célèbre pièce de Pirandello sera mise en scène par Jean Gascon. Robert Prevost, spécialement de retour de Paris où il était en séjour d'études, en signera les décors. Gabriel Gascon, Guy Hoffmann, Jean-Louis Roux et Janine Sutto feront partie de la distribution.

En outre, dès le 30 mai, et pour une série de représentations très limitée, le Théâtre du Nouveau Monde présentera LES CHOEPHORES, d'Eschyle. Un soin tout particulier sera apporté aux répétitions de cette pièce, les directeurs du Théâtre du Nouveau Monde étant persuadés que le grand classique grec conserve toujours sa valeur de choc sur le public. Jean-Pierre Ronfard, directeur de la section française de l'Ecole nationale de théâtre du Canada, a fait une nouvelle traduction des CHOEPHORES. C'est également lui qui mettra en scène le chef-d'œuvre d'Eschyle. Gabriel Charpentier écrira la musique de scène alors que Suzanne Rivest dirigera les évolutions des chœurs. Charlotte Boisjoli, Jean Gascon et Dyne Mousso feront partie de la distribution.

CHACUN SA VERITE et LES CHOEPHORES sont respectivement la quarantième et la quarante et unième pièces montées par le Théâtre du Nouveau Monde depuis sa fondation en 1951. C'est également la première fois que cette compagnie inscrit PIRANDELLO à son répertoire, comme c'est la première fois qu'elle monte un grand classique grec.

AU HER MAJESTY'S

Récital de Maureen Forrester

Maureen Forrester, le remarquable jeune contralto canadien qui s'est acquise une réputation internationale comme l'une des grandes cantatrices de notre époque, donnera l'un de ses rares récitals dans sa ville natale, dimanche, le 12 février, au Her Majesty's, sous les auspices de la série des Grands Artistes.

Totalement inconnue du public américain avant ses débuts au Town Hall de New York en novembre 1956, madame Forrester recut alors les grands éloges de la presse new-yorkaise de même que quelques mois plus tard, alors qu'elle était soliste avec la Philharmonie de New York sous la direction de Bruno Walter. Dans les trois saisons qui suivirent, elle se fit entendre avec la plupart des grands orchestres du continent. A Carnegie Hall, elle fut soliste de l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugène Ormandy, celui de Cleveland sous la direction de George Szell, et la Symphony of the Air sous la direction de Margaret Hillis et la Philharmonie de New York sous la direction de M. Walter. L'été dernier, elle chantait au Festival Casals à Porto-Rico et revient d'une série d'importants engagements en Europe occidentale.

Née à Montréal, Maureen Forrester fit ses débuts ici en 1953, après quelques années d'études avec Bernard Diamant. Son succès immédiat lui valut de nombreux engagements au Canada jusqu'en 1955, alors qu'elle se rendit en Europe pour la première fois. Elle se rendit ensuite à New York où son premier récital lui valut une véritable consécration sur le plan international.

A son récital du 12 février, elle chantera des œuvres de Mahler, Debussy, Barber, Brahms et du compositeur canadien Kelsey Jones. John Newmark sera au piano.

Vient de paraître

"Pastorale en marche"

Aux Editions Rayonnement
Montréal 4
Troisième édition
Par le R. P.
Gaston Morissette, o.m.i.

PASTORALE EN MARCHE. Le livre puissant du Révérend Père Gaston Morissette, o.m.i., lancé le 20 octobre dernier par les Editions RAYONNEMENT, connaît une montée en flèche et, va sous presse cette semaine pour un troisième tirage. Nous donnons ici les principales tranches d'un commentaire remarquable du R. P. A. Lamarche, O.P. dans la Revue Dominicaine, livraison de décembre 1960, page 313.

"Après avoir parcouru Les Insouvenances du Frère Untel et Les Confidences d'un commissaire d'école, je tombe dans Pastorale en marche pour y trouver le même climat, les mêmes sens, le même intérêt mais sur le plan religieux. Tout est vie, mouvement et les coups, parce que bien assésés, portent

mes. Statues d'épouvantes. Figureront également les films Haute lisse et Peintres Romains. Entrée libre.

THEATRE ST-DENIS

COMÉDIE FRANÇAISE

CET APRES-MIDI, 2 h. 30
L'Impromptu de Versailles et Les Fourberies de Scapin
CE SOIR, 8 h. 30
TARTUFFE
DEMAIN, matinée, 2 h. 30
TARTUFFE
DEMAIN SOIR, 8 h. 30
L'Impromptu de Versailles et Les Fourberies de Scapin
Autres spectacles
Mar. et merc. soir, 14 et 15 février: PRELUDE POETIQUE, FEU LA MÈRE DE MADAME, pièce en un acte de Georges Feydeau, et POIL DE CAROTTE, pièce en un acte de Jules Renard. Jeu, soir, 14 et 15 février: VANDERKLEIN, comédie en cinq actes de Georges Feydeau. Jeu, soir, 14 et 15 février: BRITANNICUS, tragédie en cinq actes de Racine. Jeu, soir, 14 et 15 février: LE DINDON, comédie en trois actes de Georges Feydeau.

BILLET EN VENTE au Théâtre St-Denis: Canadian Concerts & Artists, 1821 Sherbrooke ouest; EA Archambault Inc., 506 St-Catherine ouest et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6968 St-Denis et à 319 ouest, Henri-Bour 58.

LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
LE FILM QUI FÉLIXA SENSATION EN 1961 - EN GRANDE PRÉMIÈRE MONDIALE FRANÇAISE
LES FIANCÉS de la MORT
Canadien PLAZA



Une scène tirée du "Septième Sceau" d'Ingmar Bergman, présentement à l'affiche du Centre d'art de l'Élysée.

"Le Septième Sceau" de Bergman

Un jeu d'échecs avec la Mort

Par Gilles Henault

Voici un événement cinématographique d'importance: un film d'Ingmar Bergman présenté pour la première fois dans la province de Québec. Il s'agit du "Septième Sceau" du grand cinéaste suédois dont les œuvres ont reçu les plus hautes distinctions dans les festivals internationaux.

Ici, il s'agit moins d'exotisme que de dépassement. C'est toute une mystique moyenâgeuse que Bergman arrive à ressusciter. Dans l'évocation d'une époque troublée, mystérieuse et légendaire, son art est sans égal. Certaines scènes ont la qualité hallucinante du documentaire. La caméra de Bergman devient une machine à explorer le temps.

Mais Bergman ne serait pas ce qu'il est s'il n'ajoutait à son œuvre la dimension du mythe et du rêve. Il possède au plus haut degré cette imagination trouble et incantatoire que nous sommes convenus d'appeler nordique et dont la grande romancière suédoise Selma Lagerlöf nous avait déjà donné de si brillants exemples. Voici, en effet, du cinéma légendaire qui laisse bien loin derrière lui les plates reconstitutions, historiquement exactes, que de nombreux réalisateurs de monstres dévorent en stuc. Dans "Le Septième Sceau", c'est l'atmosphère qui est envoutante, ce sont les personnages qui nous entraînent dans le lointain moyen âge, c'est tout un peuple qui est encore secoué par les terreurs de l'an mille et hanté par des visions apocalyptiques.

Un chevalier revient d'une croisade. Son pays est dévasté par la peste. Avant de mourir, il veut obtenir un sursis de la mort, il trouve un sens à la vie. Pour entreprendre avec elle une partie d'échecs qui symbolise en même

temps sa quête pour trouver réponse à ses questions, ou plutôt, à sa seule et unique obsession. Mais la mort gagne sur tout les plans. Tous les fléaux lui viennent en aide: la peste, la superstition, la cruauté, l'iniquité. Un couple de salimbanques unis par l'amour et que prolonge un enfant offert un déi positif à la folie des hommes et à la mort. Mais ce défi n'est pas conscient. Un valet du chevalier oppose également une fin de non-recevoir à toutes les forces conjuguées de dégradation. Il préfigure l'humanisme moderne qui doit encore exorciser les fantasmagories pour tenter de réaliser un monde pleinement humain dans lequel la mort ne serait pas cette présence aux mille masques installée dans la vie, mais une simple loi naturelle que la conscience tient sous son regard.

Car il y a des implications métaphysiques nombreuses dans ce film. Et s'il a tant frappé les imaginations, c'est sans doute que nous ne sommes pas délivrés des terreurs que font surgir l'évocation d'Hiroshima et la menace très réelle d'une extermination nucléaire. Bergman pourrait dire comme le Rimbaud de la "Saison en Enfer": "Je vais dévoiler tous les mystères: mystères religieux ou naturels, mort, naissance, avenir, passé, cosmogonie, néant. Je suis maître en fantasmagories". Et il ajoutait: "Il y a peut-être des secrets

Bergman pourrait dire comme le Rimbaud de la "Saison en Enfer": "Je vais dévoiler tous les mystères: mystères religieux ou naturels, mort, naissance, avenir, passé, cosmogonie, néant. Je suis maître en fantasmagories". Et il ajoutait: "Il y a peut-être des secrets

ICE SHIPSTADS & JOHNSON FOLLIES
CE SOIR à 9 heures

Ne manquez pas ce somptueux spectacle de 25e Anniversaire
MATINEES
AUJOURD'HUI et DIMANCHE
à 1 h. 30 et à 5 h. 30
3 REPRESENTATIONS
à 1 h. 30 - 5 h. 30 - 9 h.

Amenez les enfants
Ils en raffoleront!
CE SOIR à 9 heures
Billets: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00. Il en reste à tous les prix au FORUM
Dernière représentation dimanche, à 5 h. 30

UNE INITIATIVE

DU

CENTRE D'ART DE L'

ÉLYSÉE

35 OUEST MILTON

Pour la première

fois à Montréal

en grande

exclusivité

Un film

D'INGMAR

BERGMAN

Le célèbre auteur

de films Suédois

LE

7eme

SCEAU

(Sous-titres anglais)

A 6 P.M. et à 9 P.M.

CE SOIR

AU

CHAT

NOIR

CLAUDE

LEVILLÉE

et son batteur!

Avec

MIRIELLE LACHANCE

VI. 2-6053

Changement de dates pour Ars Organi

Il s'est avéré nécessaire de changer les dates des six derniers récitals de la série de concert d'orgue consacrés à l'œuvre de Jean-Sébastien Bach. Désormais, ces concerts auront lieu le dimanche, et seront donnés aux dates suivantes: 19 février, 5 et 19 mars, 9 et 23 avril, et le 7 mai.

Ces récitals sont donnés alternativement par Bernard Lagace et Kenneth Gilbert à la Queen Mary Road United Church de Hampstead (angle Finchley et Chemin de la Reine Marie). L'instrument de cette église a été acquis en 1959 par Rudolf von Beckerath de Hambourg.

La grande tradition des orgues Schnitzler, qui ont fait l'admiration de Bach lui-même, l'orgue de la Queen Mary Road United Church révèle d'une façon assez exceptionnelle tant la science contrastante que la beauté remarquable de la musique d'orgue de Bach.

Zubin Mehta...

(Suite de la page 9)

prétation de la symphonie de Brahms.

Des projets remarquables

Zubin Mehta a fait part au public, lors du déjeuner annuel de l'Orchestre symphonique, de ses projets pour la prochaine saison. Ces projets sont remarquables; en les élaborant, Mehta a probablement découvert le moyen de conquérir un nouveau public et d'intégrer l'orchestre dans la réalité sociale de la cité.

Une plus large hospitalité sera faite à la musique contemporaine et à la musique canadienne; les jeunes s'en réjouiront et voudront réapprendre le chemin des concerts de notre orchestre. L'idée d'offrir des concerts aux membres des Jeunes musiciens est magnifique; il y a là un jeune public passionné de musique et déjà très bien informé, un bon public, un vrai public.

Zubin Mehta n'aura cependant pas la tâche aisée. Comme Jean Lallemand l'a fait remarquer à la fin du déjeuner, l'Orchestre symphonique de Montréal est une jeune fincée qui nage actuellement en pleine euphorie. Zubin Mehta devra maintenant à ce niveau de l'audience. Il devra être très électrique dans le choix de ses programmes, renouveler le répertoire, mais sans perdre la sympathie du public traditionneliste.

L'orchestre aussi devra être à la hauteur de la nouvelle situation, conserver cette fierté et cette dignité qu'il a manifestées depuis que Mehta le dirige.

Une ère nouvelle s'ouvre pour notre orchestre, dit-on. C'en sera une en effet si l'on parvient à faire de l'Orchestre symphonique un élément essentiel de la vie communautaire montréalaise, à le hausser au-dessus de la sympathie d'un petit groupe de mélomanes, à le transformer en une institution dont tous les citoyens de la ville seront conscients.

LA SERIE DES GRANDS ARTISTES

Théâtre Her Majesty's

DEMAIN

à 8h.30 p.m.



MAUREEN FORRESTER

Contralto
JOHN NEWMARK
au piano

— PROGRAMME —
Brahms - Debussy - Mahler
Barber - Kelsey Jones

— BILLETS —
\$4.50 - \$3.50 - \$2.50 - \$2.00
(Taxes incluses)

En vente au
HER MAJESTY'S ET
THE RECORD
CENTRE INC.

5000, Chénier (angle Burnside)
Tél.: Vt. 3-3341, Vt. 3-3341

Les BILLETS retenus pour le 22 janvier seront acceptés.

1) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

2) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

3) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

4) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

5) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

6) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

7) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

8) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

9) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

10) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

11) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

12) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

13) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

14) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

15) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

16) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

17) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

18) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

19) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

20) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

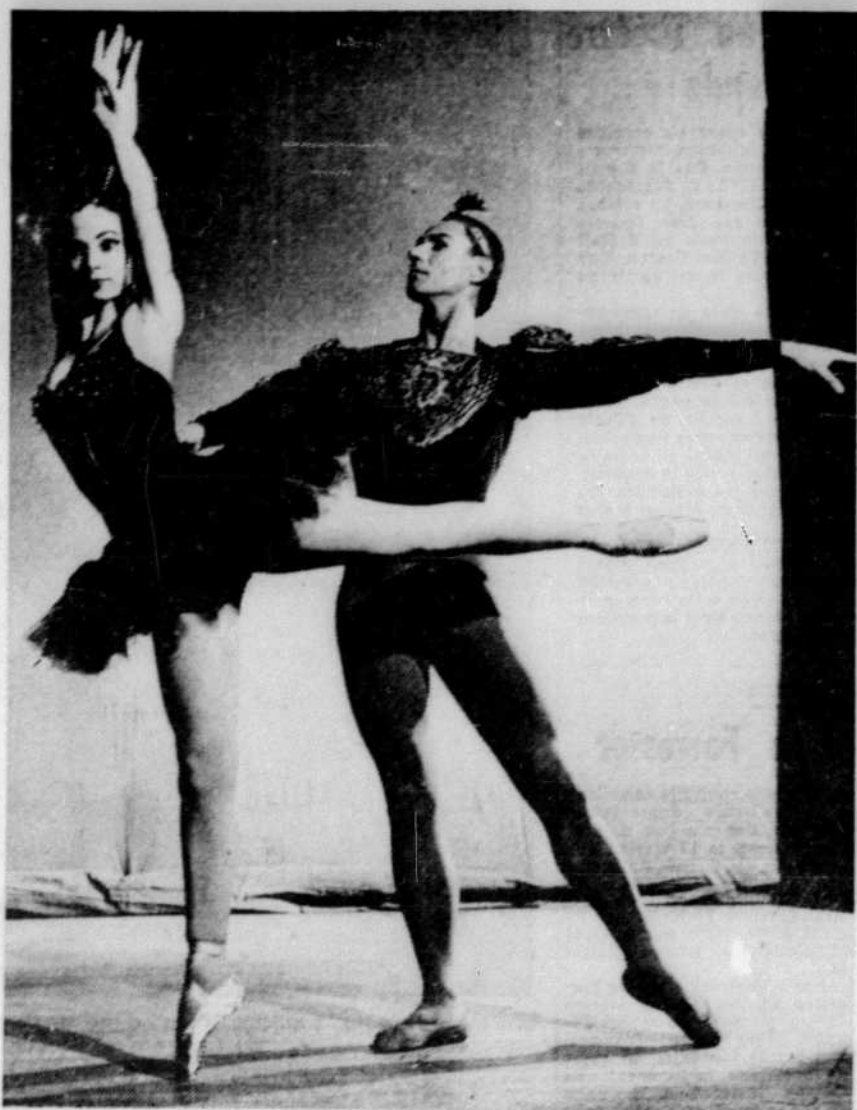
21) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

22) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

23) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

24) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.

25) Henri Pichette: Odes à chacun, Orléans, 1961.



Margaret Mercier et Eric Hyrst dans "Lac des Cygnes".

Les Grands Ballets canadiens

Margaret Mercier et Eric Hyrst deux vedettes de la compagnie

Aux spectateurs des Grands Ballets Canadiens qui auront lieu au théâtre Her Majesty's du 19 février inclusivement, apparaitront deux danseurs dont les carrières couvrent un aspect étendu de la culture et de son milieu. Margaret Mercier, une Canadienne de naissance, commença ses études de ballet à Montréal. Elle fut ensuite ac-

ceptée à l'Académie de Sadler's Wells et continua ses études avec Prokorenko à Paris, Grigoriev et Achernikova à Londres. Ses études terminées, les études d'une ballerine ne sont jamais; elle partit en tournée avec le Ballet Royal apprenant à Edinbourg, Milan, Rome, Naples et Venise, et aussi en 1945 et 1947 en tournée nord-américaine toujours avec le Ballet Royal. Elle se joignit à la compagnie des Grands Ballets Canadiens en 1958 et elle est devenue première danseuse depuis lors.

Eric Hyrst, un autre artiste en tête des Grands Ballets Canadiens, appartient à cette compagnie depuis les débuts de celle-ci comme danseur et chorégraphe. Ses activités se sont poursuivies sur trois continents, car il a été associé au London Metropolitan Ballet, à la compagnie d'Alicia Alonso de Cuba, au New York City Ballet, au Royal Winnipeg Ballet et au Ballet Royal de Londres. Né dans cette dernière ville, il a commencé ses

études de ballet à l'âge de 9 ans à l'Italia Conti Stage School. Plus tard, il gagna une bourse pour aller étudier à l'Académie Sadler's Wells. En plus de danser dans ses propres œuvres, il est un interprète impeccable des "classiques".

Outre Margaret Mercier et Eric Hyrst, premiers danseurs, et les autres solistes des Grands Ballets Canadiens, Eva von Gencsy et John Stanek, anciens membres de la compagnie, apparaitront en tant qu'artistes invités dans le deuxième acte de Coppélia qui sera au programme les maitresses du mercredi et du samedi ainsi que le mercredi en soirée pendant la semaine de spectacles des Grands Ballets Canadiens au théâtre Her Majesty's du 14 au 18 février inclusivement.

Eva von Gencsy dansera le rôle de Swanilda et John Stanek celui du Docteur Coppélia, deux rôles qui mettent particulièrement en valeur leur talent et dans lesquels ils ont toujours été très applaudis.

Animés par le goût...

(Suite de la page 9)

dre de la faculté des lettres qu'elle nous prépare à exercer un métier d'intelligence n'a rien d'exagéré ni d'inconvenant. Les métiers d'intelligence ne sont pas encombrés; en tout cas, s'ils l'étaient, ce ne serait pas d'un excès de talents. Dans l'enseignement, par exemple, des renforts ne sembleraient pas superflus, et je n'aperçois nulle part de fortes réserves, prêtes à entrer en action.

Pour un intellectuel, avoir 20 ans est moins pénible

Il y a une quinzaine d'années, à la vue du petit nombre de postes accessibles aux jeunes intellectuels, j'ai écrit, un jour de colère, que si nos grands hommes étaient sincères, ils clameraient, avec leur superbe éloquence d'emprunt: "La République n'a pas besoin de savants." Aujourd'hui, je ne pourrais pas répéter une telle assertion. Des portes s'entre-baillent, d'autres s'ouvrent de plus en plus largement. Cette évolution ne peut que s'accélérer. Pour un intellectuel, il est peut-être moins pénible maintenant d'avoir vingt ans qu'il n'était il y a vingt ans.

Je n'affirme pas que la société vous fait un sort enviable. Mais elle vous traite comme des hommes et des femmes de qui elle commence à avoir besoin. Le dernier Bulletin de la Fédération des collèges classiques note que ceux-ci manquent de professeurs de lettres. Il rapporte en même temps que, parmi les bacheliers de 1960, vingt-neuf seulement se sont inscrits à nos Facultés de lettres. Le chiffre n'est pas faible. Il est misérable. Il peut s'interpréter de plusieurs façons. Si, en effet, la masse des bacheliers n'éprouve pas d'attrait pour les lettres? Que nos facultés n'attirent pas l'attention de ceux que les lettres pourraient séduire? Que les carrières auxquelles elles préparent comportent encore trop d'incertitude pour être recherchées et sont d'ailleurs accessibles par d'autres voies? Toutes ces explications, je pense, ont du vrai. Un fait, cependant, est certain. L'insuffisance du nombre de professeurs de lettres attachés à nos maisons d'enseignement secondaire a été portée, comme il convient, à la connaissance du public, si la Faculté des lettres n'allait pas prouver qu'elle peut y remédier et qu'elle le peut mieux que tout autre organisme, qui nous assure qu'il ne se présentera pas quelque autre institution déterminée à remplir cette fonction actuellement considérée comme indispensable?

En somme, on ferait bien de reconnaître que ceux qui exercent un métier d'intelligence devraient pouvoir vivre de leur métier et que la faculté des lettres devrait préparer concrètement ceux qui vont à elle à entrer dans la carrière à laquelle tout les destine. Si j'étais étudiant, voilà comment je raisonnerais. En d'autres termes, j'aurais conscience de posséder des droits.

La plus grande victoire: devenir un homme

Est-ce que j'exagérerais, en outre, que l'on me donnât, avec mon diplôme, la clef du succès? J'aimerais peut-être qu'on m'ait dit d'un air sûr: "Fais ce que tu veux, car tu es un homme et tu es capable de tout." L'on me montrât que la plus grande victoire, c'est de devenir un homme et que cette conquête ne s'effectue qu'à coups de petites réussites quotidiennes, que, sans m'interdire de viser à la grandeur, on me met en garde contre la notoriété facile, cette notoriété qui rime trop bien avec publicité; que l'on m'enseigne par l'exemple à n'être pas un geai paré de plumes de paon; que l'on me connaît au réalisme, mais sans me donner la tentation du cynisme.

Je ne voulais pas vous assommer de mes souvenirs de professeur. Il en est pourtant un que je me permets de vous livrer. Il y a de cela bien des années, au temps où je faisais des cours de littérature canadienne-française. À la fin de ses études, un jeune homme dont j'avais remarqué l'intelligence précise vint m'annoncer qu'il allait entrer dans l'enseignement (à l'étranger, bien entendu). Au fil de la conversation, il me confia qu'un de mes collègues lui avait donné à peu près ce conseil: "Plutôt que de chercher à vous gagner l'amitié des étudiants, assurez-vous des bonnes grâces de votre chef." Ce qui me gêna, ce fut moins la vulgarité intellectuelle que cet avis trahissant la conviction, décidément digne d'une meilleure cause, avec laquelle le jeune homme avait résolu de le mettre en pratique. Il en était lui-même la première victime. Il entra très facilement dans le jeu. Il prenait très sagement le départ dans ce que les Américains appellent "the rat race". Vous savez ce que La Rochefoucauld dit des vieux fous. Les jeunes cyniques méritent un compliment analogue; malgré soi, on les juge encore plus durement que les vieux cyniques.

Je n'admets pas que de tels principes s'enseignent à l'université. L'expérience, cette école d'immortalité, comme Valéry disait à propos de l'histoire, se charge trop bien d'illustrer ces belles maximes. Il suffit de savoir que depuis qu'il y a des hommes et qui intriguent, les mêmes petites adresses se pratiquent dans tous les milieux, qu'il s'agisse de ceux du fonctionnarisme, de l'industrie ou de l'enseignement. J'ai lu quelque part qu'il vaut mieux être *Master of Ropes* — maître des ficelles — que maître tout court. N'oublions toutefois pas que, dans le milieu de l'enseignement comme ailleurs, il existe aussi des hommes qui mettent leur honneur au-dessus des honneurs et leur dignité au-dessus des dignités. Les étudiants finissent par les reconnaître.

De tout cela, retenons simplement que, lorsque nous arrivons à la faculté des lettres, nous ne demandons pas qu'on fasse notre troupe pour nous. C'est notre affaire. Nous attendons seulement que l'on nous arme pour qu'avec la grâce de Dieu, nous ayons en main l'essentiel de ce qu'il faut pour la pratiquer.

Nous venons chercher un supplément d'humanité

Mais, plus encore que des outils, ce que nous venons chercher, c'est un supplément d'humanité. Nous arrivons à l'université avec le goût de la vie intellectuelle. S'il se trouvait que nous ne l'eussions pas, le plus grand service qu'on pourrait nous rendre serait de nous en donner. Animés par le goût de la vie de l'esprit, nous avons le droit d'exiger que l'on nous en enseigne le style par le précepte et par l'exemple.

Nous demandons qu'on nous mette en contact avec les conquêtes de l'intelligence, qu'on nous en ouvre la compréhension et qu'on nous en facilite l'assimilation. Nous comprenons que, dans le domaine de notre choix, que ce soit celui de la littérature, des langues, de l'histoire ou de la géographie, on nous aide à effacer nos mauvais plis, à nous débarrasser de nos fautes et paresseuses certitudes, à développer, affiner et aiguiller nos inquiétudes, qu'on nous lance sur la voie des recherches, parce nous nous voulons savoir, et qu'on nous donne des points de repère, parce que nous voulons avancer.

Nous détestons qu'on nous dicte des recettes; mais, qu'on nous entende bien, nous ne refusons pas les formules: ce sont des instruments indispensables pour aborder les problèmes. Ces formules, nous exigeons cependant qu'on nous les explique et qu'on nous apprenne à les reconstruire, parce que nous aspirons à nous en servir avec efficacité et que nous ambitionnons même d'en mettre au point d'autres qui nous soient propres.

Nous avons le sentiment que la faculté dans laquelle nous entrons est un laboratoire de méthodes et d'idées. Quand nous y arrivons, nous avons la longue habitude des bancs de l'école; nous sommes prêts à la souffrir encore quelque temps, bien qu'elle nous devienne de plus en plus pénible. D'autre part, nous n'accepterions pas qu'on nous permette seulement de voir, à travers la vitre, évoluer de savants messieurs en blanc parmi l'ordre méticuleux des instruments et les formes rares des appareils. Nous voulons franchir la porte, nous aussi, et mettre la main aux expériences.

Le temps n'est plus où l'on faisait bande à part

J'ai parlé, il y a un instant, du domaine de notre choix: littératures, géographie, langues, histoire. Nous venons à la faculté des lettres parce que ces vastes champs y sont joints, s'y joignent l'un à l'autre et y sont soudés — ou, du moins, devraient l'être — par une continuité vivante. Le temps n'est plus, si jamais pour les meilleurs un tel temps ait sévi, où les littératures faisaient bande à part, en bordure de la littérature, où les linguistes faisaient bande à part, isolés de l'histoire, où les géographes faisaient bande à part, renfermés dans leurs techniques. Entre toutes ces disciplines, les frontières deviennent de moins en moins nettes, de plus en plus illusoires. Si ce merveilleux ensemble allait, un jour, être fractionné, coupé, charcuté, nous assisterions à la mutilation d'un précieux tissu d'humanité. Je peux, en tout cas, témoigner qu'il me manque quelque chose, que mon verre, si petit soit-il, contiendrait encore moins à boire si, au lendemain du baccalauréat, j'étais tout de suite tombé dans un spécialité bien définie, bien cloisonnée, bien hermétique. Je ne veux pas dire qu'il ne me manque rien: je frissonne à la pensée que mes insuffisances pourraient être encore plus graves.

Que seront vos souvenirs dans vingt ans?

Voilà où mènent les souvenirs. Vous en recueillez, vous aussi. Qu'est-ce qu'ils seront dans vingt ans? Je ne vous dis pas qu'ils seront ce que vous voudrez qu'ils soient. On n'est pas maître de tous ses souvenirs. On n'est pas maître de tout ce qui arrive. La vie aura mitrillé vingt ans de plus de son incessante actualité. Je souhaite que beaucoup de vos souvenirs soient de ceux auxquels on aime revenir. Et si j'osais laisser parler mon egoïsme, à moins que ce ne soit mon amitié, je me prendrais à espérer que notre rencontre de ce soir y garde une toute petite place. Ce qui est bien certain, c'est que vingt ans, alors que ça va si vite, me prête vite, me m'achèvera à me tuer, à la mutilation d'un précieux tissu d'humanité. Je me rappelle avec une émotion toujours vive l'accueil généreux que vous me faites aujourd'hui.

Guy FREGAULT

Les mauvais maîtres

Par Pierre Baillargeon

Que les royaumes forment la jeunesse est un dicton de plus en plus contesté à mesure que se multiplient les maisons qui se consacrent à la formation des jeunes dans les pays libres et dans le reste du monde, à leur éducation.

C'est d'ailleurs longtemps après l'âge plastique que l'on sort de ces maisons; on est alors sinon formé, du moins fermé, imperméabilisé à toute influence étrangère.

Cependant, le P. * * * de pieuse mémoire, recteur du collège * * * presque le temps que j'eusse élevé, tenait que tout ceux des nôtres qui allaient en France devenaient hostiles à leurs compatriotes ou, ce qui dans son système revenait au même, à sa Compagnie.

Là-dessus comme sur beaucoup d'autres choses, malgré tout mon respect pour son caractère, j'ose avouer que je ne partageais pas son avis. Il m'a toujours semblé que ce qui est juste est nuancé.

Aussi, m'embarquant pour la première fois en 1935, me promettant bien de le faire mentir à mon retour, tant par ma conduite que par mes propos. Mais lorsque, quelques années plus tard, je le rencontrai:

Vous, fit-il, vous étiez d'avance contre nous.

Par la suite de son sermon, — il me parlait comme du haut de la chaire, — je compris le sens de son apostrophe: il voulait dire qu'au moment même mon départ, j'avais l'esprit critique.

L'esprit critique était cette rage de tout remettre en question, de douter même des opinions les plus anciennes, de se reconnaître d'autre autorité que la raison et de vouloir y soumettre tout ou presque tout.

Il est de fait que cet esprit régnait en France, et que, si les bords des Canadiennes recouvraient le loi, d'autres, meilleures, ment la perdent avec leurs mœurs. Mais à New York ou à Londres, à Moscou comme à Rome, ces derniers tournaient aussi mal, foule de discipline personnelle, de conviction profonde.

On serait donc bien avisé de prêter la persuasion à une contrainte tout extérieure; et pour cela, par exemple, simple

suggestion, au lieu d'abuser de son autorité, on pourrait se borner à expliquer les auteurs. A ce propos, il me souvient que le même recteur fit une sortie contre un élève assez impertinent pour mettre au-dessus de ses professeurs Decartes et Valéry: le premier, d'après les termes mêmes du Compendium, "s'écarter du bon sens" et le second, "ce qui était tout dire". En outre, deux Français!

Une superbe avait terminé ironiquement: "Les maîtres de cette maison sont trop près. On n'en souffre que de lointains!" Cette conclusion avait mis en joie tout le collège. Mais c'était de l'élève pris à partie qui raient ses condisciples. O lâcheté du troupeau!

Le bon Père aurait été bien autrement scandalisé s'il avait pu deviner que cet élève ne cherchait de maître qu'en lui-même.

Les véritables maîtres, au-dessus de vous comme ce n'est y a de plus noble en nous-mêmes, nous aident à devenir nos propres maîtres. Pour ma part, je n'en voulais pas d'autres, fût-ce le Passé ou l'Avenir! Je souhaitais m'il y eût autant de chefs que de têtes!

Un neveu à moi me fit part, il y a quelques années, de sa déception. Dans sa classe à l'autre, on lui avait répété qu'on renouvait à ses questions l'année suivante; mais le premier jour de la dernière année, où sa curiosité enfin devait être satisfaite pleinement, il avait entendu proférer cet avertissement: "J'espère que nul d'entre vous ne se croit aussi intelligent que saint Thomas d'Aquin, à qui le Christ en personne a donné son satisfaction..." (Pauvre professeur prometteur sur la classe un regard inquiet; puis, avec un air de triomphe, il ajouta: "Par conséquent, chers élèves, au cours de l'année, vous vous chatez de poser des questions. Comme cela, nous ne perdrons pas de temps et, vous en tenant au manuel vous ne risquerez pas de vous tromper." Double profit, en effet.

C'est un peu en souvenir de tout cela que je suis tout à fait en faveur de la fondation de plusieurs universités inédites dans la province de Québec.

Sans aucun engagement de votre part

LE CLUB DU LIVRE DE POCHE

OFFRE

A TOUT ACHETEUR DE

Quatre volumes simples, un cinquième gratuit
Deux volumes doubles, un volume simple gratuit

Liste fournie sur demande

Librairie Lemeac

371 ouest, av. Laurier — Montréal — CR. 9-3620

ÉCRITS 8

DU CANADA FRANÇAIS

Sommaire du No 8

ALFRED DESROCHERS — Poèmes
MARCEL RIUCH — Visions tragiques et optimistes de l'histoire
PIERRE CHARBONNEAU — Le Couronne, essai sur la démocratie et les Canadiens français
REAL BENOIT — Rhum soda, rhapsodies antillaises
ROGER FOURNIER — Trois contes
Mémoire de PIERRE DE SALES LATERRIERE et de ses traverses

En vente dans toutes les librairies

Le volume: \$2.50

Abonnement à 4 volumes: \$8.00

LES ECRITS DU CANADA FRANCAIS

480 ouest, rue LaGauchetière, Montréal 1

DERNIER JOUR DE LA VENTE POUR LES LIVRES

Il nous reste encore un choix intéressant

HATEZ-VOUS!

REDUCTIONS DE

50% sur les livres
25% sur les disques

Revues — Journaux en français

LIBRAIRIE FLAMMARION

1243, UNIVERSITY, MONTREAL

HER MAJESTY'S

Les Grands Ballets Canadiens COMMENCENT MARDI

PROGRAMME

Mardi & Vendredi soir: Introduction, Farces, Ombre, Farce, de deux classiques, Labyrinthe, Sea Gallows, Première Classique.

Jeudi & Samedi soir: Essai, Folies Françaises, Grand Pas De Deux Classique, Labyrinthe, Sea Gallows, Première Classique.

Mercredi matin & soir, & Samedi matin: Étude, Ombre, Farces, Don Quichotte, Pas De Deux Belle Rose, 2e acte Coppélia.

MARDI ET MERCREDI MOITIE-PRIX

Soirs: 1.00 - 3.50 - 3.00 - 2.00 - 1.50

Matinées: 2.00 - 2.50 - 2.00 - 1.50 - 1.00

Sam. en matinée MOITIE-PRIX pour enfants

LES CONCERTS D'ORGUE DU QUEBEC

présentent

CLAUDE LAVOIE

(Prix d'Europe)

Organiste à l'église des Saints-Martyrs de Québec

JEUDI, LE 16 FEVRIER — 8.30 P.M.

EGLISE NOTRE-DAME

(Place des Armes)

Le programme comprend des œuvres de J. S. BACH, J. Boyvin, Clémambault, Couperin, Croft, Franck, M. Dupré, Langlais et Litalize

Prix du billet: \$1.00 (taxe incluse) en vente chez Archambault, Willis et à la porte de l'église

**ESCOMPTE DE 20% AU CLERGE
AUX PROFESSEURS, AUX ETUDIANTS**

HORIZONS INTERNATIONAUX... HORIZONS INTERNATIONAUX... HOR

MALGRE L'ECHEC DU MALI

Le Sénégal reste partisan d'une association des États africains mais par des étapes prudentes

Par André Blanchet
("L'Information", quotidien d'Israël)

Combinaison rare en Afrique, et dont l'ancien Congo belge n'a certes pas fourni le test, l'unité de vues et le loyalisme mutuel de deux hommes assurent au Sénégal ses meilleures chances de stabilité et d'expansion.

MM. Léopold Senghor et Modibo Diarra, le littérateur et l'économiste, l'agréé de l'université et l'instituteur, le catholique et le musulman, travaillent en équipe à la tête des affaires publiques. Leurs cabinets respectifs se partagent le neuvième et dernier étage du "building" légué par l'administration française à ses anciens pupilles : à droite du palier pour la présidence du conseil, à gauche pour la présidence de la République. C'est là que M. Senghor veut bien recevoir et, sous le ronronnement de la climatisation, répondre à mes questions.

Mais il est deux autres endroits où le chef d'Etat sénégalais, gros travailleur, se recueille et écrit : son bureau du palais présidentiel, sous les fenêtres mêmes du "building" où il se tient chaque matin de 8h.30 à 10h. et sa chambre à coucher, où il n'est pas rare qu'il se relève en pleine nuit pour prendre la plume.

Ce qui explique qu'il puisse arriver, certains matins, à son bureau officiel, avec vingt ou trente feuillets à faire transcrire par les trois secrétaires auxquelles il passe une grande partie de la journée à dicter discours, lettres, interviews.

Mais c'est dans le silence de son splendide palais, qui conserve du règne des gouverneurs généraux quelques belles tapisseries du Mobilier national français, et avec pour collaboratrice Mme Senghor — Normande brune des environs de Caen — qu'il écrit des poèmes et fait avancer son essai sur la civilisation négro-africaine.

Pluralité des partis et syndicats

Lunettes à montures dorées, une courte pipe au creux de la main, sur son bureau un seul ouvrage : le "Petit Larousse". Non interlocuteur, avec une patience et une conscience de professeur, levant par moment un doigt didactique, dicte à une secrétaire ses réponses à mes questions.

Sur la forme de gouvernement qui convient le mieux, selon lui, à l'Afrique et à son propre pays, il nous dit : "Il n'y a pas de régime idéal à proposer à tous les États africains sans distinction, comme un archétype. La plupart des États africains ont adopté un régime présidentiel. Ce régime peut se justifier dans des États insuffisamment évolués, où subsistent des antagonismes de race et de religion. Ce n'était pas le cas du Sénégal. C'est pourquoi notre Constitution du 25 août 1960 a établi un régime parlementaire, qui participe des systèmes des IVème et Vème Républiques françaises."

A propos du parti unique adopté dans la plupart des États africains noirs, M. Senghor estime que "le parti unique nous apparaît utile en Afrique noire, mais pas nécessaire. Je propose, au demeurant, l'expression de "parti unifié".

"Dans un pays relativement développé, comme le Sénégal, qui possède un revenu national non négligeable et des cadres politiquement et techniquement formés, le parti unique ne s'impose pas. C'est pourquoi notre Constitution admet la pluralité des partis comme des syndicats."

"A une condition cependant : c'est que tous les partis et syndicats oeuvrent dans le cadre national et pour la construction nationale. Depuis son autonomie, le Sénégal a dissous un parti et un candidat qui recevaient leurs mots d'ordre de l'étranger."

"Les États-Unis d'Afrique ne sont pas pour demain"

Est-il encore des formes de regroupement auxquelles pense, pour son pays, le promoteur de l'expérience malheureuse du Mali?

"Voulant réaliser leurs idées fédérales, les leaders politiques



L'Europe en marche : six premiers ministres envisagent à Paris la possibilité de créer par étapes une large communauté politique

Par Jean-Marc Léger

Depuis hier matin et jusqu'à ce soir, les premiers ministres de six pays européens, réunis à Paris sous la présidence du général de Gaulle, étudient la possibilité d'affirmer leurs liens politiques et d'instituer entre eux sur le plan politique une coordination étroite, prélude à une éventuelle "communauté européenne". Cette conférence "au sommet" des États de la Communauté européenne est un événement de la plus haute importance même si elle n'aboutit pas à l'immédiat à des résultats concrets. Elle marque en effet un tournant dans l'évolution des pays européens occidentaux et consacre la vocation politique de la Communauté économique européenne, issue du traité de Rome de mars 1957.

Le projet de communauté politique, qui occupe la plus grande partie de la présente conférence, est d'origine française et est sorti directement de l'Élysée, au début de l'été dernier. La première version du plan s'est heurtée à de nombreuses réserves et fut, dans l'ensemble, accueillie avec tiédeur voire même, ici et là, avec méfiance.

Double opposition, à l'origine. Assez curieusement, la première version des propositions françaises fit même contre elle l'unanimité et des cercles qui redoutent une "intégration accélérée" de nature à couper définitivement les ponts avec la Gde-Bretagne et la petite zone de libre-échange, et de ceux qui craignent, au contraire, l'affaiblissement des institutions européennes. Ainsi, en Allemagne occidentale, la tendance Adenauer et la tendance Adenauer se retrouvent unies dans une commune méfiance envers le plan de Gaulle.

Les milieux industriels et les hommes politiques qui suivent le ministre des affaires économiques sont au mieux résignés à la forme actuelle de la Communauté économique européenne, hostiles à toute "accélération" dans la mise en œuvre du traité de Rome et desirueux, par-dessus tout, d'une entente avec la Gde-Bretagne et les "sept", au prix même d'un affaiblissement de la CEE. Ils ne renoncent pas à voir un jour les "six" et les "sept" réunis dans une grande zone européenne de libre-échange.

"La Chine nous fournit un exemple à suivre. De même que les Russes ont russifié le socialisme, les Chinois ont sinisé le socialisme. Il nous appartient, à nous Négro-Africains, de négrier le socialisme comme nous entendons négrier et l'islamisme et le christianisme. Sans quoi, notre indépendance ne serait pas indépendante. Et le pire des esclavages est l'esclavage culturel".

A propos de l'aide extérieure des États-Unis ou du bloc soviétique, M. Senghor dit : "Nous ne refusons ni l'aide des États-Unis, ni l'aide de l'URSS. Nous serons cependant prudents. Les deux Grands ont de la peine à s'empêcher d'essayer leur aide de conditions politiques. Nous rejetterons toutes les formes d'aide qui seraient assorties de conditions politiques, camouflées ou non. Mais il est difficile d'une aide financière ne soit pas, en quelque manière, assortie de conditions économiques. L'essentiel est que ces conditions n'aliènent pas notre indépendance politique".

Théoriquement, l'accord peut se faire assez aisément sur cette conception de base : son interprétation pratique soulève évidemment des problèmes énormes, d'autant plus que sauf le petit Luxembourg, les autres membres de la CEE considèrent avoir une vocation internationale, que plusieurs assument des responsabilités mondiales, que les ambitions et les intérêts se heurtent sur de nombreux points.

SEMAINES DE SKI
dans un endroit où le sport, l'amitié et l'amour de la nature sont à la base de la vie de chaque jour.
AUBERGE "LA STRADA"
MONT PLANTE — VAL DAVID — P.Q.
Tel. : 326-4198
Prix : pension complète (7 jours) — 7 jours de T-Bar — 10 leçons de ski (École de Raymond Lacroix) : \$55.00
Information : M. et Mme Franco Cavazzoli — Tel. : 326-4158

Le seul fait cependant qu'aujourd'hui à Paris se trouvent réunis six premiers ministres (Allemagne occidentale, Adenauer; Belgique, Eyskens; France, Debré; Hollande, de Quay; Italie, Fanfani; Luxembourg, Werner) avec leurs ministères des affaires étrangères pour étudier la mise en œuvre d'une coordination des politiques étrangères et militaire doit être noté.

La conférence "au sommet" des États de la CEE qui sera vraisemblablement suivie de plusieurs autres aura ainsi contribué à ouvrir la voie à l'Europe politique et par là à affirmer l'Europe économique. L'accélération du "marché commun", devenue réalité depuis le 1er janvier, avait déjà marqué une date importante et indiquée que le processus ouvert par le traité de Rome est désormais, selon l'expression à la mode, irréversible.

On dira que la division économique et même politique de l'Europe occidentale risque d'être confirmée par ce renforcement de l'unité des "six". Pas forcément, car dans la mesure où l'Europe des "six" s'affirmera comme une réalité de plus en plus vigoureuse sur tous les plans, le pragmatisme britannique saura bien inspirer à Londres quelque formule pour rechercher son adhésion ou son association à la CEE, sans perdre trop ouvertement la face et sans paraître trop sacrifier les intérêts d'un Commonwealth au demeurant de plus en plus fragile.

GRANDE-BRETAGNE : les journalistes réclament l'interdiction provisoire de la fusion, de la cession ou de la fermeture de journaux
LONDRES. — L'Union nationale des journalistes, principale organisation professionnelle, a applaudi hier à la décision gouvernementale d'instituer une enquête sur la presse britannique. Mais elle a en même temps demandé au gouvernement d'interdire jusqu'à la fin de cette enquête toute cession ou fusion de journaux et toute cessation de publication par un journal.

VOYAGES
I — LES ANCIENS NORMALIENS
En bateau : 28 juin - 5 sept.
\$1097, tout compris, 12 pays
Hollande, Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, le Vatican, San-Marin, Monaco, la France, l'Espagne, l'Andorre, l'Angleterre.
S'adresser à : (Agences VI. 9-2383 - UN. 6-7341) ou
G. BELLEFLEUR,
3973, Montana, Montréal - LA. 3-2583

L'EUROPE EN AUTOMOBILE !
Achetez ou louez à Montréal votre voiture européenne :
SIMCA — RENAULT — CITROEN — PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD ou toute autre marque
Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe
Garantie de rachat en dollars.
CONFIEZ-VOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE : Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraires, etc. Cartes des pays européens.
Service Européen de Tourisme Automobile Eng.
MONTREAL — 1174, rue Drummond — Tel. UN. 1-3906 & UN. 1-6206
1219, rue St-Denis — Tel. Avenue 5-4902

Occasion exceptionnelle de visiter les îles du PACIFIQUE TAHITI & HAWAII
Voyages organisés de Montréal
Voyage spécial le 7 juillet
15 JOURS \$1,195.10
21 JOURS \$1,457.90
Egalement voyages individuels aux mêmes conditions
Facilités de paiement à crédit
En coopération avec AIR FRANCE
Agent général T.A.I.
Tous renseignements et inscriptions :
Agence de voyages
ANTA
337 EST, RUE CRAIG
UN. 1-9748 RE. 7-2204

FAITS ET TENDANCES

Espagne : l'opposition au régime s'intensifie au sein de l'armée, de l'Eglise et de la Phalange

De notre correspondant particulier,
Maurice F. Vincent

MADRID. — Les jours de Franco comme chef de l'Etat espagnol sont-ils comptés ? C'est la question que se posent actuellement les nombreux et divers fronts de l'opposition en Espagne. C'est, croyons-nous, se faire beaucoup d'illusions, que d'envisager une prochaine retraite du caudillo. Il faut cependant reconnaître que le généralissimo Francisco Franco subit en ce moment de rudes attaques, auxquelles il lui est difficile de parer puisqu'elles proviennent de milieux qui lui ont assuré la victoire et l'ont aidé jusqu'ici à se maintenir au pouvoir : l'Eglise, l'armée et même son parti, le parti unique : la Phalange.

C'est sans aucun doute le coup vigoureux porté par le cardinal primate d'Espagne, Mgr Pla y Deniel, qui a été le plus difficilement accusé au palais du Prado. Alors que personne ne pouvait imaginer une telle réaction de la part du primate, Mgr Pla y Deniel, considéré comme la personnalité qui, dans ce pays essentiellement catholique, possède le plus d'autorité et de prestige après le chef de l'Etat et considéré, depuis la fin de la guerre civile, comme l'un des plus proches collaborateurs de Franco), a ouvertement dénoncé le conflit qui existe en Espagne, aujourd'hui, entre l'Eglise et le pouvoir.

Blâme du cardinal-primate
Faisant suite aux protestations publiques exprimées lors de différents congrès et notamment durant les journées nationales de l'Action catholique espagnole et la semaine annuelle des jeunes ouvrières chrétiennes, le cardinal-primate a fait connaître à Franco son mécontentement devant "l'absence d'une représentation authentique des classes laborieuses au sein du gouvernement espagnol" et devant la persécution constante dont l'objet de la part de la police politique, les fraternités catholiques d'ouvriers.

Dans une lettre adressée au Caudillo, et dont le texte a été rapidement diffusé dans tout le pays par les organisations clandestines d'opposition, Mgr Pla y Deniel s'en prend au syndicat unique qui constitue la structure même du régime franquiste et auquel il reproche de trahir la doctrine sociale de l'Eglise.

On attendait certes depuis longtemps que la plus haute autorité religieuse espagnole prenne enfin position contre l'abus de pouvoir dont ont été victimes, ces derniers temps, notamment, les militants d'Action catholique. Mais on ne se permettait pas d'imaginer que le vieil archevêque de Tolède en profite pour condamner en quelque sorte les principes mêmes du régime. Durement touché, Franco a immédiatement envoyé son ministre de la Phalange et chef suprême de l'organisation syndicale, protester auprès du cardinal. La presse madrilène qui a annoncé l'entretien en quatre lignes a assuré qu'il avait été très cordial.

Durs reproches
En fait, le ministre, M. José Solís, s'est entendu reprocher, dans des termes semblables à ceux des conclusions des journées de l'Action catholique espagnole, que "l'Etat avait échoué à s'accommoder des doctrines de l'Eglise". Mgr Pla y Deniel a ajouté que "le fait que le gouvernement soit composé de personnalités catholiques ne signifie rien et que, bien au contraire, de très nombreux prêtres font état des difficultés considérables auxquelles se heurte leur mission apostolique, les ouvriers reprochant à l'Etat qu'il se dit catholique, de trahir en fait les principes fondamentaux de l'enseignement social de l'Eglise".

Mécontentement de la Phalange
C'est également de trahir d'autres principes, ceux de la doctrine du fondateur de la Phalange, José Antonio Primo de Rivera, que la "vieille garde" phalangiste vient d'accuser le général Franco. Dans un long

Méfiance de l'armée
En ce qui concerne l'armée, si elle n'est pas antifranquiste au sens propre du mot, elle ne cache pas cependant sa méfiance à l'égard du généralissimo. Les systématisques mises à la retraite de ces derniers mois, prouvent que Franco veut se débarrasser sans tarder de tous les officiers qui, ayant fait la guerre à ses côtés, peuvent encore prétendre avoir leur mot à dire.

C'est d'ailleurs ce qu'il est fait lors de la cession au Maroc de certains territoires africains comme le Sahara espagnol. Franco, qui doit tout de même compter avec le prestige que représentent auprès de la nation ses anciens compagnons d'armes, veut empêcher que se répètent les vives critiques dont il a été l'objet en raison de sa politique d'amitié avec les pays arabes. Et c'est surtout à l'intention de l'armée qu'il a proclamé, au début de janvier que jamais l'Espagne n'abandonnerait ce qui lui reste de possessions en Afrique.

Pas de successeurs en vue
Il n'y a effectivement personne que l'on cherche, pour remplacer Franco. C'est sa force, et aussi la faiblesse de l'opposition, de n'avoir aucun candidat à proposer pour succéder au caudillo. Cette opposition, chaque jour

(Suite à la page 16)

Nouvelle série de cours à l'Académie Pierre

De jour en jour on peut découvrir que la culture générale a son importance, qu'elle peut être très utile, voir même nécessaire sinon indispensable dans bien des postes. L'important, c'est de découvrir cela avant soixante ans bien sonnés. Aussi, au profit des jeunes, tout un programme de culture générale a été organisé à l'Académie Pierre dont les cours débuteront, lundi, 13 février.

De tout temps, la culture générale a eu une valeur inestimable pour la vie de l'esprit et la vie de société.

Combien de postes, aujourd'hui, que les femmes ambitionnent d'occuper, ne leur seront accessibles que par cette culture générale, que l'on a bien négligée dans trop de milieux, et qui doit nécessairement s'ajouter à un niveau suffisant d'instruction, à une base assez solide.

Dans ces cours du jour ou du soir, au choix, on abordera plusieurs domaines, on touchera à de nombreux sujets tous plus intéressants les uns que les autres.

On complètera certain chapitre de psychologie et même de quelques sciences en passant par des leçons de droit, de médecine, d'économie politique, de puériculture sans oublier les domaines artistiques et ceux du charme de la personnalité. On ne laissera pas de côté bien sûr, ceux du costume et des mœurs, de la sociologie, de l'histoire, de la psychologie, etc., etc. L'hôte parfaite représente un chapitre extrêmement important pour la femme moderne.

Des cours d'extension ont même été prévus et organisés pour les jeunes filles ou les dames qui ne peuvent pas suivre le cours complet.

Les élèves de l'Académie Pierre ont comme marraine madame Nicole Germain qui sera heureuse de répondre à toute demande de renseignements concernant les cours.

Cette académie destinée à donner les compléments presque toujours nécessaires à tous les cours d'étude est située à 5316, avenue du Parc.

Il y a toujours des choses à apprendre et quel que soit le poste qu'on occupe rien n'est jamais perdu, tout peut être mis à profit.

G. B.

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

Le vent de la violence qui continue à souffler sur la métropole

De nouvelles coutumes s'établissent d'urgence à Montréal. Des travailleuses, par exemple, le soir de la paye, ne prennent plus le risque de revenir à pied à leur domicile, la nuit tombée. Elles ne se trouvent en sécurité qu'en revenant en taxi. Les bandes de voleurs de sacs à main leur inspirent cette mesure de prudence. D'autres ont cru devoir prendre les précautions nécessaires pour ne pas laisser la clef de leur appartement dans leur sac à main, de sorte que si on le leur souffle au coin de la rue, au moins elles pourront rentrer chez elles tout de même. Quant à la nervosité des gens qui se font voler leur automobile chaque année, elle s'étend de plus en plus. Il n'y a plus de tranquillité possible pendant les visites qu'on peut faire, et chacun d'aller à la fenêtre, à tour de rôle, pour voir si... Encore quand ce n'est qu'une voiture de plaisance... Mais quand le propriétaire a besoin pour son travail ou ses visites, si c'est un médecin, les complications s'aggravent. Et ces voitures sont volées au cours de la soirée, même en plein jour, dans des rues très passantes, très achalandées. Mais pourquoi s'émouvoir devant les vols d'autos quand les banques, les caisses populaires, sont cambriolées en plein jour aussi de même que les pharmacies, les restaurants, les maisons privées? Les bandes de "gangsters" sont pour le moins aussi bien organisées que la police. Autrefois, les curés étaient à l'abri de ces attentats, eh bien! ils ne le sont plus. Pas davantage les églises et les institutions publiques: écoles, collèges, bibliothèques, dans tous les coins de la ville, sauf de rares exceptions, encaissent chaque année, des milliers de dollars de dommages à la propriété sans que le plaisir des vandales s'en aille indiquer quelque lassitude. S'il n'y a pas d'argent à cueillir, on se donne l'ivresse de détruire pour détruire. Une église récemment a été tellement profanée, on y a laissé des traces d'une si grande malice, sinon de haine, qu'on va devoir procéder à une nouvelle consécration. Dans d'autres cas, vieillards et enfants sont attaqués également, battus, parfois à mort, pour quelques dollars; économies de gens à la retraite ou messagers en courses. Et il y a combien de temps que tout cela a commencé, que tout cela dure et se poursuit?

Evidemment, il y a toujours des esprits détachés pour prétendre que ce n'est pas pire qu'ailleurs, que Montréal est une grande ville, que... que... et le même refrain. Et surtout, surtout pas trop de sévérité pour les malfaiteurs et les malfruits! Ça pourrait leur causer un néfaste refluxement ou leur flanquer des complexes! Périssent les honnêtes gens, de mort violente ou par choc émotif mais protégeons la personnalité des voyous.

La "Gazette" de Montréal ne raisonne pas ainsi. J'ai sous les yeux le résumé en listes et photos des attentats au cours des douze mois de 1960, publié à la page 7 de son numéro du 11 janvier dernier. Cette page est intitulée: "A City's Shame". Pas un mois qui n'ait eu son vol de banque ou de caisse populaire; plusieurs mois en ont eu quatre et même cinq; le mois de janvier 1960 en a enregistré six. Une cinquantaine de banques cambriolées à main armée auxquelles il faut ajouter les bijouteries, les pharmacies et autres établissements commerciaux.

Parmi les villes canadiennes, nous avons aussi la palme pour le nombre de morts violents. C'est à un point qu'un journaliste de Vancouver a avoué à la "Gazette" que "le crime à Montréal ne constitue plus une nouveauté". C'est de la routine. Tous les journalistes des autres provinces consultés ont été unanimes à déclarer que la situation actuelle, et qui dure depuis trop longtemps, n'est possible que parce qu'il y a corruption dans Montréal. Et le terme français a la même force que l'anglais. La corruption qui suit nécessairement la tolérance et l'adoucissement continu des sanctions de la loi. Et si l'on fait grand état de la non-augmentation du crime dans les pays où la peine de mort a été abolie, on ne peut toujours pas dire ici que la situation s'améliore depuis que l'on n'exécute plus les assassins. Et si les jeunes se moquent si facilement à Montréal, de la loi, de l'ordre et de la police, c'est qu'ils savent que tant qu'ils seront jugés comme adolescents et mineurs, ils peuvent s'en tirer à bon compte. Il y a de nombreux Montréalais qui réclament davantage de sévérité de la part des juges dans les causes de la délinquance juvénile et ils ont raison. Il faudrait probablement aussi réclamer une sérieuse modification de la loi concernant les mineurs. Quand ils sauront qu'ils risquent de plus nombreuses années de détention pour leurs efforts de sport mal placés en démolition, en désordres de toutes sortes, ils y penseront deux fois avant de s'engager dans les bandes et de prêter serment au chef.

Quant à la réforme des pénitenciers, prisons, et autres institutions de réforme, il y a longtemps qu'elle est nécessaire et quand au parlement, Agnès MacPhail a travaillé pour l'obtenir, elle avait cent fois raison de le faire. Certes, ce ne sont pas les ennemis qui nous manquent. Une des dernières annonces concerne l'usage des "goofballs" au pénitencier. Il y a de quoi. Que des prisonniers, même au cachot, puissent se droguer à leur guise et ensuite ne plus se reconnaître de responsabilité,

cela dépasse les bornes de l'entendement. Sauf si l'on se rappelle, selon les communications, que "les goofballs" sont introduits au pénitencier par des gardes sans loyauté". Autrement dit, ces gardes font de la contrebande. On voit que là aussi, il faudrait réformer le personnel ou le remplacer tout simplement par un personnel qualifié et responsable. Pas étonnant alors que les prisonniers soient si mal gardés.

En somme, Montréal et sa région en sont venus à l'obligation de vivre de plus en plus une sorte de scénario de "western" en direct, situation qui est loin d'être acceptable. C'est ce qu'a compris le maire Drapeau, sans doute, quand il est allé à l'extérieur chercher de véritables hommes de métier pour étudier la situation à Montréal. C'est à espérer qu'une fois les rapports des experts rédigés et étudiés, on lui laissera l'autorité et les moyens qu'il faudra pour assainir la métropole, nettoyage qui ne se fera pas et ne se maintiendra pas sans une vigoureuse et rationnelle réorganisation des forces de l'ordre.

Parce que ce qui presse davantage à Montréal, actuellement, avant le raccommodage des rues, la circulation et le métro, etc., etc. c'est la sécurité des citoyens. Sécurité dans leurs maisons et leurs édifices publics, sécurité à l'extérieur quand ils vont à leurs affaires ou en revenant. A moins que la vie et l'avenir de la cité soient reliés à la liberté d'expression des bandes organisées qui se croient tout permis et qui sont à peu près sûrs de l'impunité.

Germaine BERNIER

Carnet mondain

DEPLACEMENTS

M. Roland English, député de Gaspé et secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries, et Mme English, passent quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel Reine-Elisabeth.

RECEPTIONS

Le Cercle des femmes journalistes recevait hier, en fin d'après-midi, les artistes de la Comédie-Française, actuellement en tournée canadienne dans les principales villes du pays. La présidente, Mlle Pierrette Champoux, accueillait les invités.

Mme Antonio Cantero, Mme Stirling H. Maxwell et Mme Paul Bienvu, Peter Laing et les trois lundi soir, 13 février, à l'occasion de la clôture de la vente-exposition du Musée des Beaux-Arts.

Mmes P. B. Papachristidis, Paul Bienvu, ePeter Laing et Mlle Jacqueline Lallemant recevront, lundi, le 13 février, avant la clôture de l'exposition-vente d'œuvres canadiennes au Musée des Beaux-Arts.

TOURNEE D'EXPOSITION

L'avant-première des expositions de modes Boussac, de Paris, sera rehaussée par la présence de l'ambassadeur de France, M. Francis Lacoste et Mme Lacoste, lundi soir, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

L'Association France-Canada offrira une réception en l'honneur des artistes de la Comédie-Française, jeudi prochain, le 16 février, à cinq heures de l'après-midi. La réception aura lieu à la Maison du tourisme français, rue Drummond, et sera sous la présidence effective de M. le ministre Lionel Bertrand, secrétaire d'Etat. CR. 7-6183. Information: CR. 7-6183.

RECEPTION CIVIQUE

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, recevra en fin d'après-midi, aujourd'hui, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, à l'issue de la cérémonie, la future Place des Arts, ou sera levée la première pelle de terre pour la construction de la salle de concert.

CERCLE JAILL

M. Alexandre Wittenberg, écrivain, est le conférencier invité de la prochaine réunion du Cercle jail de langue française, au salon Brittany, de l'hôtel Mont-Royal, mercredi, le 15 février, à huit heures et demie du soir. Sa conférence est intitulée: "La culture générale: illusion, utopie ou nécessité?"

UNION DES LATINS

La danse du mardi gras à l'Union des Latins d'Amérique aura lieu le 14 février, à la salle de bal du Café Saint-Jacques, à neuf heures. Lundi, le 13 février, à l'université de Montréal, Mme Diana Torrieri présentera un choix de monologues et de poésies des grands auteurs italiens. Artiste du théâtre italien, Mme Torrieri est de passage à Montréal, pour quelques jours. Une soirée de films italiens aura lieu jeudi, le 16 février, à l'Ecole des métiers commerciaux, 1265, rue Saint-Denis. Les films sont en couleur avec textes sonores en français. Information: UNIVERSITY 1-9051.

DINER-CABARET

C'est le 14 février, à l'hôtel Windsor, qu'aura lieu le dîner-cabaret du Festival de Montréal, sous la présidence d'honneur de l'ambassadeur du Mexique au Canada, Son Excellence Rafael de la Colina.

Ont accepté le patronage d'honneur: MM. et Mesdames Mark Drouin, Lionel Bertrand, François Bernier, Ubaldo Boyer, Allan Bronfman, Léon Des Rivières, M. P.-H. Des Rosiers, Mme Jacob Elkin, MM. Pierre Emond, Jean Lallemant, M. et Mme R. C. Gibson, M. et Mme Louis-A. Lapointe, M. et Mme René Paré, M. Wilfrid Pelletier, le juge et Mme Hector Perrier, M. Guilleman Ponce, MM. et Mmes Paul-E. Rivier, Lactance Robarge, Claude Robillard, Lucien Saulnier, T. C. Squires, Jean Vallerand, W. B. Woollett.

Parmi les autres invités qui assisteront à ce dîner-cabaret de la Saint-Valentin, on mentionne M. et Mme Pierre-G. Beaulieu, M. André Bernier, Mme Jacob Elkin, MM. et Mmes René Tremblay, Marcel Tremblay, André L'Hérault,



ARC-EN-CIEL — Le nom de ce deux-pièces dit assez que les rayures hachées de son tissu ont dû capter toutes les couleurs du prisme rose, jaune, bleu et blanc. C'est un ensemble de vacances BOUSSAC, de Paris, des collections qui seront montrées à Montréal la semaine prochaine, à l'hôtel Reine Elisabeth.

Comment on devient comédienne?

Lise Delamare, de la Comédie française, en parlera aux habitués de la Société d'étude et de conférences

Mademoiselle Lise Delamare révélera à l'auditoire de la Société d'étude et de conférences "Comment on devient comédienne", mardi prochain, le 14 février, au Musée des Beaux-Arts de Montréal. La causerie doit commencer à 20 h.

Mlle Delamare a fait ses débuts à la Comédie Française dans le rôle de Célimène du Misanthrope. Louis Jouvet, Charles Dullin, Jacques Copeau et Gaston Baty, chargés par Edouard Bourdet des mises en scène du Théâtre Français, ont confié successivement à la jeune pensionnaire les grands rôles du répertoire. De 1942 à 1944, elle se consacre au cinéma et tourne une quarantaine de films, sous la direction de Jacques Feyder, de Christian Jaque, de Jean Renoir dont "La Pension Mimosas", "La Marseillaise", "La Symphonie Fantastique", "Désirée Clary". Parmi ses derniers films, on note "Les Grandes Manoeuvres" de René Clair et "Henri IV" de Claude Autant-Lara.

Rappelée à la Comédie Française, en 1944, par Pierre Dux, elle s'adonne depuis lors à l'interprétation des grands rôles de la comédie et de la tragédie, elle a joué notamment dans "Un Conte d'Hiver" de Shakespeare, "La Double Inconstance" de Marivaux et dans "Madame Sans-Gêne", "La Parisienne", "Un Roi, Deux Dames", "Un Valet".

Lise Delamare est sociétaire depuis 1950. Elle a pris part à

de nombreuses tournées de la Comédie Française à l'étranger: en Italie, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, au Brésil, en Argentine, au Pérou, au Mexique, etc. Elle est Chevalier de la Légion d'Honneur.

COURS DE MOSAÏQUE

Pour adultes à l'Atelier L. & J. Auclair. Série de 3 cours commençant le mercredi, 15 février. Inscription MO. 9-7241.



Petites annonces du "Devoir"

AUTOS A VENDRE

Au Congo: Température explosive

Profitez de la

VAGUE DE CHALEUR

A Montréal, appelez aujourd'hui

René Berlin — DU. 9-7871

Chaleureux accueil garanti

EN SPECIAL

VOYEZ, ESSAYEZ

Imperial 1958, parfait état,

complètement remis, 6000 milles,

bas prix.

Garanti un an ou 12,000 milles.

Les splendides Valiant.

13-2-61

A LOUER

Ville St-Laurent, 220, boul. Decarie,

appartement chauffé, 4 pièces

separées, bien éclairées, maison

tranquille, centrale, deux balcons,

courtois de cuisine, poêle et réfrige-

rateur, \$85 par mois. Tel. CR. 9-0435.

13-2-61

Ahuntsic, 4 1/2 pièces, rue Clark (près

Henri-Bourassa), \$65 par mois, non

chauffé. Tel. DU. 7-6038. 13-2-61

Pie IX — Sherbrooke, logement, 4

pièces, haut dans duplex, neuf,

fournaise, adulte, garage disponible.

CL. 6-1928. Rien à vendre. 13-2-61

Ruidor double avec lavabo pour 1

ou 2 personnes, pension si désirée,

St-Denis, Nord. DU. 8-3729. 13-2-61

Département nord Sherbrooke, 3

pièces, très propres, 250, système

automatique au gaz, \$25, libre mars

ou mai, visible sur rendez-vous.

CM. 4-2600.

Côte des Neiges haut duplex déta-

ché, 4 grandes pièces, deux salons,

bain, garage, en tre seule, adulte,

libre 1er mai. 3327 Appleton Avenue.

13-2-61

BUREAUX A LOUER

2 ou 3 bureaux, hommes d'affaires,

2 grands bureaux chauffés,

voiture, salle de bain, stationnement

gratuit, meublé. Tel. 625. St-

Laurent. CR. 1-4528. 13-2-61

BOULANGERIE

Livraison de pain français à domicile

par boulangerie européenne —

partisseries françaises. Appelez le

soir à RA. 1-6966. 13-2-61

CARRIÈRE

Institution financière avec bureau

chef à Montréal requiert les services

de deux représentants pour nouvelle

succursale. Revenus limités — aux

capacités du postulant et promo-

tions à des postes de commandement.

Éducation supérieure, enthousiasme

et détermination sont des qualités es-

sentielles. Adresser demande par

écrit à Case 107, Le Devoir. 13-2-61

CARRIÈRE DE VENDEUR

Institution financière de réputation

internationale, désire engager deux

représentants pour Montréal et les

environs. Possibilités illimitées d'un

revenu au-dessus de la moyenne et

chances d'avancement pour jeunes

gens, mariés de préférence, possédant

bonne instruction, initiative et

ambition. Occasion exceptionnelle

pour comptables, employés de banques

et compagnies de finance. Veuillez

soumettre qualifications à Case 109, Le Devoir. 13-2-61

CLUB DE LA REUSSITE

Enfin, voici le correspondant, la

LOGEMENT DEMANDE

Deux jeunes filles (sœurs) désirent

3 ou 4 pièces meublées dans centre

pour 1er mars. LA. 5-3753. 13-2-61

MAISON A VENDRE

Maison de campagne à vendre à

St-Dorothée, 10 appartements. Prix

\$8,000 — Tel. MU. 9-1978. 13-2-61

OFFRES D'EMPLOIS

Emplois disponibles au Canada,

E.-U., Amérique du Sud, Europe.

Salaires maximum. Agence de Plac-

ement, Chambre C-42, 239, rue

Borlsten, Boston 16, Mass. 13-2-61

ON DEMANDE A ACHETER

Achète antiquités, bijoux, argente-

rie, porcelaine, bibelots, meubles,

peintures, horloges grand-père, pein-

tures flechies, livres, bronzes et au-

tres souvenirs de famille. Prix ex-

cellents. Allons à domicile. Lyons,

VI. 5-6089. Etablie depuis 41 ans.

13-2-61

PROPRIETE A VENDRE

Duplex semi-détaché S. C. H. L.

système, façade 30 pieds, pres

église, écoles, 4405 Mousseau. 13-2-61

Duplex semi-détaché S. C. H. L.

système, façade 30 pieds, pres

église, écoles, 4405 Mousseau. 13-2-61

13-2-61

SECRETAIRE BILINGUE

Pour bureau d'avocat, expérience

légal requise, dictaphone pay de

steno. VI. 2-8561. 13-2-61

SECRETAIRE

Secrétaire à la direction demandée

pour association bilingue d'entraide

internationale. Doit posséder dacty-

lographie mais pas nécessairement

sténographie. Poste de confiance.

Permanent. Prendre charge du bu-

reau, de la correspondance, de la

répartition des tâches aux bénévoles.

Revenir à Case 105, Le Devoir. Men-

tionner l'âge, l'expérience, le salaire

désiré. Références requises. 13-2-61

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement

ville, campagne et longue dis-

tance. Spécialité: pianos, poêles, ré-

frigerateurs DU. 7-3748. J.N.O.

VIEUX BIJOUX



CHEZ LES MONFORTAINS — Le T. R. P. Cornelius Heiligers, s.m.m., supérieur général des Montfortains et des Filles de la Sagesse, est présentement de passage à Montréal pour visiter les instituts dirigés par ces deux communautés religieuses. On le voit ici à gauche en compagnie du R. P. Rémi Décar, supérieur provincial des Montfortains.

Le général des Montfortains est de passage au Canada

«Les Montfortains et les Filles de la Sagesse remplissent dans l'Eglise la mission qu'ils ont reçue de leur fondateur». C'est ce qu'affirmera lors d'une conférence de presse le T. R. P. Cornelius Heiligers, s.m.m., supérieur général de ces deux congrégations.

Le général est originaire de Hollande et dirige les deux instituts depuis 1959. Les Pères Montfortains et les Filles de la Sagesse furent fondés par saint Louis-Marie de Montfort au début du 18^{ème} siècle, les pères pour prêcher le règne de Jésus par Marie, les religieuses pour enseigner la jeunesse et pour les soins des malades; les deux congrégations remplissent leurs rôles respectifs tant dans les pays chrétiens que chez les peuples infidèles.

Les deux congrégations viennent de recevoir du pape la mission d'évangéliser la Papouasie, en Nouvelle-Guinée. On affirmait récemment que cette mission comptait parmi les plus difficiles au monde. Déjà 7 Canadiens travaillent à la fondation de cette nouvelle terre de chrétiens. Les Filles de la Sagesse les y rejoindront le printemps prochain.

Au cours de la conférence de presse, le P. Heiligers présentera l'équipe de prédicateurs nommés récemment à la nouvelle maison de retraites fermées du Centre Marial Montfortain. L'équipe dirigée par le R. P. Léo Beaudoin, s.m.m., se compose des RR. PP. Ernest Hadd, Bernard Prefontaine et Jean-Paul

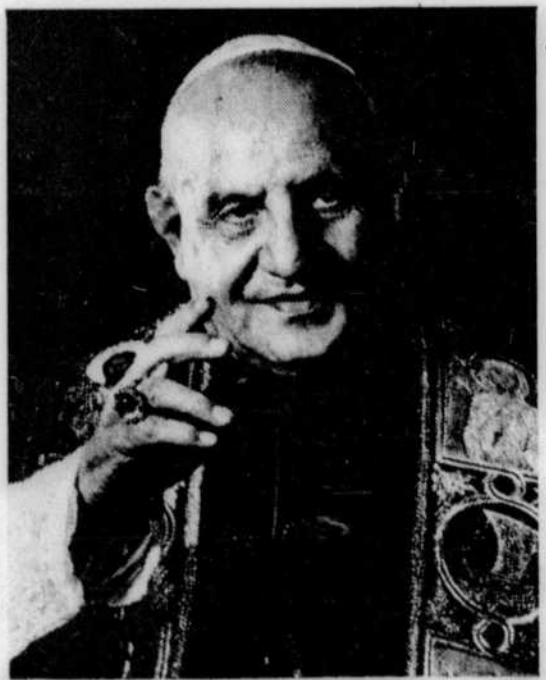
Adoration nocturne

Les membres du groupe Notre-Dame de l'Adoration nocturne de Montréal sont invités à une heure sainte, dimanche soir à 7h30, en l'église Ste-Madeleine, 740 ave. Outremont.

Les membres des groupes St-Alphonse et Notre-Dame du Perpétuel Secours sont invités à une heure sainte, dimanche soir à 7h30 en l'église Ste-Cécile, 215 rue de Castelnau, Montréal.

Lundi soir à 8h30 les groupes de tous les groupes sont invités à une heure sainte en l'église Notre-Dame, 116 ouest, rue Notre-Dame.

La "Croix d'Or" a frappé à votre porte. Avez-vous répondu à son appel? C'est le pape de la Charité qui vous le demande!



Afin de vous permettre d'envoyer votre obole, la présente campagne de souscription se poursuit encore quelques jours.

OBJECTIF : \$25,000

"La Croix d'Or"

424, rue Saint-Sulpice, Montréal

VI. 5-0022

DIALOGUE RELIGIEUX

Prêtres du XX^e siècle

Nous présentons d'abord une lettre capable de mieux poser un aspect important du problème. L'auteur l'a intitulée lui-même **PRETRES ET MACHINES**: disons encore : le prêtre face au progrès scientifique et technique omniprésent. Il serait intéressant de la voir discutée.

"L'expression 'prêtres et machines' cristallise, me semble-t-il, une foule de questions et d'attitudes de chez nous face au prêtre. Elle demande comment se situe le prêtre face au progrès technique.

"Face au progrès, le prêtre apparaît souvent comme une relique, le vestige de quelque 'moyen-âge'. Pour peu, l'on dirait la trace d'un pays intellectuellement sous-développé. De là son virement le dépayse.

Surtout, forts des merveilles accomplies par la science dans tous les domaines, certains prétendent que le prêtre (comme Dieu et la religion qu'ils représentent), entre dans le royaume du mythe créé par un sentiment ancien d'impuissance. Ils n'auront rien de plus pressé, alors, que de favoriser sa disparition en se basant sur 'la science'; ils diront, par exemple, qu'il maintient le peuple dans l'illusion et l'esclavage. D'autres aussi utiliseront contre lui la science; ainsi, réduisant la 'confession' à une sorte de réponse au besoin psychologique, ils voudront conclure à l'élimination du prêtre dans ce domaine (le psychothérapeute ne ferait-il pas mieux?) ou fausseront son rôle (ne comprenant rien à l'essentiel du sacrement de pénitence); seuls les 'faibles' atteints d'un complexe de culpabilité auraient besoin du sang du Christ, dans le pardon qu'accorde le Père dans l'Eglise, pour chasser nos ses effets, mais la faute elle-même par l'enlèvement de la vie éternelle.

Sans aller jusque là, d'autres voudront 'sauver' le prêtre en le réduisant à la sacristie. D'autres le tolèrent comme un personnage bizarre, peu en accord avec le monde et la science actuelle, et disposant de pouvoirs imprécis, mais troublants; ils plaindront parfois sa solitude obstinée, chercheront à le 'consoler'...

"En général, les clercs apparaissent les défenseurs de l'orthodoxie et de la 'tradition' (c'est-à-dire, ici, routine). Par là, ils recevront d'avance condamnation. L'Eglise sera toujours en retard! Cela signifie: l'Eglise 'doit' dater, quelle ne vienne pas se mêler de la vie personnelle; ou bien l'Eglise a toujours daté et progressera par les hérésies. De toutes façons, le mot 'Eglise' signifiera uniquement les clercs: comme s'il y avait deux 'Eglises': les clercs, les laïcs.

"Le prêtre, lui, réagira à sa façon, plus ou moins victime ou complice des rôles qu'on lui prête. Des prêtres condamneront en bloc le monde moderne — comme font des laïcs au moins aussi nombreux; les progrès techniques deviennent presque, à les entendre, le serviteur de Satan, condamné à l'avance — on aimait qu'ils laissent au moins tendre plus clairement combien les progrès techniques devaient bon ou mauvais seulement dans le cœur de l'homme. D'autres prêtres réagiront plus passivement; ils seront victimes d'une espèce de 'complexe d'infériorité' ou prendront la résignation de qui se voit dépassé par son siècle et

éternelle et témoigner que le Père nous aime encore et demeure notre point d'appui, notre rocher au sein des eaux. Tandis que les transformations s'accroissent, il communique à nos actions une valeur qui ne passe pas et axe nos coeurs sur la seule source dernière de sécurité et d'immortalité: le Christ et l'Eglise.

Le monde passe et change, mais son alliance d'amour demeure avec les hommes; que le prêtre nous indique la trace de cette alliance — et notre rôle — dans la vie de tous les jours: non dans une morale comme coupée de tout, mais dans la vision du monde que donne la foi et d'où découle la morale.

"Que sa vie nous enseigne, que son rayonnement mène à Dieu; comme devrait faire le laïc, mais plus lui! Que sa façon de dire la messe, de confesser, de s'acquiescer de ses fonctions montrent qu'il ne s'en débarrasse pas; qu'il croit au surnaturel et veut nous dispenser le Pain et la Parole comme la chose nécessaire et irremplaçable; en résistant aux laïcs qui auraient tendance à lui nuire en donnant l'impression qu'ils voient en lui une 'machine spéciale' dont le but est un ciel rendu facile, gagné automatiquement.

"Tels m'apparaissent quelques aspects des 'Prêtres du XX^e siècle', des prêtres engagés dans un monde de machines. Je n'ai pas la prétention d'avoir 'régulé' le problème ni d'avoir tout dit! Seulement des choses qui me tiennent à cœur et sur lesquelles j'aimerais avoir d'autres avis. Peut-être susciteront-elles des réflexions et, avec la grâce, éclaireront-elles un peu le prêtre et son mystère."

La lettre suivante reprend, de façon plus brève, quelques-uns des points soulevés.

"En général, le milieu urbain se contente d'un prêtre qui fait les sacrements. Pour moi, le prêtre est l'être toujours disponible pour l'administration des sacrements, religieux, la direction spirituelle et les obligations d'aumône; au temps choisi ou accepté par lui pour accomplir ces devoirs de son ministère. Il me semble que cela correspond aux désirs de la hiérarchie.

"Le clergé s'acquiesce bien de son mandat. Il pourrait tout de même s'efforcer d'être plus de loisir (si le laïc accomplissait son devoir de chrétien: le dévouement au salut de ses frères fidèles et infidèles).

"Les prêtres devraient être plus zélés. Ils 'rationnent' quelquefois les conseils au confessionnal, en direction spirituelle ou en chaire comme s'ils désiraient achever au plus tôt un travail qui les ennue."

Que penser de ces avis? — Qu'est-ce que j'attends, moi, du prêtre du XX^e siècle? L'Eglise, Courrier religieux, 454, rue Notre-Dame, Montréal.

Retraites fermées

Les retraites fermées à la maison Reine-des-Coeurs de Drummondville durant le mois de février, seront distribuées dans l'ordre suivant.

Du vendredi 17 au dimanche 19 pour les hommes et jeunes gens, prêchée par le R. P. Georges-Etienne Gervais, s.m.m.

Du lundi 20 au mercredi 22 pour les hommes et jeunes gens, prêchée par le R. P. Gérard Ouellet, s.m.m.

Du vendredi 24 au dimanche 26 pour les jeunes filles, prêchée par le R. P. Gérard Cournoyer, s.m.m.

On peut s'inscrire à ces retraites en communiquant avec la maison Reine des Coeurs, Rivière Nord, Drummondville ou en composant GRX-2-3411.

Il faut aider la paroisse de Thies (Sénégal)

L'abbé Pierre SOCK, curé de la paroisse de Thies au Sénégal et vicaire forain, est de passage à Montréal. Ce jeune prêtre africain dirige une immense paroisse dont l'étendue n'a d'égale que la pauvreté. A son retour chez lui dans deux semaines, il risque de se trouver dans une situation dramatique. A moins que dans ce Canada français, très riche au regard d'une région où le revenu annuel moyen est de \$60, il se trouve des gens pour poser un geste concret et symbolique tout à la fois. Symbolique, parce qu'il s'agit pour des francophones catholiques d'Amérique d'aider des francophones catholiques d'Afrique. C'est une double fraternité à affirmer. Des montants même minimes adossés par centaines, qui saient par milliers? permettraient à la paroisse de Thies de doubler le cap difficile des prochains mois. L'abbé Sock repart dans huit jours. Tous nos lecteurs qui entendent bien adresser leur contribution à: **Abbé Pierre Sock, a.s. LE DEVOIR**. Chèques ou mandats à faire à l'ordre de: **Abbé Pierre Sock (Thies, Sénégal)**.

CHINE

Rescapés du continent

Hong Kong, (AIF) — Deux familles, composées chacune des parents et de trois enfants de 2 à 9 ans, ont déjoué la surveillance des miliciens et sont arrivées à Macao le 17 novembre. C'est la faim, une fois de plus, qui a poussé ces gens à braver les dangers d'une escapade. Voici, d'après les deux chefs de famille, le rationnement des vivres dans la commune populaire de X...

Suivant la catégorie de travailleurs à laquelle vous appartenez (on en compte 5, d'après le rendement fourni): vous recevez entre 2,5 et 4 onces de riz par repas. Les enfants, eux, sont rationnés d'après l'âge: de 1 à 3 ans ils ont droit à 1,6 once de riz par repas; de 4 à 9 ans, 2,2 onces; de 10 à 16 ans, 2,8 onces. On voit la pauvreté des rations. En ce qui concerne l'huile, chaque personne a droit par mois à 0,5 once (huile de colza) ou à 0,7 once (huile de son). Quant à la viande ou au poisson, chaque personne a droit à 5 onces pour la fête de l'armée et à 6 onces pour le Nouvel An.

"En dehors de cela nous devons nous contenter d'ajouter un peu d'eau salée à notre nourriture ou quelquefois une pâte sucrée faite de bulbes de bananes et de son et fermentée pendant un ou deux mois."

"Le 3 janvier 1960, j'étais chef d'équipe de 200 travailleurs, et j'ai participé à une grande réunion. Il y fut annoncé qu'en 1959 il était mort dans notre Commune Populaire 700 personnes contre une centaine de naissances seulement. On déclara que cette mortalité était due à la maladie... C'est d'autant plus triste que, depuis l'établissement de la Commune et grâce à notre travail incessant, la terre rapportait environ 2/5 de plus que sous l'ancien régime. Si nous avions fait c'est que nos seigneurs exportaient nos vivres."

"Il existe dans cette Commune une fabrique d'outillage agricole employant 160 ouvriers. Comme depuis le mois dernier il ne vient de Canton que très peu de plaques de tôle, on nous a obligés encore une fois à vendre tous nos objets en métal, à raison de 2 cents la livre". (Fides, 17.XII.60)

La Bible vous parle

Les enfants de ce monde-ci sont plus avisés avec leurs semblables que les enfants de lumière. (Le 16, 8). (Texte choisi par la S.C.B.).

L'Afrique noire indépendante reste ouverte à l'apostolat catholique

"L'accession générale des pays d'Afrique noire à l'indépendance ne diminue aucunement les chances de progression de l'Eglise catholique dans cette partie du monde: je dirais même que cet événement peut favoriser notre apostolat dans la mesure où nous serons davantage aidés par nos frères catholiques du reste de l'univers et où progressivement des prêtres puis des évêques africains seront amenés à succéder aux curés et aux évêques venus d'Europe ou d'Amérique. C'est là d'ailleurs précisément un objectif majeur du Vatican".

Jeune prêtre sénégalais de passage au Canada, en mission d'amitié et d'information, l'abbé Pierre Sock est curé de la paroisse de Thies depuis deux ans. Sa paroisse s'étend sur près de 60 milles et compte environ 10.000 fidèles. Pour l'aider, quatre prêtres — trois Français, un Sénégalais — qui doivent à la fois exercer le ministère paroissial et faire œuvre d'apostolat missionnaire.

Harmonie catholiques-musulmans

Le Sénégal est essentiellement pays musulman: sur 3.000.000 d'habitants, on compte 1.500.000 musulmans, 140.000 catholiques et environ 400.000 animistes. C'est chez ces derniers que s'exerce principalement l'effort missionnaire.

Malgré cette écrasante majorité musulmane, la tradition de tolérance est profondément enracinée chez nous et la constitution du Sénégal garantit la pleine liberté de religion. On trouve de nombreuses familles dont certains membres sont catholiques, d'autres musulmans et il y a une harmonie parfaite. Davantage, notre premier ministre, Mamadou Dia, qui est musulman (le président de la République, M. Senghor, est catholique) a choisi pour principal conseiller économique un religieux catholique, le père Lebel, dominicain, directeur de "Economie et humanisme".

J'ajoute que mon voyage en Amérique a été rendu possible par le premier ministre Dia qui m'a facilité financièrement la réalisation. C'est dire l'excellent état des relations entre les catholiques, les musulmans et le gouvernement, au Sénégal.

Chrétiens convaincus

Quelle est dans l'ensemble la qualité de la foi chrétienne? "Je puis dire que nous avons de façon générale d'excellents chrétiens. D'ailleurs, la période de probation est longue: le catéchuménat dure au moins deux ans chez nous, souvent davantage. Notre grande église de Thies est pleine tous les dimanches: des dizaines de paroissiens font à pied et à jeun, cinq milles et jusqu'à dix milles pour venir à la messe du dimanche. Cela peut paraître en Occident de l'héroïsme: pour nos chrétiens, c'est naturel."

Le nombre des prêtres africains s'accroît, ce qui est heureux car ils sont naturellement plus proches que les missionnaires étrangers de la mentalité et de la réalité africaines. "Dans le diocèse de Dakar, sur 22 paroisses (98 prêtres), il y a pour l'instant quatre curés africains. Nous avons 25 sujets au grand séminaire diocésain. Mais nous aurons longtemps encore besoin d'apports étrangers."

Attente d'un apport du Québec

Du Canada français, peut-être? Oui, nous le souhaiterions de tout coeur. Malheureusement, les perspectives ne sont pas très bonnes, la plupart de vos missionnaires allant dans les pays anglais d'Afrique. Notre archevêque est venu au Canada voici quelques années pour recruter des missionnaires canadiens-français: prêtres, frères, sœurs, mais il n'a pas eu de résultats sensibles. Cependant, il y a des frères du Sacré Coeur du Québec qui sont venus et qui notamment dirigent les deux plus grandes écoles de Dakar. Pour nous, nous espérons que les Canadiens-français viendront davantage vers les pays francophones d'Afrique."

L'Eglise catholique contribue puissamment au progrès intellectuel et social du Sénégal: le gouvernement lui en a souvent rendu hommage. Elle le fait par ses écoles qui travaillent en harmonie avec les institutions d'Etat (plus de 30% des enfants ont été scolarisés en 60), par

Situation politique excellente

Et sur le plan politique? "La situation est excellente et pleine de promesses. Certains éléments avaient craint que l'indépendance provoque le désarroi, que les antiques luttes tribales recommencent, que la France suspende son assistance, etc. Or, la sécurité et l'harmonie sont totales et la France a accru son assistance. Mais surtout, nous avons un gouvernement dynamique, passionnément voué au progrès du peuple sénégalais et qui bénéficie de l'adhésion confiante des masses. On l'a bien vu lors de l'éclatement de la fédération du Mali où la décision des autorités à eu l'appui complet de la population. Au total, nous connaissons un climat de confiance, d'espoir et nous enregistrons une volonté ardente de travail dans tout le pays. Remarque: que la collaboration la plus fraternelle règne entre nos dirigeants: le président Senghor, catholique, le premier ministre Dia, musulman, et ils ont su insuffler leur foi et leur dynamisme au pays."

La grande misère matérielle

Et comment vivent les paroisses africaines? "Difficilement, très difficilement. Ainsi, dans ma paroisse, la grande majorité des fidèles sont des paysans dont le revenu annuel par tête se situe entre \$40 et \$60 par année. Comment feraient-ils vivre la paroisse? Ils viennent plutôt à tout moment solliciter notre assistance. Mais nous, avec quoi pouvons-nous les aider? Le produit du denier du culte (la dîme) est envoyé à l'archevêque pour les besoins de la paroisse, nous n'avons rien. Elles ne rapportent pratiquement rien... Il nous reste les honoraires de messe, quand il y en a, et de-ci, de-là, un don d'Africains ou de Français un peu moins pauvres que les autres... Deux semaines avant mon départ, j'ai dû aller trouver l'archevêque pour lui dire que la paroisse n'avait littéralement plus un sou mais Monseigneur a dû m'avouer son impuissance à faire quoi que ce soit pour l'instant, sollicité qu'il est par des situations encore plus graves."

"Il m'a dit: allez au Canada? Peut-être la-bas voudra-t-on aider une paroisse catholique de l'Afrique francophone."

Comment pouvoir assurer au sympathique jeune curé sénégalais que son appel serait entendu? Peut-être par quelques-uns de ceux qui liront cette interview.

J.M.L.

Vocations à l'encre

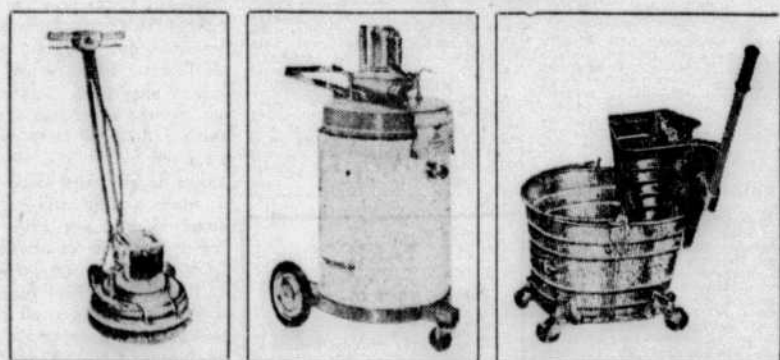
Dans l'exemplaire janvier-février de la "Revue Dominicaine", il importe de signaler les **vocations sacerdotales à l'encre** ou sont dénoncées certains procédés déloyaux trop courants en temps de crise.

Censure et conscience québécoise étudie le problème de "Hiroshima, mon amour" et remet en cause le conflit libéral moral et art. A cela s'ajoute un solide article du Père G.-H. Levesque sur l'orientation culturelle des jeunes et un autre du Père Tillard sur **Personnalité et sainteté** où l'auteur se demande où va notre ministère sacerdotal? Et d'autres chroniques d'actualité...

Prix: 0,50. Ecrivez ou téléphonez à: Librairie Dominicaine, 2715, Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal - 26. Tél. REgent 9-2395.

OUTILLAGES MODERNES POUR L'ENTRETIEN

Démonstration sans obligation



CIE D'EQUIPEMENT SANITAIRE LIMITEE

GILLES HEBERT, prop.

BUREAU-CHEF:
4275, rue Iberville
MONTREAL
LA. 6-0496

Succursale de Québec:
3007, rue Larochelle
SAINT-EVOY
Tél. : 653-3342

MANUFACTURIER DEPUIS 25 ANS DE:
CIRE - SAVONS - DETERGENTS - DESODORISANTS, ETC.

L'Oeuvre Pontificale de La Propagation de la Foi

175 est, rue Sherbrooke
Montréal
VI. 5-1342
DIRECTEUR DIOCESAIN
Hormidas Boudreau,
P.S.S.